LE NOUVEL

observateur

SPECIAL

et

faire

présentent

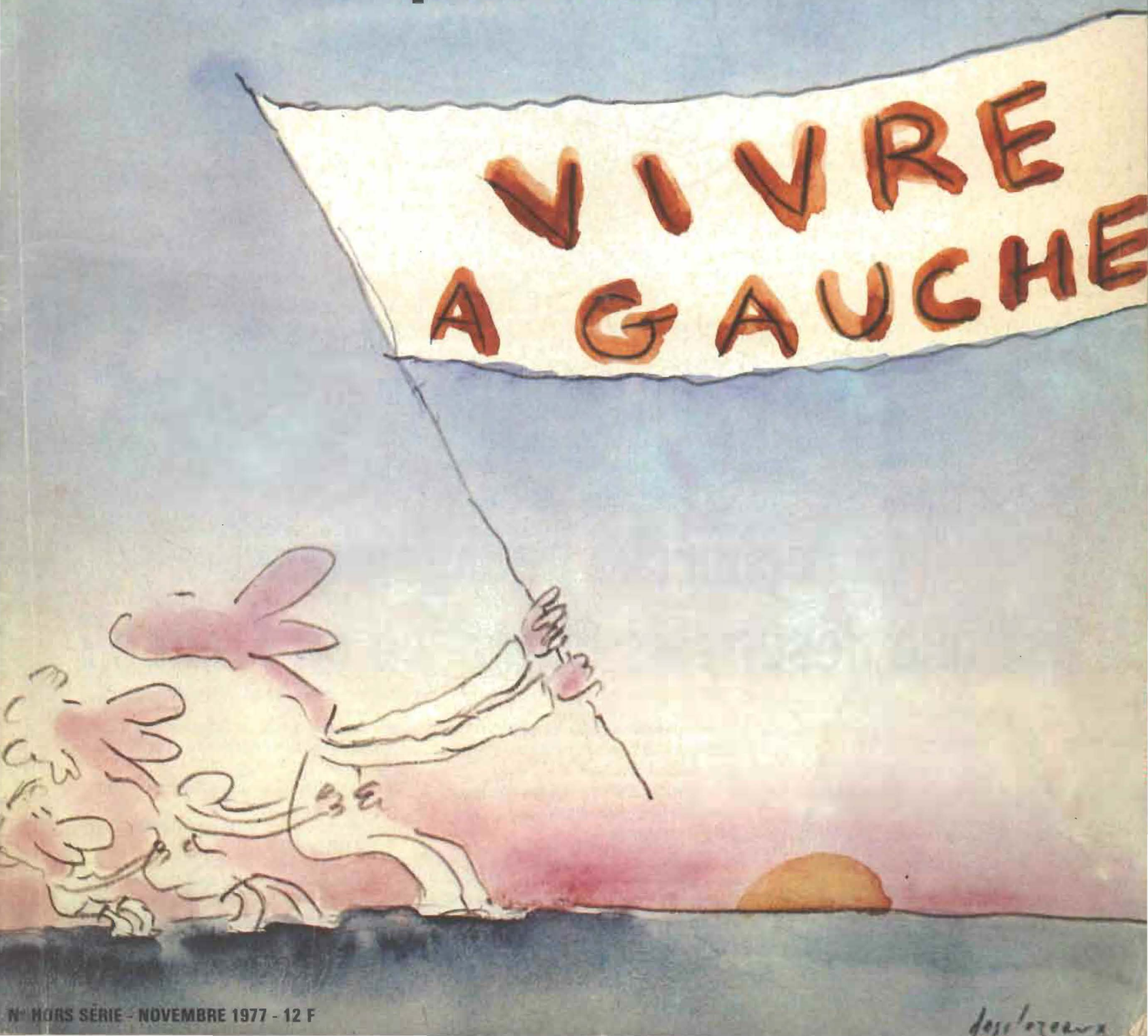

N° HORS SÉRIE - NOVEMBRE 1977 - 12 F

SCIENCES & AVENIR

numéro spécial hors-série

Enseignement et société



La recherche pédagogique est-elle désormais étranglée en France ?

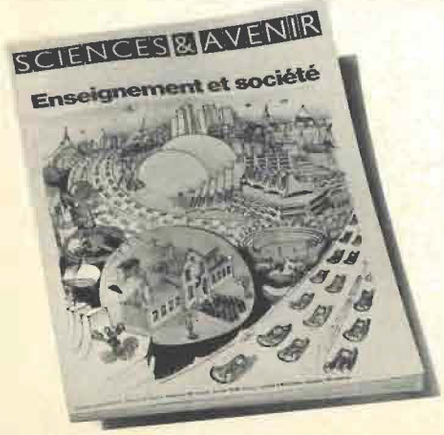

Des expériences passionnantes sont-elles freinées, voire stoppées ? Y a t-il des remèdes à la grande crise de l'enseignement qui touche aujourd'hui le monde entier ?

Au moment où se met en place une nouvelle réforme de l'enseignement, ce numéro spécial de Sciences & Avenir apporte des réponses à tous ceux qui prennent conscience de l'importance des problèmes que pose la pédagogie dans la société actuelle.

Ce numéro spécial de Sciences & Avenir a été réalisé sous la direction de Henri de Saint Blanquat.

Couverture et illustrations couleurs de Cabu.

En vente chez les libraires et marchands de journaux : 12 F.

Sciences & Avenir édite chaque année 4 numéros spéciaux hors-série – les derniers : le cerveau, le crime, les aliments, le soleil sont encore disponibles à Sciences & Avenir, 29, rue du Louvre 75002 Paris.

Ré-apprendre la politique

Il est de bon ton d'instruire partout le procès de l'Etat et de ses prétentions. Mais il faut bien convenir qu'il y a beaucoup d'ambiguïtés et d'imprécisions dans ce mouvement de critique généralisée.

Les vraies questions demeurent pourtant : il nous faut apprendre à penser la société sans l'Etat. L'illusion jacobine a déjà coûté assez cher à la France. La gauche elle-même y a gaspillé beaucoup de ses énergies. C'est pourquoi « Faire » et « le Nouvel Observateur » avaient organisé en septembre un grand forum sur « la gauche, l'expérimentation et le changement social » afin de reconstruire une véritable société civile.

Des expériences concrètes, et foisonnantes, tentent en effet aujourd'hui d'exister : médecine de quartier, écoles nouvelles, radios libres, habitat communautaire, coopératives. Partout des énergies se mobilisent pour inventer de nouvelles conceptions de la vie sociale. Tentatives encore souvent marginales mais porteuses d'avenir. Il faut les connaître, en tirer parti pour tracer les voies de notre avenir. Au fond, il s'agit de rien de moins que de définir un nouveau rapport à la politique dans l'action au jour le jour, pour penser et vivre à la fois en deçà et au-delà de la politique comme le propose Alain Touraine. En fait, il nous faut peut-être même réapprendre la politique, pour la vivre au quotidien et non plus seulement la penser à crédit. Etre de gauche, ce n'est pas seulement se lamenter sur la désunion des appareils, c'est aussi vivre à gauche.

Cette question n'est pas intemporelle. C'est avec tous les thèmes nouveaux soulevés et présentés dans ce numéro spécial que le Parti socialiste peut approfondir et enrichir son identité et son autonomie autour d'un projet politique et culturel fort.

Disons-le : dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche en 1978, son action n'aura de sens que si elle a la capacité et la volonté de s'engager dans un processus novateur de transformation sociale : si, par malheur, elle devait échouer, elle ne trouverait un second souffle qu'autour de ces thèmes d'avenir.

Dans tous les cas, il est urgent de débattre et d'avancer. Ce numéro spécial a l'ambition d'en offrir l'occasion.

JEAN DANIEL et PIERRE ROSANVALLON

SOMMAIRE

Ré-apprendre la politique
par Jean Daniel et Pierre Rosanvallon / **page 3**

L'Etat ? mais c'est nous !
par Patrick Viveret / **page 6**

Il faut repolitiser la gauche
par Alain Touraine / **page 8**

1 Les secteurs d'expérimentation

La médecine de quartier
par Serge Karsenty / **page 11**

Les radios libres
par François Delinuche / **page 14**

Les écoles nouvelles
par Jean-Pierre Duparc / **page 17**

Les institutions communales
par Jean-Pierre Worms / **page 20**

Les conditions de travail
par Françoise Piotet / **page 24**

Les coopératives ouvrières
par Renaud Sainsaulieu / **page 26**

Le troisième secteur
par Jacques Delors / **page 28**

L'exemple canadien
par Pierre Dupuis / **page 30**



Au Forum (ci-contre Ivan Illich et Pierre Rosanvallon)



Jean-Pierre Rey

2 Les acteurs du changement

Pour ou contre le militantisme politique
Table ronde / **page 33**

Les syndicats face au grand saut
par Pierre Vanlerenberghe / **page 37**

Des clubs ouverts à tout vent
par Jacques Guénée / **page 38**

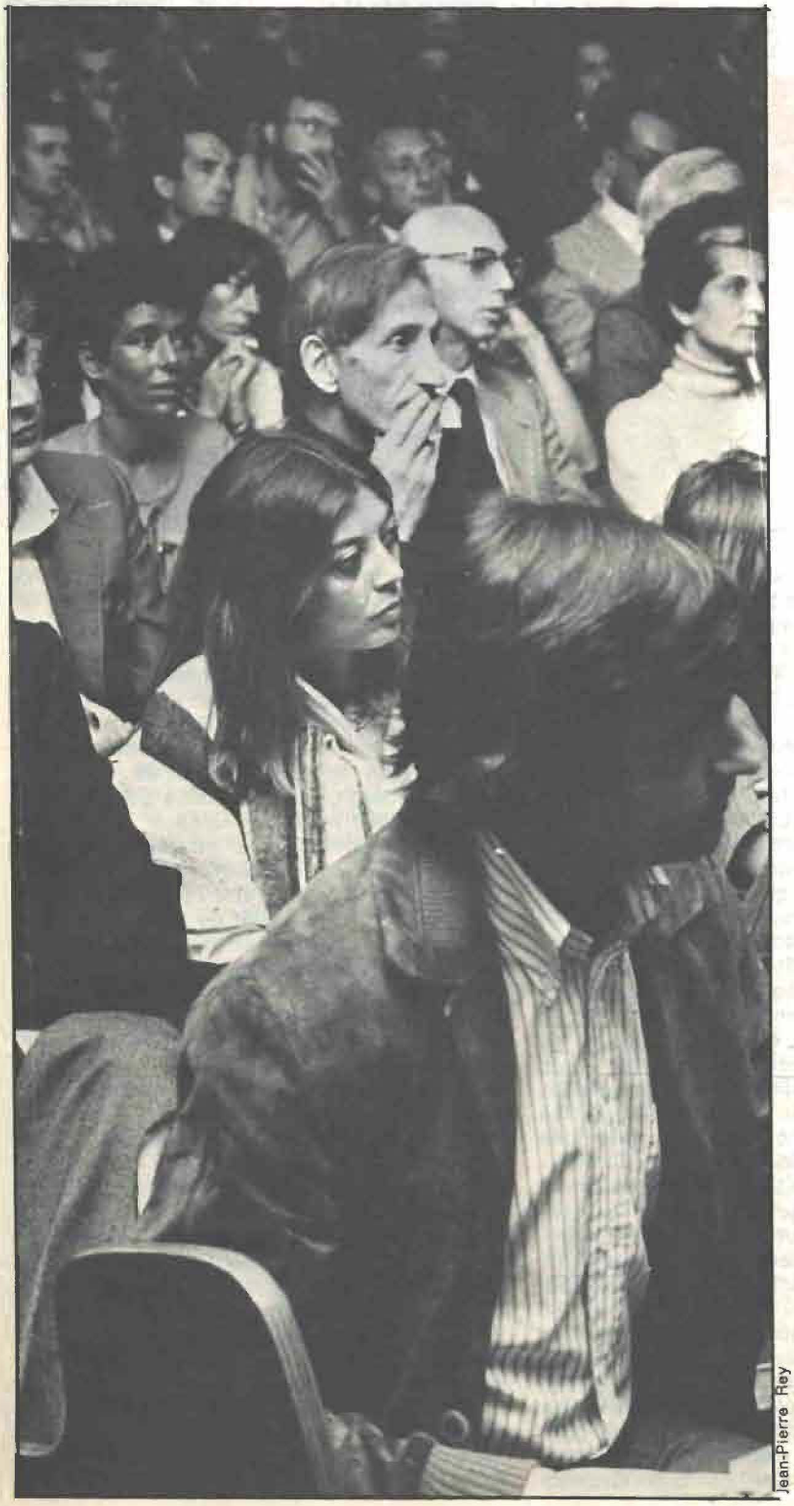

Jean-Pierre Rey

3 Débats et réflexions

Pour en finir avec le système
Table ronde / **page 40**

L'apocalypse des loulous
par Jacques Caroux / **page 42**

A nous de choisir
par Ivan Illich / **page 44**

Cinquante-trois millions d'expérimentateurs
Table ronde / **page 47**

Un gouvernement populaire doit...
par Gilles Martinet / **page 50**

Les deux gauches
par Gilbert Hercet / **page 51**

Les risques de 1978
par Gérard Fuchs / **page 52**

Les apprentis de l'après-franquisme
par Jordi Borja / **page 53**

Les « écono-mystificateurs »
par Jean-Pierre Dupuy / **page 54**

Revenons-en à la lutte des classes
par Kléber Gouyer / **page 55**

Quel parti pour quel changement ?
par Pierre Guidoni / **page 56**

En liberté surveillée
par Michel Rocard / **page 57**

Trois points de vue sur le Forum
page 59

Guide pratique
page 62

SPÉCIAL LE NOUVEL OBSERVATEUR / FAIRE

11, rue d'Aboukir 75002 Paris - Tél. : 260-36-91

Directeur de la publication
Claude Perdriel

Directeur de la rédaction
Jean Daniel

Rédacteurs en chef
Hector de Galard
Serge Lafaurie

Ce numéro spécial a été réalisé par
Pierre Ajame,
Simone Benabid, Françoise Caroux, Michel Clevenot, Nathalie Coppinger, Patrice Flichy, Hubert Fournier, Antoine Lazarus, Jean-Pierre Muret, Odile Radenac, Catherine Reille, Pierre Rosanvallon, Françoise Soulage

Maquette
Marion Brücker, Gérard Duparc

Révision
Jean Berner, Jack Bourderie, Paul Declercq

Illustration : **Desclozeaux**

Seule explication à la crise de la gauche : la position différente qu'adoptent socialistes et communistes par rapport au problème du pouvoir central

L'Etat? Mais c'est nous!

par Patrick Viveret



Jean-Pierre Rey

■ La crise de la gauche a révélé, paradoxalement, combien son unité était nécessaire à toutes les forces de changement dans ce pays. L'insuffisance du « Programme commun », l'évolution démocratique trop timide du Parti communiste français, le manque de hardiesse du Parti socialiste, bref, tout ce qui fournissait, depuis 1972, matière à critique « à la gauche de la gauche » est devenu relatif grâce à un fait beaucoup plus important : sans unité de la gauche, il n'y a plus de véritable débouché politique pour ceux qui, à quelque degré et dans quelque secteur que ce soit, veulent transformer les choses.

Le militant du P.S.U. ou de la Ligue communiste, le lecteur de « Libération », l'animateur d'une radio libre, d'un comité de quartier, d'une école parallèle ou d'une coopérative ouvrière, tous savent aujourd'hui que l'essentiel de leurs projets ne verra pas le jour sans l'existence d'une alternative au niveau du pouvoir politique.

Cette évidence ne sautait pas aux yeux d'un certain nombre de participants, lors du Forum que nous avons organisé avec « le Nouvel Observateur » au début de septembre. A l'époque, la crise de la gauche n'était pas encore survenue et beaucoup se situaient implicitement dans la perspective d'une victoire électorale de la gauche unie, adressant, du même coup, aux responsables du Parti socialiste présents au Forum, des interrogations et des critiques en fonction de l'utilisation supposée qu'ils feraient des organes du pouvoir. L'échec du 22 septembre a donc modifié profondément le contexte dans lequel s'est déroulé ce débat sur « la gauche et l'expérimentation sociale » dont ce numéro se fait l'écho. Puisse-t-il au moins montrer à tous ceux qui commençaient à prendre l'habitude de renvoyer gauche et droite dos à dos que l'on n'exclut pas facilement les mutations sociales et culturelles des transformations politiques.

Cela étant, et à condition de se situer clairement dans le cadre du combat de la gauche, l'apport stratégique de ce Forum a gardé toute son actualité.

Quel est, en effet, le nœud du grand débat qui traverse en ce moment la gauche sinon la position différente qu'adoptent socialistes et communistes par rapport au problème de l'Etat. Personne ne peut croire sérieusement qu'un désaccord sur le nombre de filiales à nationaliser ait pu bloquer la réactualisation du « Programme commun ». Ce qui est en question, en réalité, c'est la politique du « détour » par le renforcement de l'Etat, qui a toujours été traditionnellement celle du parti communiste mais qui fut aussi, à bien des égards et pendant longtemps, pratiquée par le mouvement socialiste. Ce « détour » réside dans le postulat — dramatiquement contredit par l'héritage stalinien de la révolution soviétique — qui veut que le renforcement de l'Etat ne s'exerce qu'au cours d'une phase transitoire préalable à son « dépérissement ».

Ce postulat est aujourd'hui doublement contesté. D'abord, parce que les socialistes ont désormais un projet, l'autogestion socialiste, selon lequel le plus court chemin pour conduire à une nouvelle répartition du pouvoir ne consiste pas d'abord à faire croitre l'Etat mais à revitaliser ce que Gramsci appelait « la société civile ». Ensuite, parce que nombreux sont ceux qui, depuis Mai-68, ont choisi de ne pas attendre « les lendemains qui chantent » pour commencer à changer la vie « ici et maintenant ». Ceux-ci se soucient peu de savoir s'ils sont réformistes ou révolutionnaires. Mais ils ont besoin de voir leur lutte relayée et amplifiée sur le plan politique, faute de quoi elle finira toujours par se heurter à des blocages institutionnels insurmontables.

Comment définir une stratégie politique, donc globale, qui n'implique pas pour autant le renforcement de l'Etat ? C'est ici, nous semble-t-il, que le projet du socialisme autogestionnaire doit donner toute sa place à ce que nous avons appelé, lors du Forum, « l'expérimentation sociale ».

Cette réhabilitation politique de l'expérimentation, coupable de « marginalisme » selon les grands partis de gauche, de « réformisme » selon l'extrême-gauche, doit concerner à la fois les moyens, c'est-à-dire la stratégie, et les buts, c'est-à-dire le type de socialisme pour lequel nous combattons.

L'expérimentation sociale comme élément d'une stratégie, c'est le refus de toutes les théories d'inspiration léniniste selon lesquelles la société ne peut être transformée que par son centre, grâce à l'action de ceux qui se groupent en un parti pour conquérir l'Etat. Face à cette prétention d'une certaine exclusivité de la sphère proprement politique, choisir l'expérimentation, c'est affirmer le pluralisme nécessaire des moyens de la transformation sociale. Ce fait, que les politiques reconnaissent sans conteste au syndicalisme dans la production, existe tout

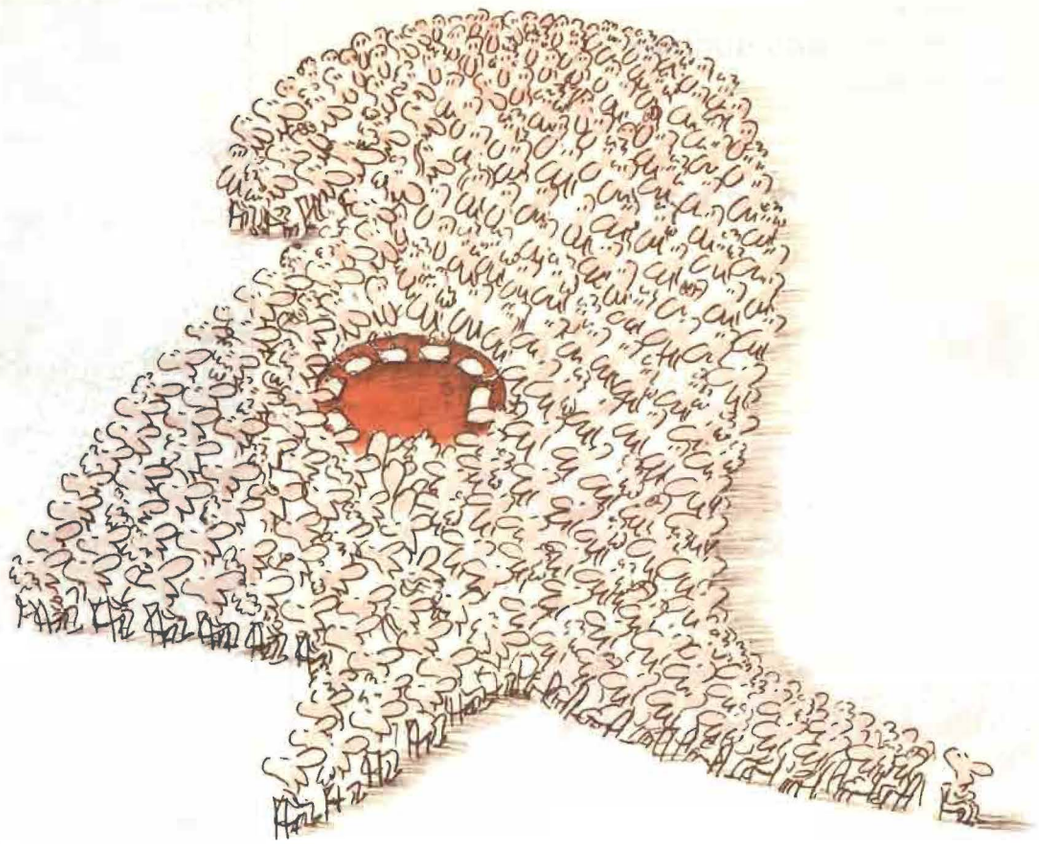

autant dans le domaine du cadre de vie, de l'éducation ou de l'information. Une école nouvelle, une radio libre, une coopérative de production sont tout autant des instruments du changement social qu'une section syndicale ou politique. Une telle approche doit d'ailleurs modifier profondément le sens du militantisme. Au militant « diffuseur » des idées de son parti par des biais divers (tracts, affichage, meetings) doit se substituer la notion plus riche du militant « entrepreneur », c'est-à-dire prioritairement attaché à la transformation concrète de son milieu de vie considéré comme un espace du changement et non comme un simple réservoir d'adhérents ou d'électeurs.

L'expérimentation sociale comme élément du projet socialiste, c'est l'affirmation que notre but n'est pas cette société réunifiée sans pouvoir et sans conflits, dont Lénine disait qu'elle verrait le dépérissement de la démocratie en même temps que celui de l'Etat. Il n'y a pas de développement linéaire du changement social, il n'y a pas de fin de la politique et de la démocratie fût-ce au terme d'un bouleversement radical des rapports de production. Le socialisme n'est pas l'achèvement de la lutte pour le changement et la démocratie. Il est, par excellence, le contraire d'une société totalitaire, c'est-à-dire une société « en chantier », une société « s'entreprenant » elle-même.

Dira-t-on que réhabiliter l'expérimentation, c'est tourner le dos à la politique, contourner l'unité de la gauche et, par voie de conséquence, faire le lit d'une future coalition giscardo-socialiste ? L'argument que certains, à gauche ou à l'extrême gauche, n'hésitent pas à employer relève du procès d'intention et frise la malhonnêteté. Mais, pour le réfuter, il nous faut d'abord le prendre au sérieux.

Il est vrai que toute une partie de l'ancienne extrême-gauche française, celle-là même qui fut souvent, à travers le maoïsme stalinien de la Gauche prolétarienne, la plus dogmatique et la plus sectaire, se fait aujourd'hui volontiers le chantre du « libéralisme » face au risque d'un « Goulag français » dont serait porteuse la gauche unie. Il est tout aussi vrai, et c'est plus inquiétant, que la prolongation de la crise de la gauche risque d'accentuer au sein du P.C. les tendances, déjà nettes, en faveur d'un repli sectaire et pourrait provoquer, à terme, chez les socialistes un glissement à droite susceptible de favoriser les plans du président de la République.

Mais dénoncer des dangers potentiels ne suffit pas à définir une politique. Le fait de céder en quoi que ce soit à l'épreuve de force déclenchée par le parti communiste ne constitue pas une garantie pour les socialistes contre les tentations centristes. L'histoire prouve, au contraire, que c'est lorsqu'ils ont perdu leur identité que les socialistes ont été ballottés entre la complaisance idéologique à l'égard du P.C. et la complicité politique avec des gouvernements de droite. Guy Mollet a illustré cette double indécision dans sa propre politique.

C'est pourquoi la recherche patiente du mouvement socialiste pour affirmer sa propre originalité culturelle et politique est la seule façon d'éviter à terme l'éclatement qu'il connut plusieurs fois au cours de son histoire entre des tendances droitières, gauchistes ou cryptocommunistes. On voit bien ce que le parti communiste pourrait gagner à cette situation, mais ce serait alors inévitablement la fin de l'unité de la gauche et l'abandon pour longtemps de toute espérance sérieuse d'un changement réel dans ce pays.

Cessons donc de vouloir à tout prix discerner des stratégies centristes ou sociales-démocrates derrière la volonté de donner au Parti socialiste une véritable assise théorique et idéologique. Cessons aussi de prendre pour de la complaisance à l'égard de l'extrême-gauche ou du mouvement écologique ce qui n'est que la recherche nécessaire d'un dialogue avec des forces qui, en tout état de cause, seront nécessaires pour réussir un véritable changement.

Comprendre que l'Unité de la Gauche et sa victoire exigent l'identité d'un Parti socialiste fort au lieu de la contredire ; choisir de pousser jusqu'au bout les conséquences stratégiques du projet autogestionnaire en refusant le renforcement de l'Etat, fût-il mené par la gauche ; accepter la nécessité du débat, fût-il conflictuel, entre la gauche et d'autres forces de changement (expérimentateurs, mouvements sociaux, extrême-gauche, etc.) : ce sont là trois objectifs qui paraissent essentiels aux organisateurs du Forum de septembre. Ce numéro spécial, par le débat qu'il ouvre, sera, nous l'espérons, un instrument utile pour tous ceux qui pensent qu'aucune grande transformation politique ne réussit si elle n'est soutenue par une profonde mutation culturelle et sociale.

P. V.

Tout se passe comme si les plus grands problèmes sociaux sortaient de plus en plus du champ politique ou comme si celui-ci se réduisait telle une peau de chagrin

Il faut repolitiser la gauche

par Alain Touraine



William Karel-Gamma

■ La rupture des négociations entre les partis de gauche s'encadre entre deux ordres de réactions. Après la rupture, les partis et les journaux reçoivent des milliers de lettres, le plus souvent de petits salariés et de jeunes. Ils avaient mis leur confiance en la victoire de la gauche ; ils en attendaient la sécurité de l'emploi là où le chômage menace, un relèvement important des plus bas salaires, un appui décisif dans leur lutte contre les employeurs dont la résistance n'a cessé depuis longtemps d'être soutenue par le gouvernement. Ils sont déçus, désespérés, furieux. Plus simplement, ils ne comprennent pas que les partis ne puissent pas s'entendre sur quelques évidences et aller au plus pressé, c'est-à-dire diminuer la pauvreté et la peur du lendemain.

De l'autre côté, avant la rupture, le Forum sur l'expérimentation sociale organisé par « le Nouvel Observateur » et « Faire » a fait apparaître la méfiance à l'égard des partis de gauche de la part de militants qui se sont engagés dans la vie locale, professionnelle ou associative pour transformer la vie sociale et l'intervention politique. Méfiance de longue date à l'égard du parti communiste dont le centralisme, l'étatisme et le productivisme heurtent de plein fouet ces innovateurs qui combattent la centralisation, défendent la société contre l'Etat, opposent le bien-être aux illusions technicistes. Défiance marquée aussi à l'égard d'un Parti socialiste dont l'initiative et même la parole semblent gelées depuis qu'il se consacre à une négociation interminable avec le parti communiste, qui en a toujours conservé la direction.

D'un côté, donc, une revendication économique immédiate, puissante et exaspérée ; de l'autre, des thèmes sociaux et culturels neufs et qui ne veulent pas se compromettre avec le monde politicien jugé archaïque et conservateur ; entre les deux, une crise grave dans une négociation à laquelle se réduit, depuis des mois, la vie politique de la gauche. Force de l'infra-politique, vigueur de l'ultra-politique ; vide de la politique.

Quel renversement de tendance en 1976 et jusqu'au début de 1977, c'est le champ politique qui semblait s'étendre aux dépens de l'infra et de l'ultra-politique. Le parti communiste organisait à Paris des débats intellectuels ouverts ; le Parti socialiste semblait offrir aux nouveaux mouvements d'opinion un espace politique utilisable et la C.F.D.T. jouait courageusement son rôle d'opérateur politique de ces mouvements. Les revendications économiques les plus directes étaient prises en charge par une politique économique globale de la gauche, et en particulier par une volonté de diminuer les inégalités de revenus, à la fois pour des raisons de justice et pour empêcher qu'un relèvement des bas salaires ne fasse flamber tous les revenus.

On voyait se dessiner une nouvelle configuration de forces sociales et politiques. Au centre, des partis divers et alliés ; d'un côté, des forces syndicales assez indépendantes d'eux pour donner une expression aux revendications économiques directes ; de l'autre, des groupes d'initiatives sociales et culturelles, délivrés de la tutelle des partis mais acceptant d'utiliser ceux-ci pour parvenir à un niveau national d'action ; enfin, un mouvement d'idées très vif, assez ouvert pour qu'on puisse être en désaccord avec beaucoup de ses tendances mais largement libéré du dogmatisme et du sectarisme catastrophiques du début des années 1970.

Ce n'est pas en quelques heures que cette construction délicate, mais qui nous garantissait à la fois contre l'immobilité et contre l'esprit de parti aux funestes conséquences, s'est effondrée mais la chute s'est accélérée si vite depuis le début de l'actualisation du « Programme commun » qu'il faut reconnaître l'évidence. D'où vient l'effondrement ? Les revendications économiques ne se sont pas faites plus pressantes, n'ont pas menacé l'accord politique en gestation ; les mouvements sociaux, malgré la gravité des événements de Malville, n'ont nullement désorganisé l'espace politique. Les écologistes, il est vrai, en choisissant d'aller sous leurs couleurs aux élections, ont lancé un défi aux socialistes mais, tout en critiquant ce choix, on peut reconnaître qu'il pouvait avoir d'heureuses conséquences en réveillant le Parti socialiste de son sommeil tactique.

C'est bien en son centre que le dispositif s'est écroulé, c'est-à-dire au niveau proprement politique.

C'est pourquoi toute réflexion et toute prise de position qui ne part pas de là se perd vite dans la confusion ou dans la mauvaise foi. Est-il ou non possible d'atteindre un programme commun de gouvernement entre les partis de gauche ?

On pouvait imaginer un programme minimal séparant délibérément les problèmes à court terme des perspectives plus lointaines. Il aurait eu deux thèmes principaux : élever le S.M.I.C. et les revenus les plus bas, réduire en compensation l'échelle des revenus et maintenir les équilibres fondamentaux de l'économie dans un environnement international difficile. On aurait discuté

ensuite, et dans la perspective des élections de 1981, du choix d'une politique à long terme. Inutile de commenter longuement cette hypothèse. Elle n'a pas été retenue par les partis et ne pouvait pas l'être puisque, dès 1972, ils avaient signé un « Programme commun » qui visait clairement à définir une politique et même à créer une rupture, à franchir des seuils, à déclencher une évolution irréversible, en un mot, à engager l'avenir.

Mais, à partir du moment où il s'agit tout de suite d'élaborer une politique et une conception de la société, les différences, les oppositions entre les deux partis tendent à l'emporter. Qui de nous ne sait pas, ne sent pas dans son expérience quotidienne les différences fondamentales qui séparent je ne dirai pas les communistes et les socialistes mais les « jacobins », dont la plupart sont au P.C., les « transformateurs sociaux » qui animent un secteur du P.S. et de sa mouvance et les « gestionnaires » qui représentent une orientation très différente du P.S. Ce qui place l'Union de la Gauche devant deux difficultés: comment concilier l'orientation communiste et les autres ? Comment faire que le P.S. soit capable d'élaborer et de défendre une politique malgré son hétérogénéité ? Aucune réponse positive n'a été apportée jusqu'ici à ces deux questions. Si l'on réfléchit sur l'avenir à la lumière de ce passé récent, il faut définir l'ordre nécessaire de dépassement des difficultés.

1. Créer au Parti socialiste une forte capacité politique, c'est-à-dire la volonté de défendre une conception générale de la société et de l'action politique.

2. Faire reconnaître la position majoritaire de cette politique à gauche et en faire l'axe des négociations.

3. Prendre en charge, sur ces bases, les problèmes graves et urgents posés par l'existence d'une masse importante et inadmissible de misère.

4. Etablir la liaison avec les mouvements sociaux, qui doivent être des agents indépendants de transformation de la société et de la culture.

5. Revivifier aussi activement que possible la pensée politique et sociale en éliminant les restes de dogmatisme et en rompant avec les pensées mortes et les mots vidés de leur sens.

L'essentiel étant ici de tirer des leçons du Forum « Faire »-« le Nouvel Observateur », je serai bref sur la place à donner aux revendications économiques mais il faut être explicite. Tout s'est passé dans les négociations comme si la politique à long terme devait être déterminée par des problèmes immédiats : une rupture impose un pouvoir fort, donc une intervention croissante de l'Etat, l'acceptation de fortes tensions internationales et un certain nationalisme économique et politique appuyé sur la confiance dans le développement des forces de production. Logique classique des Etats industrialisateurs autoritaires et qui ne laisse aucune place aux mouvements sociaux, les réduisant selon la conception léniniste à des revendications limitées et à la manifestation de la crise. Il faut, au contraire, qu'une politique, choisie autrement, prenne en charge, accepte comme une priorité l'amélioration des conditions de vie des vingt pour cent des plus défavorisés de la population.

Du côté de l'ultra-politique, dont les partis se soucient moins, sauf pour parer à des désagréments électoraux, il est beaucoup plus difficile de rétablir la continuité avec le champ politique et nous sommes loin d'avoir pris conscience de la gravité des problèmes que nous aurons à traiter pendant très longtemps.

Tout se passe comme si les plus grands problèmes sociaux sortaient de plus en plus du champ politique ou comme si celui-ci se réduisait telle une peau de chagrin. Rien ne le montre mieux que le problème de l'énergie nucléaire.

Le propre de la technocratie est de donner à son pouvoir l'apparence d'une technique, ce qui exclut le débat politique. Parce qu'on jette sur l'écran de télévision ou la page de journal des mots qui semblent difficiles à comprendre, parce qu'on établit ainsi une liaison directe entre le noyau de pouvoir et la diffusion de masse du message émis par lui, le débat politique est court-circuité. Quelques-uns demandent qu'on l'ouvre ; c'est un fait qu'il n'a pas eu lieu et que ce type de domination et le formidable déséquilibre qu'il introduit entre les parties en présence empêchent la discussion et le processus démocratique. Il suffit d'observer la rencontre des habitants d'un village choisi comme site pour une centrale et les techniciens d'E.D.F. pour s'en convaincre. Et comme les techniques nouvelles comportent encore beaucoup plus d'incertitudes sur l'avenir que de risques présents, l'opposition à une technocratie rationalisatrice ne peut que s'appuyer sur l'imaginaire et même le fantasmatique — ce qui fait un pendant aux affirmations aussi changeantes que péremptoires des technocrates. La distance entre la population et les décisions augmente à mesure que les décisions se concentrent, se lient plus étroitement à la science et à la technique, engagent un avenir plus lointain.

A mesure qu'elle augmente, la capacité politique de la société ne diminue-t-elle pas ? Ne sortons-nous pas de l'époque politique pour entrer dans celle des pouvoirs absolus et des grandes peurs, incapables de discuter les uns avec les autres ? Pour réduire de tels risques deux ordres d'efforts sont nécessaires.

1. Il faut d'abord inventer de nouvelles formes de démocratie, moins institutionnelles, plus près des collectivités concernées, en un mot plus directes.

Et c'est ici que beaucoup des initiatives présentées au Forum prennent toute leur importance. Nous ne pouvons plus nous contenter des représentants que nous a apportés le parlementarisme ou même des délégués imposés par le syndicalisme. Il faut qu'interviennent constamment des groupes et des mouvements diversifiés ; il faut aller très au-delà d'une démocratie arithmétique et organiser des processus démocratiques de discussion et d'élaboration des décisions. Il faut aussi, et ce n'est pas le plus difficile, séparer la connaissance technique des appareils qui la manipulent et la mettre en communication avec la démocratie de masse.

2. De l'autre côté, il faut accélérer la critique interne des nouveaux mouvements sociaux.

En eux se confondent aujourd'hui trois éléments : la lutte contre la technocratie (ce qui est le plus important et le plus porteur d'avenir), les effets de la crise des anciens modèles sociaux et politiques (et en particulier du reflux du modèle léniniste), enfin, dans le vide politique présent, un retrait, un auto-enfermement et une recherche de l'identité qui fait le plus souvent le jeu de la société de masse, c'est-à-dire des moyens de manipulation sociale et culturelle utilisés par la technocratie. Ce qui m'amène à critiquer le Forum, qui a toujours confondu ce qu'il est au contraire urgent de séparer et a ainsi augmenté artificiellement les tendances au grand refus, à l'expressivité, à l'expérience immédiate. Je suis au contraire convaincu que c'est seulement dans leur liaison avec un agent politique, liaison qui suppose leur indépendance, que les mouvements sociaux peuvent se développer, se libérer des conduites de crise qui les accompagnent. L'isolement politique du mouvement étudiant ces dernières années et son enfermement dans la crise sont une preuve a contrario de cette affirmation.

Le moment n'est plus d'insister sur les revendications les plus immédiates ou sur les contestations les plus générales. A le faire, on rendrait insoluble la crise de la gauche. Il faut repolitiser la gauche, ce qui impose d'abord d'accepter une et une seule ligne politique directrice et ensuite d'aider celle-ci à prendre en charge les problèmes économiques les plus pressants comme à rétablir ses relations avec les forces de transformation sociale et culturelle.

A. T.

1 Les secteurs d'expérimentation

La médecine de quartier
Les radios libres
Les écoles nouvelles
Les institutions communales
Les conditions de travail
Les coopératives ouvrières
Le troisième secteur

LA MEDECINE DE QUARTIER

La fin de Sa Majesté le docteur

■ Il y a seulement dix ans, dire « service national de santé », évoquer les systèmes de santé britannique, suédois, cubain, parfois ceux des pays de l'Est, c'était du même coup désigner un certain idéal sanitaire. Constructions de l'esprit dont chacun pensait qu'elles ne pourraient se réaliser qu'avec l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Cet idéal s'est aujourd'hui déplacé. Qui le nierait ? La médecine comme service « à distribuer » n'enthousiasme guère, et l'hospitalocentrisme croissant a de quoi faire réfléchir les plus jacobins des hommes de gauche. Pour des raisons d'opportunité politique ou par suite d'une réflexion plus avancée sur ces problèmes, le « Programme commun » lui-même témoigne de cette évolution dans les deux petites pages consacrées à la santé : « **[...] dans le respect du libre choix du mode d'exercice par des praticiens, des modalités nouvelles d'exercice professionnel seront rendues possibles, notamment par la création d'unités sanitaires regroupant, autour de l'équipement nécessaire, des généralistes, des spécialistes, des auxiliaires médicaux et des assistants de service social, gérées démocratiquement et pouvant comporter, avec l'accord des praticiens et des assurés sociaux concernés, des modalités de rémunération nouvelles pour le personnel médical et paramédical.** »

Un peu plus éloquent, le programme de gouvernement du P.S. évoque les « centres de santé », étape supérieure de l'organisation des médecins en groupe ou en équipe, et pose le principe de leur gestion tripartite (usagers, élus locaux, personnel médical ou non du centre).

Alors que ces constructions n'étaient que programmes de papier, une « rumeur » grandissante circulait parmi les nouvelles générations de médecins et d'étudiants en médecine et dans les nouveaux lieux de militance axée sur la vie quotidienne : il y avait, depuis peu, à Grenoble, une maison médicale (le Centre mutualiste de Santé), qui faisait autre chose, une autre médecine, de la prévention, de l'éducation sanitaire, un rapport différent avec les usagers... En 1973, en 1974, en 1975 et même en 1976, aucune autre expérience en France ne se faisait connaître. Quant au C.M.S. de Grenoble lui-même, s'il résonnait à la conscience politique par sa valeur exemplaire, les risques permanents d'asphyxie financière ou de délabrement administratif en faisaient un objet rêvé du double discours bien connu sur les innovations sociales. En raccourci : c'est intéressant mais ça va se casser la figure, c'est la logique du système.

L'alibi du système socio-économique fonctionnait encore assez bien de ce côté-là.

Durant les six derniers mois sont apparus les premiers résultats de projets engagés par des équipes médicales ou même des médecins individuels au cours des trois dernières années. Equipes et médecins qui avaient décidé un jour que, si peu que ce fût, il leur fallait modifier la pratique médicale... en pratique. A ces expériences s'ajoute la multitude des structures de combat, de réflexion, d'éducation, de prise en charge des problèmes de santé.

Ainsi, parallèlement à un débat national et même international de grande ampleur sur le rôle et les finalités sociales de l'institution médicale, parallèlement à des luttes multiformes mais de plus en plus vives, de plus en plus nombreuses et mobilisatrices sur les enjeux de santé — dont la bataille sur l'avortement a très certainement été la plus décisive dans la période —, une médecine de quartier est entrée dans les faits, ici et là, ultra-minoritaire, silencieuse dans les médias, hésitante et parfois complexée, mais enfin... existante. Si la réflexion sur ces premiers matériaux peut être menée à bien, la preuve ne sera pas loin d'être faite qu'une transformation du système dans une conception centralisatrice, autoritaire et inévitablement techno-bureaucratique nous éloignerait plus des objectifs d'un idéal sanitaire « de gauche » que la poursuite, la généralisation par exemple, l'oxygénation de ces expériences de quartier, leur libération du carcan institutionnel actuel.

Quels sont les principes qui animent ces lieux d'innovation ? Et à quels obstacles, économiques, juridiques, techniques ou culturels, se heurtent ces expériences ?

La diversité d'abord, celle des pratiques et puis celle du vocabulaire, avec ses racines groupales et idéologiques. Elle ne doit pas masquer l'essentiel mais il faut la mentionner.

— Les expériences sont de toute taille : depuis le généraliste isolé au centre de vingt salariés et plus.

— Le temps et l'énergie, à grand-peine dégagés de la pratique « traditionnelle », sont diversement réinvestis. En particulier, l'éducation sanitaire est plus ou moins informelle.

— L'organisation d'actions-santé dans la population repose sur des foyers plus ou moins extérieurs au lieu proprement médical.

— La nature même de l'activité varie évidemment selon ce que l'on décide d'appeler une expérience de médecine de quartier. Par exemple, la boutique de santé de Tours ne fait pas de prestations médicales stricto sensu et ne vit pas grâce à des actes de soins, un centre de soins (infirmières) ne fait pas de « médecine », non plus qu'un groupe de militants du cadre de vie...

Il y a, enfin, une diversité de vocabulaire importante dans la façon de nommer ce qui se fait ou ce que l'on voudrait faire (U.S.B., C.S.I., centres communautaires, maisons médicales, boutique de santé, etc.). On pourrait déjà dresser un petit lexique des nuances et des oppositions mais ce serait la meilleure façon de rationaliser des différences ou des divergences parfaitement secondaires pour le moment.

Les points communs. On peut citer dans le désordre :

— une grande proximité travailleurs de santé-population se manifeste sous trois formes : l'accès des « demandeurs » proprements dits ; le contact avec la population « bien portante » ; le contact « à la base » avec les mouvements sociaux ;

— l'absence de relation entre nombre d'actes et rémunération pour chaque travailleur de santé pris individuellement ;

— un statut différent des auxiliaires médicaux dans les équipes (par rapport aux médecins et par rapport aux usagers) ;

— la transformation du rapport de pouvoir médecins-usagers par diverses actions de sape du monopole de la gestion des corps. Le plus fréquemment, il s'agit d'actions d'éducation sanitaire visant à une prise en charge plus autonome des problèmes par les habitants du lieu ;

— le refus des préoccupations exclusivement curatives et l'incursion délibérée des travailleurs de santé sur les problèmes de mode de vie et d'environnement ;

— en ce qui concerne les actes, presque toujours, une médecine lente et une prescription sobre ;

→

Suite de la page 11.

— une désacralisation de l'image du médecin par une multitude de faits et gestes ou de signes extérieurs, associés à une très grande disponibilité collective de l'équipe et à une ferme volonté de compétence.

Les obstacles sont nombreux, on s'en doute. Mais on peut déjà, par petites touches, en tirer quelque chose.

Notons d'abord qu'ils sont moins nombreux et paraissent moins redoutables que si l'on en avait dressé la liste a priori, avant toute expérience. Mais ils restent très sérieux et éminemment politiques.

Il est, par exemple, acquis que les jeunes générations de médecins ne sont pas, dans leur très grande majorité, hostiles au paiement à la fonction. Autre exemple, le code de déontologie n'est pas un outil efficace entre les mains des médecins réactionnaires pour tenter une attaque contre ces nouvelles formes d'exercice, l'existence de l'Ordre non plus, semble-t-il.

En revanche, le paiement à l'acte reste le problème numéro un. Qu'il y ait caisse commune, société civile ou salariat par une association, une municipalité ou une mutuelle, le budget global d'une équipe est toujours le produit du nombre total d'actes effectués par le tarif d'honoraires.

Ainsi, les conséquences retentissent sur tous les aspects de l'activité et sur son existence même.

— Le temps des activités de prévention, d'éducation sanitaire, de participation à la vie locale, le temps de la médecine lente mettent chaque jour l'expérience en péril.

— L'égalité des salaires dans l'équipe exige peu ou prou la similitude des profils d'activité (la complémentarité idéale ne peut être cherchée qu'en excluant le problème de savoir qui finance qui).

— Il existe toujours un lien d'argent entre les usagers et l'équipe, même avec le tiers payant intégral. Car ce sont les patients au sens strict qui peuvent le mieux acheter la disponibilité des médecins. D'autre part, si l'expérience marche quant à ses objectifs de prise en charge autonome, le flux de la demande d'actes tarit et l'expérience s'auto-asphyxie financièrement.

Même si l'on dissocie l'objectif encore très « verbal » de « médecine gratuite » et celui de paiement à la fonction, ce dernier demande à être précisé. Il faudra bien un jour spécifier les sources du financement (budget de l'Etat, Sécurité sociale, collectivités locales), la médiation juridique (l'employeur de droit) et le critère retenu comme contrepartie du salaire (le temps de travail, le nombre d'habitants d'un secteur donné ou ayant choisi l'équipe, etc.).

Outre que ces choix engagent d'énormes enjeux se pose le problème de la coexistence de ces systèmes nouveaux avec une pratique traditionnelle mettant en avant la liberté de choix et d'installation.

Il existe également des obstacles d'ordre culturel. Certains paraissent importants aujourd'hui mais pourront se révéler minimes demain. D'autres ne se révéleront sans doute que lorsqu'on aura cessé de penser qu'ils étaient imputables au système socio-économique.

Par exemple, dit-on, les malades aiment la technique et ils y croient, ils veulent une prise en charge singulière, ils n'aiment pas penser à leur santé lorsqu'ils ne sont pas malades. Qui peut dire que ces stéréotypes du malade français des années 1960 et 1970 ne seront pas balayés d'ici peu par une nouvelle mentalité et l'influence des jeunes générations ?

En revanche, qui peut dire si le désir de reconnaissance sociale et affective des professionnels de santé trouverait son compte dans un système où bon nombre des gratifications traditionnelles auraient disparu ?

Qui peut prévoir la dynamique d'un « contrôle par les usagers » dans des structures qui mettraient le plus souvent face à face les payeurs avec leurs « employés » ?

Quoique nous n'en soyons pas là, ces diverses incertitudes sont déjà bien ressenties par les expérimentateurs. Un animateur d'U.S.B. (unité sanitaire de base) décrit son expérience puis conclut : « **[...] au niveau**

QUELQUES EXPÉRIENCES SUR LE TAS

La boutique de santé de Tours

Elle a été fondée il y a un an par un groupe de bénévoles provenant du milieu médical (quatre médecins, un pharmacien, une infirmière, deux employés de la Sécurité sociale, une assistante sociale). Une permanence est ouverte au centre de Tours deux fois trois heures par semaine. Cette boutique de santé ne dispense pas de soins, les membres du groupe répondent aux questions sur la santé et la maladie que les gens viennent poser. Elle est encore peu fréquentée pour l'instant. Un fait est pourtant significatif : la boutique reçoit un courrier très abondant (demandes de stages, demandes de renseignements émanant de personnes désireuses de lancer une expérience de ce type dans d'autres villes).

La maison médicale de La Villeneuve-de-Grenoble

Son personnel comprend quarante-cinq personnes (médecins généralistes et spécialistes, infirmières, orthophoniste, psychologue, administratifs). Son action est fondée sur :

— Une réflexion sur la médecine lente qui amène le médecin à une attitude de disponibilité à chaque cas.

— Une grande place donnée à la prévention.

— Un travail d'équipe auquel participent efficacement les infirmières et les hôtesses.

— Un travail en liaison avec les autres quartiers (et même parfois intervention directe).

— Une recherche de participation des usagers à la gestion.

— Un travail en relation avec les offices de travailleurs immigrés pour pallier les insuffisances de la médecine du travail.

Le principe de la maison médicale est que le médecin doit toujours pouvoir être interpellé mais sans jamais intervenir d'emblée. Du point de vue pratique, un certain nombre de prises en charge collectives ont été réalisées : « mini-conseils » de mères de famille ; prévention en matière psychiatrique ; information sur la contraception et l'accouchement ; développement de l'autopalpation du sein.

Pourtant, la prise en charge de leur santé par les usagers n'est que relative : la participation des usagers est insuffisante (leur action se situe plus dans un contexte de défense de la maison médicale face aux institutions que de participation réelle). Lorsqu'on enquête dans le quartier, la population s'estime très contente des services rendus, en particulier de pouvoir aller souvent et longtemps à la maison médicale. Le résultat est que les gens se soignent en fait moins eux-mêmes, ce qui engendre une grave contradiction : une telle volonté de démédicalisation aboutit parfois, en fait, à une surmédicalisation.

Parallèlement à cette expérience de maison médicale de quartier, des équipes de quartier ont été mises sur pied. Elles pratiquent une médecine lente et pluridisciplinaire. Elles ont surtout pour objectif de ne pas séparer les problèmes de santé des problèmes sociaux. Les problèmes de santé sont toujours envisagés dans le cadre de la vie de quartier et les réponses apportées peuvent se situer à plusieurs niveaux : médicale, sanitaire, scolaire, architectural, etc.

Le groupe santé de Cergy-Pontoise

Cette expérience a l'originalité de ne pas avoir été lancée par des professionnels de la santé. Tout est parti de l'initiative d'un groupe de femmes, militantes du cadre de vie, à propos de la « consommation santé », un « ras-le-bol des antibiotiques et des rhino-pharyngites » s'exprime. Un groupe de santé est mis sur pied ; il se fixe comme objectif de pouvoir intervenir dans la conception des équipements de santé qui sont prévus dans la ville nouvelle. Le groupe fait une plaquette, la diffuse, organise une exposition. Cette plaquette est un outil pour discuter avec la D.A.S.S. (Direction de l'Action sanitaire et sociale). Le débat qui suit met en évidence l'originalité de l'expérience.

Les manifestations de la population précèdent

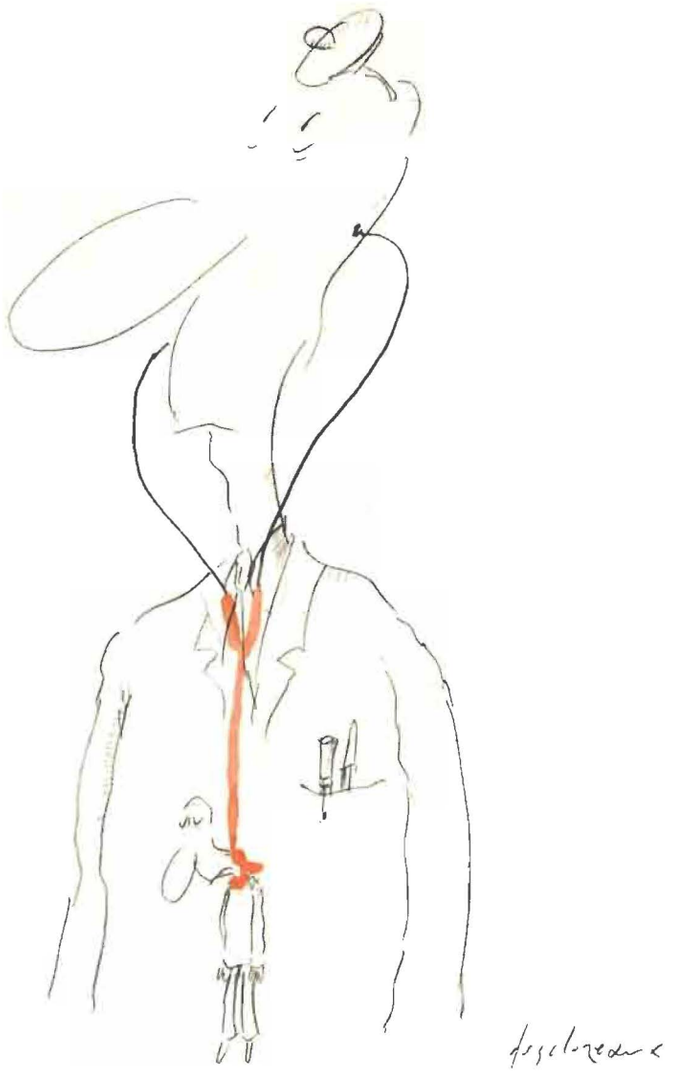

de la ville, une mobilisation semble se réaliser dans le sens d'une prise en charge collective des problèmes de santé, sous l'impulsion des groupes écologiques, des groupes femmes, de la Confédération syndicale du Cadre de Vie, etc. Cela permettra peut-être de préparer 1978 d'une façon plus saine et d'éviter que les projets de centres de santé, même s'ils bénéficient de l'appui des municipalités de gauche, ne soient que des structures du style "station-service bien équipée". Mais, d'un autre côté, si cette mobilisation se dessine, elle reste encore dispersée et assez peu préoccupée de la manière dont elle pourrait assez vite aboutir à la création de centres de soins et prévention qui soient gratuits et qui puissent être gérés par des représentants de la population. Aussi, pour l'instant, tenons-nous à ce que le cabinet puisse apparaître comme une structure ouverte, modifiable au gré de la mobilisation de la population (1). »

Cette réflexion dessine bien l'une des directions dans lesquelles pourra travailler notre atelier : prévenir la mise en place des stations-service médicales mais, aussi, désigner les conditions concrètes dans lesquelles un petit espace sanitaire, gaillardement défriché par quelques-uns, pourra être occupé par le plus grand nombre.

SERGE KARSENTY

(1) « Pratiques » n° 117, « Vers des unités sanitaires de base », par Jean-Yves Chetaille.

la structure. Au départ, il y a quatre ans, les femmes réclamaient de « la médecine ». Aujourd'hui, alors qu'aucun équipement n'est encore en place, le concept de santé a évolué à Cergy-Pontoise, les commissions et les groupes de réflexion vont au-delà de la réparation « médecine ». Ils sont à la recherche de moyens qui faciliteront l'épanouissement des personnes.

Une constatation significative : ce sont surtout des femmes qui se sentent concernées par cette démarche. Signe d'un rapport au corps différent de ce qu'il est pour les hommes ?

Un cabinet médical de groupe à Gennevilliers

Depuis quatre ans, un cabinet de groupe fonctionne à Gennevilliers avec comme objectif une plus grande prise en charge directe par les gens de leurs problèmes de santé.

Financièrement, chaque consultation tombe dans une caisse commune et le montant réparti entre les trois médecins et l'hôtesse d'accueil, venue participer au travail depuis un an. Chaque médecin perçoit 4 000 francs par mois, l'hôtesse 3 000.

Le médecin généraliste installé dans la même ville gagne entre 15 000 et 20 000 francs par mois.

Des réunions de parents sur les soins à donner aux enfants ont été organisées. Une réunion sur le thème de « la fièvre » a regroupé plus de trente participants. « *L'utopie*, dit un médecin de ce centre, *est qu'on n'ait plus besoin de nous.* » L'expérience montre que ce n'est pas facile.

De nombreux cabinets de ce type fonctionnent aujourd'hui en France, malgré les difficultés financières (dans la mesure où toutes les actions de prévention et d'information ne sont pas rémunérées). Des centres de soins infirmiers se sont également multipliés après 1968. Il y en a actuellement quatre-vingts qui regroupent quatre cent cinquante infirmières, aides-ménagères, sages-femmes, orthophonistes. Ils sont regroupés dans une Union nationale des Centres de Soins. Ils viennent tout juste d'être reconnus par le ministère de la Santé.

Le centre Norman-Béthune à Bruxelles

Cette expérience est née à l'initiative d'un groupe de médecins qui ont fondé, en 1964, le G.E.R.M. (Groupe d'Etude pour une Réforme de la Médecine).

Le centre Norman-Béthune fonctionne avec cinq généralistes, une infirmière sociale, une assistante sociale en stage et une kinésithérapeute. Les animateurs de ce centre forment, selon leurs propres termes, « *une communauté socialiste, révolutionnaire utopique* ».

Actuellement, une trentaine de ce type de centres de santé fonctionnent en Belgique.



LES RADIOS LIBRES

Le plus important est-il d'émettre?

■ Le débat sur le rôle des systèmes de radio-télévision se concentre en général, en France, autour du problème du monopole ; il est tentant alors de privilégier une analyse institutionnelle et juridique d'un phénomène qui présente pourtant bien d'autres aspects. Car, à côté du monopole juridique de la diffusion, coexistent des « quasi-monopoles de fait » en matière de production et de programmation : celui des professionnels et de l'appareil de formation, celui de l'accès aux moyens techniques, celui du monopole de financement public ou du recours à l'argent...

L'aménagement du monopole, comme en Italie avec la création de mille deux cents radios dites libres mais en grande majorité commerciales, ou les tentatives de sa remise en question, comme en France, notamment, avec les radios vertes, relancent le débat sans y apporter de réponse décisive.

Parallèlement aux problèmes de structures et à la lumière de ces expériences et tentatives, il faut s'interroger sur le rôle que peuvent jouer, dans une société conflictuelle, des médias de masse qui ne soient pas au service de la classe dominante, de ses intérêts, de ses systèmes de valeurs et de codes culturels ; cette interrogation porte non seulement sur la partie des programmes étiquetée « information » mais, au-delà de la séparation artificielle des genres, des programmes distractifs ou culturels. Ce qui est en question, à cet égard, c'est l'assimilation des médias de masse à une source de diffusion « tout public » visant à effacer, par nature et parfois avec le concours de modalités institutionnelles et financières, antagonismes et tensions, aspirations et sensibilités a-normales, expressions spécifiques de la diversité culturelle. Les systèmes de radio-télévision peuvent-ils s'analyser autrement que comme un instrument puissant, parce que quotidien, de la reproduction sociale ?

Quoi qu'il en soit des périodes de forte crise ou de transformations politiques et institutionnelles où les forces sociales et leurs organisations ont utilisé les médias pour en faire un instrument actif dans le processus de mobilisation politique, la multiplicité, accompagnée ou non de la décentralisation des sources de diffusion (radios ou télévisions régionales ou locales), ne modifie pas, par elle-même, le rôle et la nature de l'instrument, même si elle crée des conditions matérielles favorables à l'ouverture et à l'éventuelle appropriation par des groupes militants.

Et l'on peut se demander à juste titre :

— Si les expériences actuelles traduisent la volonté de faire de l'information un enjeu autonome et central ou si elles sont nées d'une manière plus pragmatique du besoin de popularisation de certaines luttes ou mouvements sociaux ;

— Si la propriété de l'outil est déterminante ou si des stratégies d'investissement de moyens déjà existants peuvent également être envisagées durablement ;

— Quelles conséquences ces expériences introduisent dans le fonctionnement des différentes modalités de financement possibles : fonds publics, redevances des usagers, apports d'organisations, activités commerciales parallèles ;

— Quelles sont la conception et la pratique du contrôle, notamment quand les organisations politiques et syndicales ont la maîtrise de l'outil ;

— Dans le cadre de radios (ou de centres vidéo) de service, comment assurer un pluralisme réel, politique mais aussi culturel au sens large ;

— Quels rapports établir avec les professionnels pour éviter le dessaisissement des groupes porteurs : formes appropriées de contrôle, banalisation de la professionnalité, collectif intégré de production, professionnalisation de militants des organisations et groupes ;

— Comment concilier la nécessaire continuité de l'outil, ne serait-ce que pour garantir sa disponibilité permanente, avec l'inévitable discontinuité du besoin et de la capacité d'expression des organisations et mouvements porteurs, en fonction du rythme des périodes conflictuelles ou de l'évolution de leurs pratiques sociales.

Les radios libres italiennes

Il existe aujourd'hui, en Italie, plus de mille deux cents radios libres. Ce phénomène s'est développé très rapidement (en un peu plus de deux ans) et ne peut s'expliquer que par référence à la R.A.I. Celle-ci a été gérée pendant près de trente ans comme la propriété exclusive de la démocratie-chrétienne. Cette mainmise totale d'un parti politique n'a pas limité ses effets à l'information mais a également influencé l'ensemble des programmes qui n'ont évolué que dans le sens d'une usure et d'une perte de crédibilité de l'ensemble du système.

En juillet 1976, un arrêté de la Cour constitutionnelle reconnaissait le droit à l'existence de radios (et de télévisions) locales et leur donnait un premier cadre juridique.

L'appellation radio libre recouvre en fait deux réalités très différentes.

1. Les radios commerciales qui constituent la très large majorité et ne sont la plupart du temps qu'une mauvaise copie des radios périphériques. Ces stations ont souvent été créées par des petits entrepreneurs locaux mais il semble qu'aujourd'hui les grandes firmes des médias s'intéressent de plus en plus à ce secteur : certaines radios se sont également regroupées dans un « pool publicitaire » qui constitue probablement le premier embryon d'un réseau coordonné.

2. Les radios alternatives se situent à une tout autre place dans le champ politique. Elles sont liées aux organisations d'extrême gauche et, de façon plus générale, à ce qu'on appelle, en Italie, le Mouvement. Toutes ces contestations multiformes, organisées ou non (groupements féministes, homosexuels, objecteurs de conscience, chômeurs organisés), disposent souvent d'espaces autogérés (émissions dont ils ont le contrôle total) dans les radios alternatives. Quant à l'information, elle fait largement appel aux techniques du direct (utilisation du téléphone par de multiples correspondants bénévoles).

Télévision communautaire et vidéo au Québec

Thetford-Mines : trente et un mille habitants, 81 % de la population active syndiqués. Le plus grand centre de concentration au monde de mines d'amiante est contrôlé (ainsi que la vie locale) par une multinationale.

En 1973, les travailleurs décident d'exploiter les possibilités offertes par l'existence sur la ville d'un réseau de câbles et se font accréditer par la juridiction provinciale pour gérer une chaîne locale diffusée sur le réseau.

A l'occasion d'une très longue grève dans les mines, l'usage de l'outil de communica-



tion a joué un rôle de première importance, notamment en renforçant d'abord l'action du front syndical mais également en modifiant certaines situations traditionnellement figées (rapport des travailleurs aux médias, pression des femmes de mineurs sur la structure syndicale, etc.).

Médias communautaires : « La révolution tranquille » de 1960 fit démarrer au Québec l'idée d'une animation sociale avec un budget important offert par l'Etat. Cette situation devait engendrer une floraison de projets audio-visuels avec une inéluctable fédération de ces initiatives pour pouvoir répartir les crédits de l'Etat : le Conseil des Médias communautaires.

« Filmer n'importe quoi mais filmer ! » Les objectifs de l'animation sociale ainsi déviés ont permis à l'Etat de récupérer assez facilement toutes les initiatives en décidant de l' « ouverture plus ou moins grande du robinet à finances ». Le Conseil des Médias, fonctionnant sur lui-même, assurait une défense corporative des droits des T.V.C. (1), sans grande visée politique. Le Conseil s'alourdissant et se centralisant à Montréal avec une structure calculée sur les modèles dominants, certains de ses membres firent en sorte que l'organisme se saborde.

Désormais, les télévisions communautaires se proposent d'être des outils au service d'une réflexion politique, sociale, culturelle et dans laquelle la T.V.C. ne sera qu'un seul moyen parmi tant d'autres.

(1) Télévisions communautaires.

« En France, vous cherchez des outils pour transformer un rapport de forces. Alors que chez nous on a voulu chercher le rapport de forces pour pouvoir utiliser l'outil. »

Les militants québécois se félicitent de ce que la « cote d'amour internationale » ait bien diminué pour la T.V.C., car cela va permettre de démystifier le médium, d'éviter qu'il soit branché uniquement sur les expériences qui ont vu et déjà provoqué une saturation d'information.

Les radios libres en France

Radio Beau Délire. Radio Beau Délire a commencé à émettre le 18 juin 1977 et se réfère à l'article 19 de la Déclaration des droits de l'homme pour l'opposer aux risques encourus par ceux qui violent le monopole des télécommunications : **« Le Goulag des ondes qui réduit au silence un groupe de dingues de la radio ».**

Un journaliste anime la station avec son frère technicien qui a construit l'émetteur ; il défend radio Beau Délire comme une radio privée régionale dont l'objectif (lointain ?) est de concurrencer Radio-Luxembourg. Il revendique le droit de faire sa radio, de choisir son information sans être le porte-parole des différents groupes ou organisations sociales locales...

Radio Verte. S'appuyant sur les déclarations du président de la République relatives au pluralisme de l'information (tous médias confondus), Radio Verte s'oppose au monopole et revendique des radios résolument décentralisées et à statut non commercial, même si une partie du financement doit être trouvée dans la publicité (intelligente bien sûr !).

Radio Verte, c'est la radio subjective d'un groupe d'amis, « des nouveaux professionnels » au service aujourd'hui mais pas forcément demain des Amis de la Terre. Ce n'est ni radio-revendication ni radio-vérité.

Radio Verte préconise une limitation de la puissance des émetteurs et du nombre d'émetteurs que peut contrôler un même groupe.

Radio-Abbesses-Echo (18e). Radio-Abbesses-Echo est une radio où l'on veut donner la parole aux gens. Elle passe les cassettes faites par des groupes ou par des individus, sous réserve de la capacité de ceux-ci à maîtriser les problèmes techniques d'enregistrement et de mixage. Faite dans un style résolument « cool », elle passe également des petites annonces locales et vise à court terme à émettre régulièrement (une heure environ) le samedi ; l'émission s'accompagne habituellement d'une audition publique sur la place des Abbesses, lieu de prise de contact et de préparation pour les émissions suivantes.

Le groupe Vidéo 00. Ce groupe militant est né en 1971 et comprenait des gens militant dans l'écologie politique et d'autres proches de certains secteurs de la C.F.D.T.

→

Suite de la page 15.

Leurs premières bandes vidéo ont été tournées à Bugey (manifestation antinucléaire en 1971) et au Larzac dès le début des combats des agriculteurs (opération ferme ouverte).

Beaucoup de bandes ont été depuis tournées (mais sans diffusion au niveau national) avec des comités d'entreprise, des groupes de femmes (sur l'avortement), avec Angela Duval en Bretagne. Selon son expression, après avoir produit des bandes « contre », Vidéo 00 a ressenti le besoin de produire des bandes « sur ».

« Voir le tout petit démarrage de quelque chose et voir comment cela se développe ! » C'est ainsi que les sujets suivants ont été depuis abordés : utilisation des énergies nouvelles, expériences communales de type autogestionnaire qui se sont développées entre 1971 et 1977, projets sur Louviers, etc.

La diffusion de ces bandes s'est faite par les groupes écologiques, la gauche du P.S. et le P.S.U. et représente environ trois cents diffusions.

Mais, à un certain moment, le groupe n'a pu assurer toutes les demandes. Ainsi s'explique l'initiative de créer un collectif de diffusion rassemblant les groupes Vidéo 00, les Cent Fleurs, Out. Ce collectif fonctionne régulièrement aujourd'hui.

De l'ensemble des débats qui ont accompagné la présentation des expériences de radios locales ou de groupes vidéo ont émergé un certain nombre d'interrogations qui s'appliquent bien évidemment à la pratique de ces expérimentations mais qui devraient également contribuer à la remise en question des schémas traditionnels de fonctionnement des médias de masse.

Deux conceptions se sont affrontées, en matière de production « militante », avec celle d'une diffusion au coup par coup (Vidéo 00 ou Abbesses-Echo) et celle d'un mode de production et de diffusion alternatif au système actuel mais lui empruntant l'un de ses caractères principaux : la continuité et la permanence. Peut-on imaginer avec Vidéo 00 **« un jour par semaine sans télé » ?**

Si la première approche donne dans sa pratique une primauté aux luttes sociales (l'information comme arme pour d'autres secteurs d'expérimentation sociale), la seconde, prônée au titre d'une prise en compte de la qualité de la vie dans son ensemble, fait du secteur même de la communication un terrain de lutte. Mais elle ne remet pas en question le monopole des moyens de communication dans la gestion du temps « hors travail » des individus. **« Lutte, plaisir ou abrutissement ? »**

Le financement de ces expériences se pose dès que l'on veut imaginer leur fonctionnement en continu. L'habitude de la gratuité pour la radio, l'absence de programmes de financement (comme les programmes P.I.L. canadiens ou la National Welfare aux Etats-Unis) conduisent à poser le problème de l'alternative entre un financement par la publicité et un financement par les pouvoirs déjà en place (Etat, collectivités locales). La formule : **« A tout faire, je préfère un financement par la publicité »,** qui est compréhensible quand elle est exprimée par un défenseur des radios privées alternatives (Beau Délire), manifeste, quand on l'entend de la part des radios vertes, une défiance absolue à l'égard des pouvoirs constitués et de la menace de contrôle qu'ils représentent. L'objectif annoncé par les radios locales n'est-il justement pas celui d'un **« développement autonome qui sera peut-être récupéré un jour par l'Etat mais qui aura contribué, en refusant de se situer par rapport à lui pour ne pas être marqué par sa logique, à faire un peu avancer les choses ».**

Le débat sur la légitimité des radios locales, généralement contestées par l'Etat sur des arguments juridiques ou techniques, se place difficilement sur le terrain politique.

La contrainte réelle apportée par l'encombrement de l'espace hertzien (on ne peut imaginer de pouvoir disposer en un lieu donné de plus d'une trentaine de fréquences) oblige cependant à poser le problème du contrôle collectif de cet espace limité.

Résoudre ce problème en continuant à chercher une solution aux problèmes de financement a conduit à élaborer l'hypothèse d'une « inversion de la pyramide », à passer du modèle où une élite (un monopole de professionnels parisiens) s'adresse à l'ensemble de la population au modèle d'une organisation où des productions locales « remontent » en fonction de leur intérêt la pyramide du réseau de diffusion.

Peut-on pour autant imaginer une « ouverture du monopole en place » sans mettre sur pied une nouvelle législation précise ? Chacun reconnaît que l'on se doit d'éviter, en tout cas, l'instauration d'une nouvelle situation « à l'italienne » où les radios de type alternatif ont servi à briser le monopole de la R.A.I. pour faire le lit d'un système majoritairement commercial. Peut-on souhaiter le développement de radios aussi « libres » que les produits de même nom ? Quelle sera alors la règle d'attribution des fréquences ? Contrairement à la pratique des groupes vidéo, où l'approche de la question du pluralisme se règle dans l'adéquation idéologique ou politique du groupe militant et de ses partenaires, tant au niveau de la production qu'à celui de la diffusion, la question du pluralisme ne peut être esquivée pour les radios locales.

Celles-ci l'ont rencontrée d'ailleurs en refusant, par exemple, d'accepter la venue de Radio Fil bleu (radio libre giscardienne) au collectif du Larzac. Peut-on simplement occuper une fréquence d'émission en se légitimant comme **« une bande de huit zozos passionnés par la radio » ?** Mais **« la France compte cinquante millions de zozos sans compter les écologistes allemands » !**

Une question, souvent rejetée, peut-être parce que l'histoire des radios locales est encore trop récente en France, a été cependant reprise ; c'est celle de l'étude de l'impact, de la connaissance (ou du souci) des publics.

Le développement des systèmes expérimentaux pourra-t-il pervertir le système dominant des médias, robinets officiels (en tout cas contrôlés par l'Etat) à image et son, ou seront-ils contraints à sa reproduction ?

Derrière cette problématique s'est dégagée la question fondamentale de la formation (et pas à l'école !) à la production audiovisuelle.

L'expérience des groupes vidéo ou des radios libres est plus caractérisée par une prise en charge de la production, avec un accueil éventuel de demandes extérieures, que par un souci de formation de la population (individus, groupes ?) pour laquelle ces groupes veulent travailler.

La production les « vaccine » contre le modèle unique des médias. Ils peuvent devenir eux-mêmes de nouveaux profesionnels : leur expérimentation pourrait s'apparenter au processus nord-américain où les départements audio-visuels des collèges et des universités, les radios locales constituent une continuité d'initiation, de formation et de professionnalisation.

Mais pour le public, qui passe en moyenne plusieurs années de sa vie devant le petit écran, tout reste à faire. Le plus important est-il d'émettre ?

Pour conclure, la gauche « officielle » (singulièrement absente de l'atelier au moment même où, dans la présentation générale du Forum, les radios libres, citées plus souvent qu'à leur tour, semblaient symboliser l'expérimentation sociale) s'est vue contrainte de comprendre un secteur d'activités **(« on est peut-être des zozos mais on travaille »)** qui cherche avant tout son autonomie expérimentale.

Il s'agit, pour elle, d'imaginer la mise en place d'un système de contrôle décentralisé de la communication sociale et d'y trouver, dans le même temps, une inspiration pour le renouvellement des structures traditionnelles qu'elle pourrait avoir un jour la charge de gérer.

FRANÇOIS DELINUCHE

LES ECOLES NOUVELLES

Le temps d'apprendre et le temps de rêver

■ Faut-il rappeler les grands ancêtres de l'école nouvelle : Montessori, Decroly, Steiner, Cousinet ? A ces efforts de rénovation de l'institution scolaire se sont ajoutées, depuis quelques années, des tentatives plus radicales que l'on regroupe parfois sous le vocable d' « écoles parallèles » ou d' « écoles sauvages ». Leur but n'est plus d'améliorer l'école mais de déscolariser la société. Beaucoup de ces initiatives restent marginales. Il y a là, cependant, un trésor d'expérience qui mérite attention. Luc Bernard a décrit une douzaine d'entre elles dans son enquête sur « les Ecoles sauvages » (Stock). On peut en citer un certain nombre.

Ecoles parallèles : Terrevigne-en-Beaujolais ; le Tournesol, à Lyon. **Associations de parents :** la Barque, rue Baudricourt à Paris ; l'A.R.E. (Association pour les Relations éducatives), rue d'Arcueil à Paris ; la Mosaïque, à Gex. **Collectifs d'enfants :** à la Cure, Saint-Lyé-la-Forêt ; à Argenteuil. **Pensionnats :** le Har, à His 31260 ; l'école en bateau : P.W. International School. **Ecoles secondaires parallèles :** l'A.C.C.E.N., rue d'Arcueil à Paris ; l'Ecole et la Ville, rue René-Boulanger à Paris.

Ces écoles alternatives sont évidemment toujours des écoles privées, qui ne sont même pas toujours reconnues officiellement. Elles touchent presque uniquement des enfants de la bourgeoisie intellectuelle et tendent ainsi à accentuer les inégalités : « **Elles favorisent certains enfants, ceux dont les parents s'occupent, ceux des bourgeois,** note Luc Bernard ; **éparpillées, une à une, elles risquent de devenir une réserve de gosses issus de milieux aisés.** »

Malgré leurs limites, ces écoles parallèles restent pourtant porteuses d'une recherche essentielle : celle de nouveaux rapports entre le savoir et l'expérience. A côté de ces tentatives souvent éphémères existent des écoles nouvelles aux buts plus limités peut-être mais dont la réussite est indéniable.

● Le lycée expérimental d'Oslo

Un jour de 1966, trois lycéens norvégiens, qui en avaient assez de leur lycée, publièrent un tract proposant un lycée où maîtres et élèves auraient les mêmes droits.

Ecole publique avec des fonds publics, ce lycée inaugura quelques nouveautés : pas de présence obligatoire au cours pour les élè-

→

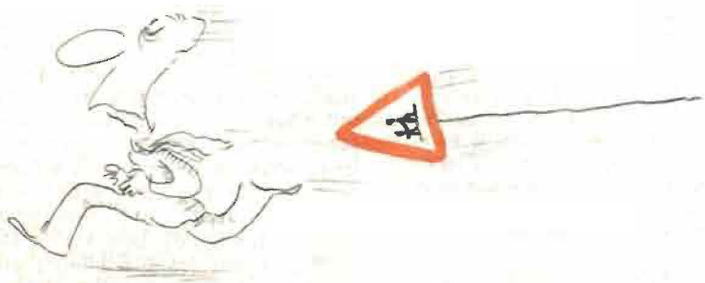

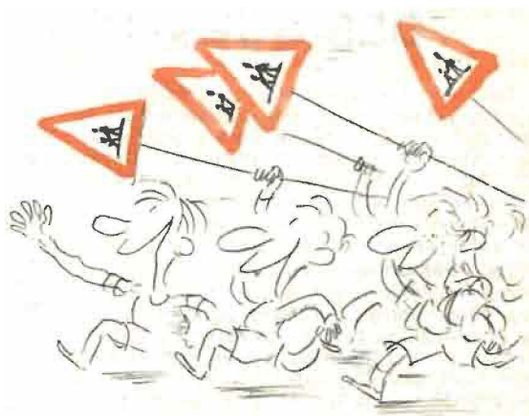

Suite de la page 17.

ves et non-information des parents à propos des absences ; pas d'obligation statutaire de notation d'élèves ; pas de communication de résultats aux parents ; possibilité de répartir à son choix, sur les trois années, les matières obligatoires et facultatives ; administration mixte du lycée par les enseignants et les lycéens, par l'intermédiaire d'assemblées générales et d'un conseil exécutif proposant le directeur de l'établissement au ministère.

Le lycée d'Oslo (et sa première directrice, qui relate l'expérience dans « Un lycée aux lycéens », Cerf) rêve d'une nouvelle organisation, que Mosse Jorgensens exprime dans le choix : **« Aurons-nous une démocratie directe, avec une direction centrale, ou une démocratie indirecte, donc représentative, qui permet plus facilement de décentraliser la direction ? »**

Le lycée expérimental d'Oslo pose avec beaucoup de conviction la question centrale de la « démocratie à l'école ». Et l'on pourra toujours se reporter avec profit aux vingt-six suggestions d'un nouveau « que faire ? » en matière pédagogique.

● La Source

Cette école a été créée en 1946 par Chatelain et Cousinet, à Meudon, dans la banlieue parisienne ; d'abord limitée aux classes primaires, l'école s'est progressivement étendue aux cycles préscolaire, élémentaire et secondaire. Les fondateurs ont créé une institution qui, plutôt qu'une école conçue pour que des maîtres enseignent à des élèves, serait une « maison des enfants, des parents et des maîtres », un lieu où, avant tout, les adultes aient la possibilité de vivre avec des enfants. Ce projet est réalisé dans le secteur privé, hors des contraintes et des contrôles administratifs.

Le bâtiment est une maison dans un jardin ; il n'y a pas de tranches horaires, le travail n'est pas fractionné en matières ; les enfants travaillent selon leur rythme et choisissent leurs activités ; les enseignants sont choisis plus sur des critères de personnalité que sur des critères universitaires. L'ajustement des enseignants à leur tâche et la coordination entre eux se font dans de fréquentes réunions ; enfin l'école accueille en permannece des visiteurs.

A l'occasion d'une extension de l'établissement ont été mis en place des groupes de niveaux pour les mathématiques qui fonctionnent en même temps que les « groupes de vie », dans lesquels sont insérés les élèves pour les autres activités. La classe n'existe plus comme unité pédagogique. La pédagogie de la Source se veut essentiellement centrée sur l'enfant ; l'enfant est appelé à analyser lui-même ses besoins, à s'autoévaluer et à se situer par rapport à son devenir et aux ressources qui sont à sa disposition. L'enseignant n'est pas un enseigneur, son activité est axée sur la démarche de l'enfant. Son rôle dans la classe a trois aspects principaux : l'observation des élèves, l'action didactique, comme action d'aide à l'activité des élèves, l'animation.

La Source met l'accent sur la présence d'un adulte disponible, attentif, chaleureux et innovateur ; mais cet idéal peut être contrecarré par des obstacles : exigence de préparation aux examens, élèves de milieu privilégié, rapports hiérarchiques dans l'école.

● L'école de la rue Vitruve

Depuis 1962, une équipe d'instituteurs a transformé sans bruit une paisible école primaire du 20e arrondissement à Paris en école expérimentale. Cette école compte deux cents élèves environ pour une dizaine d'enseignants. C'est l'une de ces expériences menées avec l'accord de l'I.N.D.R.P. (Institut national de la Recherche pédagogique). Les élèves participent à l'organisation de la vie de l'école : chaque semaine, un groupe d'enfants délégués (ils changent tous les quinze jours) débat avec les enseignants des problèmes de l'école. Il n'y a pas de grand projet théorique mais une préoccupation constante : rendre les enfants actifs et faciliter leur ouverture sur la vie. Après avoir organisé une fête, les enfants ont, par exemple, composé un livre à partir de leurs dessins et de leurs textes, assurant eux-mêmes son impression dans une imprimerie du quartier ; ils ont ainsi été nombreux à discuter avec les ouvriers de l'imprimerie, découvrant de l'intérieur un monde nouveau pour eux. Des classes vertes fonctionnent régulièrement malgré les difficultés financières ; elles sont l'occasion d'enquêtes sur la vie locale.

A côté de ces expériences proprement scolaires, on doit également signaler des expériences originales de formation des adultes. L'exemple italien des « cent cinquante heures » est particulièrement intéressant à cet égard ; il est malheureusement trop peu connu en France. Lors du renouvellement des conventions collectives de l'automne de 1973, les organisations syndicales italiennes ont réussi dans plusieurs secteurs à faire reconnaître par l'entreprise le « droit des travailleurs à l'étude ». Il s'agit d'un temps de formation payé par le patron (droit à cent cinquante heures par travailleur pour une période triennale), pris sur le temps de travail, géré par les travailleurs eux-mêmes et dispensé dans les écoles et les universités. Faisant le bilan des deux premières années d'expérience, un colloque syndical tenu à Pavie, en juillet 1975, a rappelé le but dans lequel avait été conquis le droit à l'étude : contester le rapport actuel entre le savoir et l'expérience qui entretient la division du travail dans l'usine, permettre aux travailleurs d'acquérir un niveau de connaissances minimales et une certaine capacité d'expression

DES QUESTIONS BRULANTES

● Des tonnes d'ingéniosité, de dynamisme et de ce qu'il faut bien appeler du dévouement se dépensent ainsi dans des dizaines d'expériences qui naissent et (souvent) meurent un peu partout. Cela donne parfois l'impression d'un énorme gaspillage d'énergie : chacun recommence pour son compte, dans son coin, en ignorant, la plupart du temps, ce qui s'est fait ailleurs.

Faut-il s'en plaindre ? Le caractère anarchique de ces multiples essais n'est-il pas préférable à l'expérimentation contrôlée, planifiée, autorisée et centralisée par des bureaucrates ? Vaste question : le changement social s'effectue-t-il mieux dans ces tâtonnements répétés ou dans des programmes politiques soigneusement dosés ?

● Le modèle scolaire doit-il prévaloir ou faut-il « déscolariser » les processus d'apprentissage ? Plus précisément : faut-il maintenir des lieux, des âges, des temps et des modes spécifiques d'apprentissage ou bien faciliter la recherche, par les intéressés eux-mêmes, de moyens adaptés à leurs besoins d'apprentissage ?

Autrement dit : étant donné ce que l'on sait des habitudes et du comportement des partis et syndicats de gauche, quelle chance y a-t-il qu'un gouvernement de gauche aille dans le sens de la « démonopolisation » et de la « déprofessionnalisation » de l'éducation (comme de la santé, des médias, etc.) ? Mais, d'autre part, étant donné ce que l'on sait des partis et syndicats de droite, n'est-il pas illusoire de penser qu'ils laisseraient sans réagir se développer librement une autogestion tous azimuts ? L'action politique de prise du pouvoir n'a-t-elle pas pour objectif de mettre hors d'état de nuire ces ennemis de l'expérimentation et du changement social ?

Allons plus loin : le capitalisme, qui affiche volontiers des valeurs de créativité, d'innovation et de liberté individuelle, qu'a-t-il à perdre à la prolifération d'expériences « démonopolisées » qu'il trouverait rapidement le moyen de récupérer ? Le monopole de l'enseignement (comme de la télévision, etc.) n'est-il pas encore le plus sûr rempart contre l'appétit insatiable des intérêts privés ? Faut-il risquer de l'échanger contre celui des « grands monopoles » ?

MICHEL CLEVENOT

et de communication pour établir une plus grande égalité entre tous, cimenter une véritable culture collective par la discussion et la réflexion sur la vie dans l'entreprise et dans la ville, développer la capacité d'intervention collective sur les conditions de vie et de travail.

Il ne s'agit donc pas d'une formation permanente uniquement conçue comme un instrument de promotion individuelle ou de culture personnelle. Les syndicats ont défini les cent cinquante heures comme un instrument collectif de développement culturel, comme un moyen de renforcer le pouvoir de contrôle collectif sur les conditions de travail, comme l'occasion de faire pression sur l'école traditionnelle, comme un instrument d'unification des travailleurs confrontés à des problèmes communs.

Le premier objectif des « cent cinquante heures » est actuellement de permettre à tous ceux qui n'ont pas le niveau du certificat d'études — ils sont 35 % en Italie — de se « réapproprier l'école primaire ».

Apprendre à parler, construire une connaissance collective de la société : c'est dans ces deux termes que se résume la finalité de cette nouvelle « école primaire » dont les sujets de cours et les méthodes pédagogiques sont élaborés avec les travailleurs. L'expérience est également en train de s'étendre au niveau secondaire et a déjà touché l'Université ! Des expériences particulièrement novatrices ont eu lieu à ce dernier niveau. En 1975, plus de cent séminaires de recherche ont été organisés dans les universités, mêlant travailleurs et étudiants. A Turin, des travailleurs de chez Fiat et des étudiants ont ainsi travaillé ensemble pendant un an sur l'organisation du travail. A Pavie, des étudiants en médecine et des ouvriers du textile ont participé à un séminaire commun sur la santé dans l'entreprise. Les séminaires de recherche ont l'avantage de ne pas être des « cours pour les ouvriers ». L'université, en ouvrant timidement ses portes aux travailleurs, oblige les étudiants et les professeurs à changer leurs perspectives et leurs méthodes de travail.

Le document élaboré par le F.L.M. (syndicat unifié de la métallurgie), lors du colloque de Pavie, précise les conséquences de cette nouvelle conception de la formation.

Les cent cinquante heures à l'université posent en « termes provocateurs » la demande de connaissance que les travailleurs attendent des structures universitaires. Dans le passé, le syndicat s'est contenté de demander à l'université de faire des recherches « alternatives » centrées sur des problèmes qui intéressaient le mouvement ouvrier mais sans modifier la structure universitaire dans laquelle s'élaboraient ces recherches. Aujourd'hui, avec les cent cinquante heures, il est possible de modifier le processus de recherche et de faire que les travailleurs y participent activement. Prendre en compte l'expérience des travailleurs et leur patrimoine propre de connaissances techniques pour reconsidérer l'organisation du travail en fonction des intérêts de la classe ouvrière ; analyser les problèmes des différents revenus productifs et leurs interrelations ; développer une méthode de recherche dans laquelle les intéressés peuvent s'approprier les éléments de connaissance pour agir sur leurs conditions de vie et leurs conditions de travail : ce sont là des indications qui ne sont pas seulement valables pour les travailleurs intéressé par les cent cinquante heures. C'est l'université elle-même comme structure de formation de masse qui est concernée. Avec les cent cinquante heures, ce sont ainsi les notions mêmes d'acquisition et de constitution du savoir qui se trouvent interrogées. On comprend que cette conquête ouvrière n'ait pas toujours été appréciée par ceux qu'elle remettait en question. Bien des conseils d'usine trouvent même qu'il a souvent été plus difficile d'obtenir des enseignants le changement des méthodes traditionnelles que de faire céder les patrons pour obtenir les cent cinquante heures.

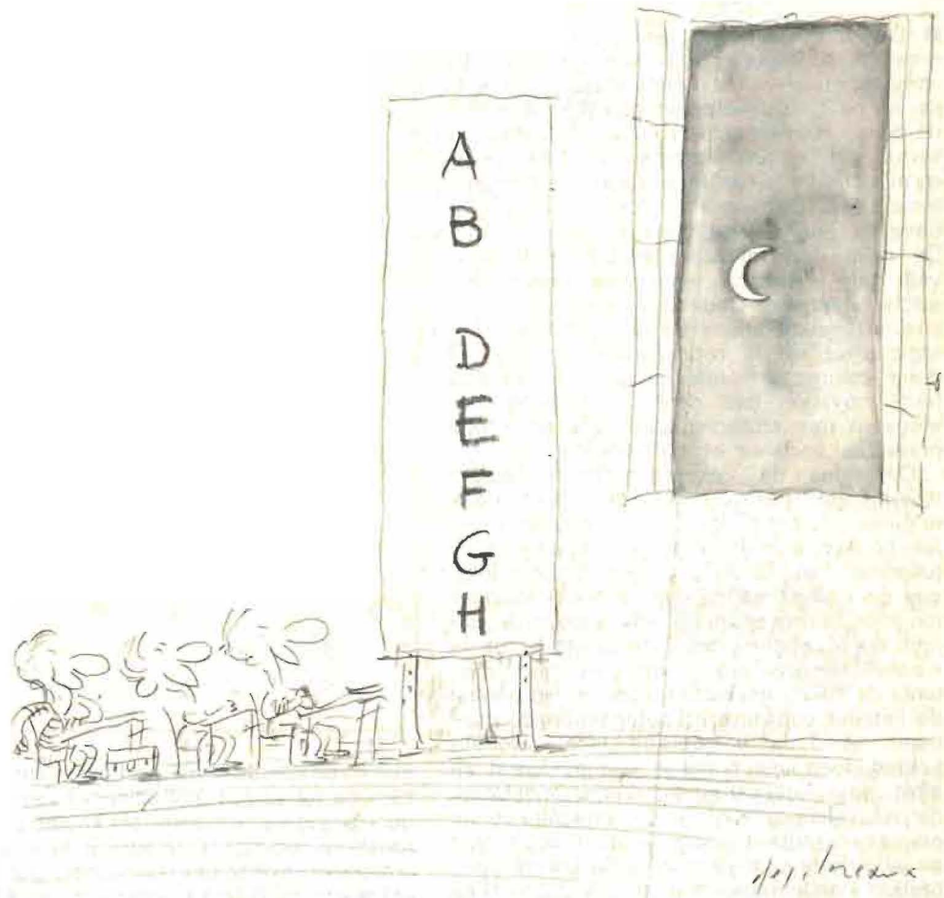

Bien sûr l'expérience n'en est encore qu'à ses débuts. En 1974, ce sont seulement vingt mille travailleurs qui ont pu se « réapproprier l'école primaire ». En 1975, une centaine de séminaires de recherche ont été organisés dans une trentaine d'universités. Les difficultés sont nombreuses : résistance d'une partie du corps enseignant, pesanteur de l'Education nationale, risque de voir les conseils d'usine se contenter de faire le recrutement sans réflexion collective suffisante sur les besoins des travailleurs, limitations tenant aux termes des contrats de 1973, etc.

Pourtant, les cent cinquante heures apparaissent comme une tentative originale pour changer l'école et permettre la formation d'une véritable culture collective. Une expérience à suivre, qui est en passe de réussir ce qui a échoué à Vincennes.

JEAN-PIERRE DUPARC

LES INSTITUTIONS COMMUNALES

Donnez-nous notre démocratie quotidienne

■ Les militants qui se réclament de l'expérimentation sociale sont volontiers « anti-institutionnels ». L'expérimentation, disent-ils, ne peut se développer que hors des institutions, souvent contre elles. L'institution serait par nature antiexpérimentale, puisqu'elle codifie la réalité, encadre les comportements et les rapports sociaux, fige la vie dans ses normes et dans ses règlements. De même ces militants éprouvent-ils souvent une méfiance instinctive envers les partis politiques. Ceux-ci sont en effet perçus comme instances de la répétition idéologique et de la reproduction sociale, et donc comme fondamentalement hostiles à toute novation tant dans le domaine des idées et des attitudes que dans celui des pratiques sociales et politiques.

Ce refus de l'expérimentation sociale imputé aux partis politiques aurait deux origines : 1. Leur logique de « pouvoir » qui les pousse à exercer un « monopole institutionnel » sur la vie politique. 2. Leur logique de « globalisation » qui incite à sacrifier toujours la novation, fût-elle marginale, au nom de la « cohérence » du projet et de la « cohésion » de l'organisation. Pour ces militants de l'expérimentation sociale, les débats de l'atelier consacré à l'autogestion du quotidien et à la démocratie locale constituaient donc une gageure : ils portèrent en effet, pour l'essentiel, sur l'expérimentation de nouvelles pratiques de pouvoir et de nouveaux rapports sociaux non seulement **au sein** de la commune mais **du fait** de l'institution communale en tant que telle. Bien plus, dans les cas étudiés, ce n'était pas seulement l'institution communale qui se voulait agent d'expérimentation, c'étaient les partis politiques eux-mêmes à travers l'institution communale. De bout en bout, les quelque quarante participants de cet atelier vécurent ce paradoxe : au fur et à mesure qu'ils précisaient leur problématique, celle-ci tendait à relativiser le rôle de l'institution ; de sorte qu'on aurait pu reformuler ainsi le thème de l'atelier : « De la démocratie locale à l'autogestion du quotidien : portée et limites de l'expérimentation institutionnelle. » Mais, simultanément, au fur et à mesure que les participants apportaient des expériences concrètes à analyser, l'institution communale et les partis politiques retrouvaient une position centrale.

La réalité de l'expérimentation sociale en matière de démocratie locale apparut d'abord, au cours de ce Forum, comme une réalité en creux, comme un manque, comme une nostalgie de ce qui n'existait pas. Certes, il y a des expériences mais elles demeurent limitées, dans leur nombre comme dans leur portée, et surtout extrêmement fragiles. Malgré l'effort fait pour partir de l'exposé d'expériences positives (cf. l'encadré, p. 22, sur Bouguenais, Meylan et Pavie), une bonne partie des réflexions portaient sur « pourquoi ça ne se fait pas ailleurs ? » ou « pourquoi ça ne va pas plus loin ? ». Et ces interrogations ouvraient la voie à la litanie des critiques envers des élus, des partis, des associations. Il faut revenir sur ces critiques en ce qu'elles révèlent la logique vécue du système actuel de démocratie locale et indiquent des pistes pour sa transformation.

Les associations occupent aujourd'hui, en France, une place à la fois contradictoire et ambiguë. Contradiction quantitative d'abord, en ce sens qu'il y a à la fois, dans nos communes, pléthore d'associations et faiblesse du mouvement associatif. Contradiction qualitative ensuite, en ce qu'elles sont des éléments de structuration de la « société civile » hors du champ institutionnel en même temps qu'elles sont souvent l'instrument d'une emprise de l'institution sur la société civile. Ambiguïté sociale et politique enfin, en ce sens qu'elles sont souvent, à travers la contestation d'une bourgeoisie notabilière installée aux postes de commande de la commune, le tremplin pour la prise de pouvoir d'une nouvelle bourgeoisie et l'installation de nouveaux notables. Pour y voir plus clair dans le maquis du phénomène associatif, il convient de distinguer différents types d'associations. J'en vois pour ma part quatre, correspondant à quatre fonctions dominantes.

— Les associations où domine la fonction de « sociabilité », type amicales, clubs, etc. Ce sont de loin les plus nombreuses, les plus stables et les plus actives dans une commune. Elles permettent à des gens ayant un certain nombre d'intérêts communs de se rencontrer et de « commercer ». Elles entretiennent des coutumes et des rites. Les militants ont souvent tendance à les ignorer ou à les mépriser ; c'est que leur rapport au pouvoir municipal est « sans problème » : elles demandent peu et obtiennent généralement ce qu'elles demandent (une salle, telle ou telle facilité municipale, voire une subvention), car ce qu'elles demandent ne prête pas, comme on dit, à conséquence... C'est pourtant une erreur de les considérer avec condescendance, car leur permanence même indique bien qu'elles remplissent une fonction « communautaire » irremplaçable.

— Les associations où domine la fonction de représentation et de défense corporatives dont le type est l'association de commerçants. Le militant politique a tendance à s'en méfier, à les accuser de défendre des « intérêts égoïstes » — c'est également une erreur ; comme si la possibilité d'expression d'intérêts sectoriels ou particuliers était illégitime, comme si la possibilité d'apparition de conflits d'intérêts sur des enjeux locaux (tel aménagement, tel schéma de circulation, etc.) n'était pas justement la condition nécessaire pour qu'existe un champ spécifique d'exercice de la démocratie locale ! Un « système politique » ne peut se développer que par l'existence de conflits sociaux qu'il est de son ressort de traiter... Plutôt que de refuser cette légitimité aux « intérêts particuliers », ne faudrait-il pas se demander quels sont les intérêts qui ne peuvent pas s'exprimer sur des enjeux de vie quotidienne et de cadre de vie et à quelles conditions ils pourraient le faire ?

— Les associations où domine la fonction de représentation « d'usagers » de tel ou tel équipement ou service public — associations de parents d'élèves, associations familiales, etc. Ce sont les associations qui jouissent auprès des partis politiques de la plus grande légitimité, car elles remplissent une fonction codifiée, attendue. Selon une analogie expressément revendiquée par certaines d'entre elles, ce serait une fonction de « syndicalisme du cadre de vie ». Au lieu de se battre pour la réappropriation par le travailleur de la plus-value créée par son travail et pour le contrôle des conditions de sa création, elles lutteraient pour l'appropriation et le contrôle par les usagers des valeurs d'usage créées par les équipements et services collectifs. Mais, si elles sont les plus « légitimes », ces associations sont également celles qui sont le plus étroitement liées au fonctionnement des appareils institutionnels. Ce sont leurs dirigeants que

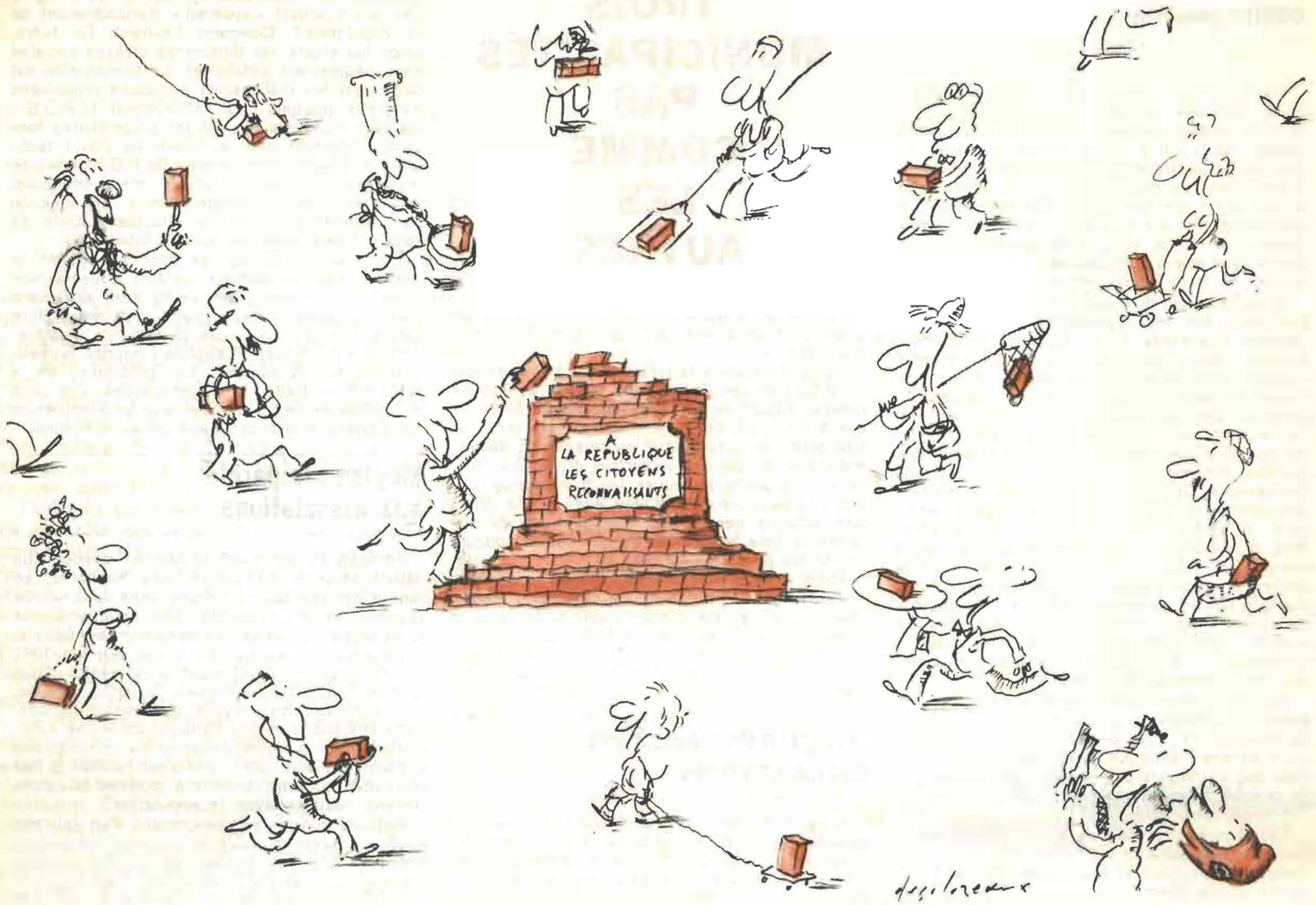

guette le plus souvent le danger de la notabilisation.

— Les associations, enfin, qui luttent contre (ou pour) le pouvoir communal en tant que tel. Luttes urbaines, associations dites « de participation », G.A.M., comités de défense, comités d'action... C'est le règne de la plus grande confusion et de la plus grande ambiguïté. On y trouve de tout, du groupuscule gauchiste qui investit provisoirement ce « terrain » en attendant de trouver mieux ailleurs, du jeune cadre récemment transplanté impatient de se faire une place au soleil, très peu d'ouvriers mais aussi une nouvelle génération de militants (éducateurs, animateurs socioculturels) convaincus que le pouvoir local constitue un enjeu et un terrain privilégié pour faire apparaître de nouvelles pratiques de pouvoir et de nouveaux rapports sociaux. Bref, ces dernières associations, avec leurs fragilités et leurs contradictions, sont le lieu de prédilection pour le développement de l'expérimentation sociale en matière de démocratie locale.

Mais, en tant que telles, elles n'ont que très rarement d'existence durable. Naissant et se développant le plus souvent « en réaction » contre des interventions du pouvoir communal, elles se nourrissent de leur rapport à l'institution communale... et s'accomplissent dans sa conquête.

Les expériences les plus novatrices en matière de démocratie locale sont d'ailleurs celles conduites par des municipalités qui avaient été conquises par des équipes nées de ce type d'association.

Nous sommes donc ramenés au cœur du problème : de nouvelles pratiques de pouvoir dans la commune, une ouverture vers l'autogestion du cadre de vie, la diminution de la « prise en charge » des « problèmes sociaux » par l'institution au profit de la prise de responsabilité par les citoyens eux-mêmes, tout cela passe par la maîtrise de l'institution. Il n'y a pas, apparemment, de court-circuit possible. On ne peut faire l'impasse sur le pouvoir dans l'institution, par l'institution et, en définitive, de l'institution elle-même.

Or la logique de développement du pouvoir de l'institution communale apparaît contradictoire avec le développement de pratiques autogestionnaires !

On ne peut, en effet, que constater le nombre infime de municipalités qui échappent à la logique de monopolisation du pouvoir, où le pouvoir conquis soit aussitôt redistribué aux citoyens. Bien plus, de nombreuses nouvelles équipes, qui ont conquis les mairies en critiquant l'absence d'information et de démocratie vivante dans la commune, les comportements autoritaires et la manie du secret des équipes sortantes n'ont de cesse, semble-t-il, que d'asseoir leur nouveau pouvoir en reproduisant les pratiques antérieures ! Les arguments ne manquent pas : il est trop tôt pour ouvrir les commissions municipales, car les élus ne maîtrisent pas encore bien les dossiers et ils risqueraient de se trouver en position de faiblesse. Il est trop tôt pour ouvrir l'information à l'expression libre de groupes extra-municipaux, car ce serait donner la parole à ceux qui viennent d'être battus avant que les nouveaux élus aient pu s'expliquer, etc. Chaque chose en son temps. Mais, en attendant, l'institution se referme sur elle-même.

Et les partis de gauche ne contribuent guère à son ouverture. Prisonniers de la logique de conquête du pouvoir d'Etat, les positions de pouvoir dans la commune ont pour eux une valeur instrumentale par rapport à cet objectif premier. Chacun procède donc à une sorte de comptabilité de ses acquis en la matière : « Nous avons tant d'élus municipaux, tant de villes de plus de trente mille habitants », etc. Il ne peut être question de disperser ces biens, il faut, au contraire, les capitaliser et les gérer comme un patrimoine. Et les militants eux-mêmes raisonnent souvent en ces termes. Ils ne s'intéressent au pouvoir municipal que pour le conquérir. Une fois gagné, on ne se préoccupe plus de ce qu'on en fait. Même si l'on est toujours prêt à discuter en section du « contrôle des élus », on n'a jamais le temps d'y discuter sérieusement de la politique municipale...

Les explications de ce phénomène tournent court si l'on s'en tient à la psychologie

Suite page 23. ——→

TROIS MUNICIPALITÉS PAS COMME LES AUTRES

Pavie : un rôle de contre-pouvoir

Cette vieille cité de la plaine milanaise, distante d'une trentaine de kilomètres de Milan, forte de ses quatre-vingt-trois mille habitants, représentait, jusqu'à il y a une dizaine d'années, un bastion de la tradition. Et puis 1968 a amené à l'université un mouvement de contestation qui a vite remis en question le pouvoir municipal traditionnel de la cité. Sur la vague de contestation, une équipe de gauche (socialistes, communistes et même quelques centristes de gauche) prenait en main les destinées de la ville.

La contestation des pouvoirs traditionnels avait pris appui sur des organisations volontaires de citoyens intéressés à la vie de leur quartier. Innovant alors par rapport à la loi italienne, l'équipe municipale avait décidé de donner de larges attributions à ces groupes de citoyens en assurant leur représentativité par des élections. De là sont nés les comités de quartier, dont les compétences tiennent autant à l'examen des grandes questions de la vie communale (plans d'urbanisme, budgets, plans de développement économique et social, plan des équipements) qu'à la gestion quotidienne de leur quartier. Plus récemment, des compétences plus larges ont été dévolues à ces comités concernant la participation aux conseils de gestion des équipements culturels, sanitaires, sociaux. Les comités de quartier sont ainsi plus des instances de contrôle démocratique, tant sur la vie de la commune que sur le fonctionnement du quartier, que des instances dé gestion.

La volonté municipale a été de différencier nettement les fonctions de contrôle des fonctions de gestion, les unes et les autres étant également décentralisées au niveau du quartier mais avec des institutions différentes. Ainsi les comités de quartier peuvent vraiment jouer leur rôle de « contre-pouvoir ».

L'expérience avancée de Pavie touche maintenant également à la production (comités d'entreprise de secteur) et à la consommation (lutte contre la vie chère).

Comment la municipalité conduit-elle la lutte contre la vie chère ? Les commerçants, là comme partout, sont très individualistes. Il existe, en Italie, deux grandes associations nationales de commerçants : la plus nombreuse, et de loin la plus forte, se situe à droite. La municipalité avait d'abord envisagé d'ouvrir elle-même un local de vente. Mais elle risquait ainsi de mettre en difficulté des petits commerçants. Elle a donc préféré rechercher avec eux un accord sur le contrôle des prix d'un certain nombre de produits alimentaires. Elle a, d'autre part, monté une coopérative associant producteurs et commerçants.

Le cas de Pavie, où l'expérience a été menée beaucoup plus loin que dans aucune ville française, permet de jeter une lumière nouvelle sur notre problématique. Le taux de participation très élevé semble lié à deux facteurs essentiels :

— **le pluralisme institutionnel.** La ville de Pavie offre l'image d'un véritable maquis d'institutions différentes. Cela ne va pas sans un certain désordre, mais cela brise, semble-t-il efficacement, l'établissement de monopoles institutionnels sur la vie collective. La voie de la « désinstitutionnalisation » de la vie sociale, la recherche d'une démocratie ouverte, pluraliste et autogestionnaire serait-elle liée non pas à moins d'institutions mais à plus d'institutions diversifiées et concurrentes ?

— **la politisation de la vie locale.** Politisation à deux niveaux : au niveau du conseil municipal lui-même, en refusant la proposition du P.C.I. de « compromis historique municipal » qui, en associant la démocratie-chrétienne à la coalition de gauche actuellement au pouvoir, créerait une démocratie consensuelle peu propice à l'entretien du débat démocratique permanent.

Politisation ensuite au niveau des comités de quartier et dans leurs relations avec le conseil municipal.

Pavie a résisté à la tentative (et à la pression du P.C.I.) de reproduire dans chaque comité de quartier l'équilibre politique du conseil (c'est le cas à Bologne), ce qui interdirait l'apparition de tout conflit politique entre les niveaux de décentralisation du pouvoir municipal et ce qui donnerait aux partis politiques un monopole sur le discours politique dans la ville, alors que la structure actuelle permet aux « groupes de base » présents dans les comités de quartier de concurrencer les partis sur ce plan.

Enfin, il apparaît clairement que cette politisation est liée à la prééminence clairement établie des organismes de décentralisation du pouvoir municipal et de contrôle politique par rapport aux organismes de décentralisation du pouvoir de gestion et aux associations corporatives ou sectorielles.

Bouguenais : opération portes ouvertes

Situé à 5 kilomètres de Nantes, Bouguenais compte douze mille habitants. C'est une ville industrielle ; la S.N.I.A.S. y a un important établissement et le nombre des emplois est supérieur à celui des actifs. Depuis 1971, Bouguenais est administré par une équipe municipale de gauche. Un certain nombre des conseillers viennent du P.S.U. ou avaient animé des associations qui critiquaient la carence de l'administration en place depuis vingt ans. Ils ont mené une campagne délibérément politique, en reliant l'action municipale au projet général d'une société socialiste et en annonçant leur volonté de faire participer la population à la gestion des affaires communales. Dans cette perspective, le conseil a pris, au départ, deux initiatives. La première a été d'ouvrir les commissions municipales à la population. Cette procédure a paru préférable à celle des commissions extra-municipales, où la participation des citoyens est toujours limitée et qui prend rapidement un caractère bureaucratique. A Bouguenais, il suffit de s'inscrire sur un registre à la mairie pour pouvoir assister aux travaux d'une commission et intervenir. En cas de conflit, seuls les élus votent. Toutes les associations de la ville en sont membres de droit.

Mais, pour atteindre l'ensemble des habitants, il fallait aller plus loin. Une seconde initiative a consisté à organiser des réunions par quartier, où les élus viennent discuter avec les habitants des problèmes locaux. Le nombre des participants varie de trente à cent personnes, selon la nature des sujets traités.

En ce qui concerne la gestion des équipements et particulièrement des équipements socio-culturels (club de jeunes, centre aéré...), elle est confiée directement à des associations ouvertes à ceux qui veulent participer à ces activités.

Plusieurs problèmes se posent. Le nombre des « participants » : de deux cents à quatre cents personnes participent régulièrement. Qui sont-ils ? Des syndicalistes et des militants politiques, des animateurs d'associations... qui sont parfois les mêmes (le P.C. « investissant » systématiquement les associations). Est-ce qu'il n'y a pas là un nouvel « appareil » d'encadrement de la population ? Comment l'éviter ? En outre, selon les sujets, les différentes classes sociales sont inégalement mobilisées. La municipalité est déçue par les discussions publiques organisées dans des quartiers pour l'élaboration du P.O.S. : les plus mobilisés ont été les propriétaires fonciers... N'est-ce pas la nature de l'outil technique de planification urbaine (le P.O.S. explicite la valeur marchande du sol mais beaucoup moins les valeurs d'usage liées à l'organisation de l'espace) qui opère la sélection sociale de ceux qui participent au pouvoir urbain ?

Les associations qui se sont vu confier la gestion d'un équipement perdent souvent leur enthousiasme initial. Elles se tournent alors vers l'administration... Ne risquent-elles pas alors autant que les élus, sinon plus, d'être un paravent derrière lequel se déploie l'emprise bureaucratique sur la société ? Les problèmes de la S.N.I.A.S. se traitent à un autre niveau que celui de la commune, bien que son développement conditionne totalement celui de la commune.

Meylan : la parole aux associations

François Gillet, maire de Meylan, expose que cette commune de quinze mille habitants, en rapide croissance, est située dans la banlieue résidentielle de Grenoble. Elle comprend une forte proportion de cadres moyens et supérieurs. La municipalité de gauche a été élue en 1971 sur un programme affirmant la nécessité d'une gestion communale collective. Aussitôt installée, elle a donné des moyens d'expression importants aux habitants par l'intermédiaire des associations, des groupes divers et de commissions extra-municipales. Mais elle s'est heurtée à des difficultés qui l'ont amenée à modifier la nature de ses relations avec la population.

A l'occasion de l'aménagement d'un quartier neuf, un concours public a été organisé auquel ont pris part les écoles, un certain nombre d'associations et des architectes. Il en est sorti une série de projets très différents, qui ont donné lieu à des discussions passionnées et ont fait surgir de nombreux conflits.

De même, la municipalité, ayant à prendre en charge l'aménagement d'une Z.A.C. de quarante-cinq hectares, a organisé des réunions de quartier avant d'élaborer un plan. Les habitants étaient libres de faire toutes les propositions qu'ils désiraient, à condition de respecter un choix politique initial : 30 % de la zone devaient être consacrés à des H.L.M. locatifs. L'aménagement a été ainsi réalisé avec les gens eux-mêmes.

Gillet signale ensuite que d'autres associations sont chargées de gérer des équipements sociaux, les centres aérés par exemple, ou des activités culturelles comme la musique. Il existe, dans les écoles, des conseils associant le personnel et les parents et disposant de la liberté de gestion financière. Des groupes autonomes de dix ou quinze personnes définissent la politique communale dans des secteurs déterminés : personnes âgées, petite enfance, santé. Enfin, en matière d'information, la municipalité a favorisé la création d'une association disposant de trois personnes employées à temps plein et d'un matériel important, qui est au service de tous les groupes, associations et partis, et qui édite librement son propre bulletin.

D'une manière générale, la participation a augmenté avec les années : six cents personnes environ participent régulièrement à l'expérience. Ce sont surtout des cadres ; les ouvriers viennent peu aux réunions.

On se pose les mêmes questions que lors de l'expérience de Bouguenais. Avec celle-ci en plus : le développement plus avancé de pratiques autogestionnaires n'est-il pas dû à la composition sociale de la commune ?

Suite de la page 21.

du pouvoir (« Le pouvoir corrompt... ») ou à la critique de l'institution en tant que telle (« Toute institution a tendance à se refermer sur elle-même... »). On ne peut comprendre les difficultés rencontrées en ce domaine qu'en réfléchissant sur la fonction sociale de l'institution communale et sur la forme qui lui a été donnée pour remplir cette fonction.

Cette fonction est d'abord une fonction de **contrôle social,** au profit des pouvoirs dominants, tant sur le plan économique qu'idéologique, social et politique. Pouvoirs dominants au niveau local, certes, mais surtout au niveau national. Car la commune est un élément constitutif de l'appareil d'Etat. Evidence certes. Mais évidence constamment masquée par le discours sur « les communes contre l'Etat ».

La forme de l'institution communale correspond bien à cette fonction. Sa forme, c'est d'abord celle de la dépendance, dépendance financière, administrative, technique, politique. Dépendance qui signifie clairement que le « pouvoir communal » n'existe en réalité que **par sa relation avec les échelons administratifs et politiques supérieurs.**

Toute une série de caractéristiques de notre système de démocratie locale (ou plutôt de non-démocratie) découlent de ce fait très simple : la source du pouvoir communal est, pour une part essentielle, hors de la commune.

C'est la relation à l'Etat qui transforme l'élu en notable : il est d'abord un intermédiaire vers un univers extérieur qui le domine et, a fortiori, domine ses électeurs. Client de l'Etat, il assoit son pouvoir sur la population en reproduisant cette relation de clientèle. C'est également cette dépendance envers l'Etat qui inscrit le cumul des mandats comme une condition d'argumentation du pouvoir local. Là est également la source d'une certaine « dépolitisation » des problèmes locaux transformés en problèmes administratifs, d'une neutralisation des conflits d'intérêts qui devraient se manifester autour d'enjeux concrets de vie quotidienne. Là est enfin l'origine de la faiblesse relative du mouvement associatif centré sur le pouvoir local, de son aspect essentiellement « réactionnel » et finalement de sa logique profonde de renforcement de l'institution communale et, à travers elle, de l'institution étatique.

Dès lors, il est clair que toute transformation véritable de l'exercice de la démocratie locale vers une pratique autogestionnaire passe par une réforme de l'Etat. Réforme de l'Etat que l'on nomme généralement « décentralisation » mais qui est beaucoup plus qu'une nouvelle répartition des pouvoirs, à l'intérieur de l'appareil de l'Etat, du centre vers la périphérie.

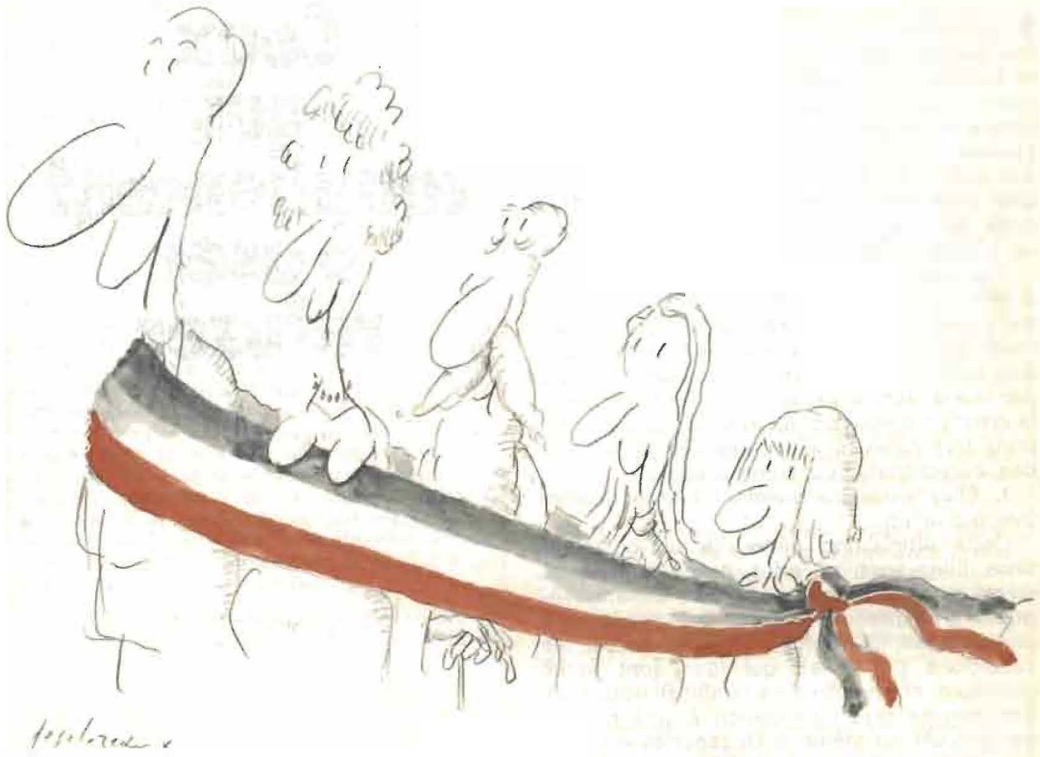

Il s'agit, par une diminution de ses fonctions « administratives », d'accroître considérablement ses fonctions « politiques » et surtout de les différencier. Il s'agit, par la création de zones d'autonomie territoriale, de permettre l'apparition d'enjeux locaux suffisamment clairs pour qu'ils structurent des conflits sociaux et des rapports de pouvoir, supports d'un véritable système politique local. Bref, il s'agit d'inverser la logique de constitution de la nation : au lieu d'un système descendant de contrôle social instituant la société à partir de son Etat et assurant l'unité nationale par l'uniformité administrativement imposée, construire un système de contrôle populaire qui assure l'investissement permanent des institutions par le mouvement social et assure l'unité nationale par la diversité de son corps social politiquement arbitrée. Nouveau statut des collectivités territoriales, nouveau partage des compétences et des moyens financiers, démembrement des fonctions administratives de l'Etat central, nouveau statut des élus et des fonctionnaires locaux, nouveau droit des associations... Autant de réformes essentielles à ce projet, autant de conditions pour qu'apparaisse une nouvelle démocratie locale. Autant de conditions, toutefois, qui ne garantissent pas pour autant cette nouvelle démocratie et qui n'interdisent pas qu'on en recherche dès aujourd'hui les voies et les moyens ni qu'on en décèle, à travers les expériences menées, les difficultés à surmonter et les impasses à éviter. Les analyses de cas sont à cet égard cruciales.

Ils ne sont pas nombreux et on a tendance à toujours citer les mêmes. Grenoble a ainsi acquis le statut de champion toute catégorie de l'innovation et de l'expérimentation en matière de démocratie locale. Il y a d'autres cas souvent cités : Louviers parmi les petites villes, Vandoncourt parmi les villages. Il y en a d'autres. Combien ? Cinquante ? Cent ? Sans doute plus. Bien peu, en tout cas, au regard des trente-sept mille communes françaises ! Certes, l'autogestion ne se décrète pas. Mais, à bien examiner les difficultés d'apparition de pratiques autogestionnaires dans la ville et prenant la ville pour objet, il est clair qu'on peut au moins chercher à la favoriser... Par des institutions de pouvoir municipal qui non seulement laissent des interstices, des espaces libres, non couverts par l'institution et où puissent se glisser des formes de spontanéité et de créativité sociale, mais surtout organisent les conditions d'un contrôle populaire permanent sur le pouvoir des élus. L'autogestion de la vie quotidienne, c'est d'abord la démocratie locale poussée jusqu'au bout.

JEAN-PIERRE WORMS

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Ceux qui commencent à oser refuser

■ Leroy-Sommer, la Radiotechnique, B.S.N., les Pompes Guinard, Rhône-Poulenc, S.E.B. et Viniprix : les mêmes noms reviennent toujours lorsque l'on parle d'expériences d'amélioration des conditions de travail en France. L'énumération qui est faite ici est loin d'être exhaustive et l'on pourrait, certes, ajouter bien d'autres noms d'entreprises à ceux déjà cités sans que leur nombre soit tel qu'on ne puisse aisément le maîtriser.

Ces expériences recouvrent des contenus divers. Il s'agit d'amélioration du contenu du travail par une alternance, un enrichissement ou un élargissement des tâches, par des horaires mobiles ou, à un autre niveau, par une direction, par un objectif et même par la création d'équipes autonomes. Sauf exceptions très rares, ces expériences présentent des caractéristiques communes :

1. Elles sont pratiquement toutes d'initiative patronale.

Cette affirmation nécessite un commentaire. Elles sont, en effet, proposées par la direction des entreprises, soit comme réponse à l'expression directe du « ras-le-bol » des salariés, qui refusent par le conflit les conditions de travail qui leur sont faites (exemple, entre autres, le conflit Rhodiaceta), soit comme une anticipation à des risques conflictuels ou même à l'incapacité de trouver une main-d'œuvre qui accepte des conditions de travail dites traditionnelles.

2. Elles concernent rarement la totalité des salariés de l'entreprise.

Le plus souvent, et c'est surtout vrai pour les expériences d'équipes autonomes, elles ne concernent qu'une infime minorité des salariés de l'entreprise. Dans bien des cas, « le changement est présenté comme une expérience qui n'engage nullement l'avenir et qui peut être suspendue à tout moment. Toutes les précautions sont prises pour que cet éventuel retour à la situation antérieure puisse s'effectuer sans poser de problèmes ».

Ce qu'écrivait Yves Delamotte dans son rapport sur les expériences d'amélioration des conditions de travail concernant le cas Philips s'applique à la quasi-totalité des expériences françaises.

3. Elles ne sont qu'exceptionnellement étendues à d'autres ateliers de l'entreprise et demeurent « expérimentales ».

Mis à part ces points connus, l'analyse que l'on peut faire de ces expériences peut être abordée de différents points de vue.

— Les analyses patronales qui en sont faites sont souvent très marquées par ce que l'on pourrait appeler une approche « relations humaines ». Les auteurs de ces analyses constatent chez les sujets des expériences le développement d'« attitudes positives » à l'égard du travail. L'accroissement de la « satisfaction », « la participation », les « meilleures relations », etc.

— A ces aspects positifs s'ajoute, bien sûr, un accroissement de la productivité.

— De leur côté, les syndicats, qui restent très en retrait par rapport à ces expériences, mettent en évidence leurs limites et présentent des revendications précises :

— que ces expériences ne se traduisent pas par un accroissement de la charge de travail pour les salariés concernés ;

— que l'accroissement des qualifications qu'elles entraînent pour les salariés soit reconnu ;

— que l'accroissement de la productivité se traduise par un partage des bénéfices ;

— ces expériences, enfin, lorsqu'elles ne concernent qu'une partie des salariés de l'entreprise, peuvent être un moyen de rompre la solidarité entre les salariés ; elles sont une image « sociale » de leur entreprise.

Des critiques plus « techniques » sont encore formulées à l'égard de ces expériences. Elles ne remettraient pas en question les principes fondamentaux de la division du travail. Les critères de productivité restent dominants ainsi que celui de la séparation entre conception et exécution. L'enrichissement et l'élargissement des tâches ne constitueraient que des améliorations aux principes tayloriens d'organisation, la conception du travail demeurant l'apanage de la hiérarchie. Bref, **« l'antitaylorisme pense, comme le taylorisme, être au service du rationalisme : mais il pense disposer d'une "rationalité supérieure" plus large, intégrant plus de valeurs. Il est supérieurement scientifique, car il ajoute les Sciences humaines aux Sciences de l'Organisation »** (M. de Montmollin).

Tous les observateurs des expériences d'amélioration des conditions de travail s'accordent à dire que seules les expériences de travail en équipe autonome remettent réellement en question la division du travail en réintégrant conception-exécution et contrôle par le salarié sur son travail.

Toutefois, il reste que ces expériences-là rompent fréquemment les solidarités traditionnelles en excluant les salariés les plus âgés, les moins formés ou les moins aptes à s'adapter au changement.

Au-delà de ces critiques à peine esquissées et qui mériteraient des développements bien plus importants, les expériences d'amélioration des conditions de travail suscitent des réactions plus complexes.

La première de ces réactions renvoie à une analyse syndicale qui voit, dans ces expériences, un moyen d'une plus grande intégration des salariés dans l'entreprise

Mais, inversement, si ces expériences contribuent à accroître la productivité des salariés, diminuent l'absentéisme et le « turnover », pourquoi demeurent-elles si rares ? Donner à l'ouvrier le pouvoir de contrôler son propre travail ne modifie-t-il pas l'équilibre même des pouvoirs dans l'entreprise et si les entreprises sont réticentes à l'égard de ces expériences, n'est-ce pas justement parce qu'elles ont le sentiment qu'elles ne maîtrisent pas tout à fait les conséquences et les limites du processus ?

Au-delà de ce débat, qui demeure fondamental, d'autres questions très importantes sont posées par ces expériences.

Pour reprendre les définitions données dans la présentation de ce Forum, elles relèvent plus de l'innovation sociale que de l'expérimentation sociale. Elles prennent en effet ce dernier sens lorsqu'on les compare aux expériences de production autogérées qui ont eu lieu ici ou là, pendant et à la suite d'un conflit comme à Cerisay, à la C.I.P. (Confection industrielle du Pas-de-Calais) ou chez Lip. L'hypothèse que l'on pourrait faire repose sur la constatation que, dans ces derniers cas, le travail lui-même change de sens. Les expériences d'amélioration des conditions de travail sont fondées, comme le dit Gorz, sur « le postulat » que le « travail bien fait », requérant intelligence, responsabilité et créativité, porte en lui-même son propre sens, indépendamment de sa destination.

Au-delà même de cette analyse, ce qui semble poindre ici ou là, dans un conflit comme à la C.I.P., ce n'est pas seulement un sens différent donné aux finalités du travail, c'est, pour la première fois, aussi l'esquisse d'un refus et la tentative d'une solution à la division entre vie de travail et vie hors travail, c'est une reconquête de la vie.

FRANÇOISE PIOTET.

L'ARCHITECTURE A LA PORTÉE DE TOUS

L'architecture, comme la technologie, n'est pas neutre. Elle organise l'espace en fonction des rapports sociaux qui s'y déroulent. On sait, par exemple, que l'on peut comprendre la vie d'une société ancienne à partir d'une étude des bâtiments qu'elle a laissés. Aujourd'hui, la structure des villes reflète l'individualisme de la société capitaliste, la priorité donnée à la circulation des automobiles sur la communication des personnes, la prééminence de l'espace marchand sur les espaces du jeu et de la vie collective. Il en va de même au niveau de l'architecture industrielle. La conception d'une usine traduit le système des rapports de travail dans la structure des bâtiments, des ateliers et des bureaux. Les rapports hiérarchiques, la division entre travail manuel et travail intellectuel peuvent se lire dans le mode d'organisation d'un atelier, dans la position des bureaux par rapport à la production, dans le système de communication avec l'extérieur. Changer les rapports de travail est donc indissociable de la mise en œuvre d'un nouveau type d'architecture industrielle. Effort qui n'a de sens que s'il est élaboré conjointement par les architectes et les travailleurs concernés.

Partant de la critique d'une usine traditionnelle (trois cents ouvriers, dans le secteur de la papeterie), près d'Auxerre, un groupe, deux jeunes architectes, P. Virnot et J.-F. Barros, et des militants de la C.F.D.T. ont fait œuvre de pionniers. Ils ont conçu collectivement, avec la participation directe des ouvriers de cette usine, un antiprojet architectural pour une usine autogérée.

Dans l'usine existante, l'architecture reflète clairement les rapports sociaux qu'elle abrite. Un vaste hall pour les machines, sous un éclairage et un bruit uniformes. Le bruit des rotos (rotatives), qu'on aurait cependant pu très facilement isoler, profite à tous les travailleurs. Les postes de travail ne sont pas physiquement isolés, à l'exception d'un secteur ancien où les ouvrières sont tournées vers le mur, mais, de toute façon, le bruit rend les communications impossibles. Uniformisation de la disposition des machines et isolement. Les mécaniciens ne circulent même pas. On leur apporte le travail.

Dominant ce hall, une mezzanine sert de mirador à l'encadrement. C'est là que se trouvent les bureaux. La ségrégation est nette entre travail manuel et travail intellectuel, entre production et direction.

A l'inverse, le projet collectif propose l'éclatement de l'architecture en ateliers autonomes disposés en étoile autour d'un noyau central qui abrite les services communs. Le planning devient un lieu d'information collective. Les ateliers sont conçus pour des équipes autonomes qui réalisent leur production de A à Z. Les travailleurs peuvent y apporter une décoration personnelle. Chaque atelier a son entrée indépendante, débouche sur un vestiaire, avec une vraie salle de repos ouverte sur l'extérieur. Une rue souterraine traverse l'usine d'une entrée à l'autre et relie tous les ateliers. Une salle de rencontre peut réunir tous les ouvriers. Une salle est réservée à la formation, la cafétéria est ouverte au public. Enfin, une crèche. Pour assurer une lumière directe et absorber le bruit verticalement et horizontalement, le toit fait alterner verrières et écrans de béton.

Le projet est séduisant. Il a été chiffré et apparaît économiquement rentable. Il a le mérite de montrer que peuvent se détacher des schémas « uniques » et que des « autrement » sont possibles.

Quelles que soient les critiques qu'on peut lui adresser, ce projet met en évidence la possibilité de rompre avec la conception architecturale exclusivement réservée aux spécialistes pour intégrer la participation des ouvriers non spécialistes mais utilisateurs. Mais comment pourrait-on progresser dans ce sens pour concevoir des structures architecturales qui prennent effectivement en compte les dimensions humaines du travail ?

Le problème, c'est que, lors de la conception d'une usine, les ouvriers qui y travaillent ne sont pas encore là pour être consultés. « *La structure de l'entreprise capitaliste montre le faible intérêt que celle-ci a pour le personnel et les conditions de travail puisque cet intérêt n'apparaît qu'après sa mise en marche.* »

Même dans l'aménagement subséquent des conditions de travail, cadres et ingénieurs se cantonnent dans des solutions traditionnelles, en se renvoyant les contraintes et les responsabilités. « *Dans ce domaine, il y a réel blocage de l'imaginaire.* »

La solution serait-elle dans la constitution par les centrales syndicales de cahiers des charges pour la conception de nouvelles machines qui établiraient des minimums acceptables ?

Ce pourrait être un premier pas en avant. Ne pourrait-on pas imaginer d'aller encore plus loin dans les entreprises nationalisées lorsqu'elles implantent de nouveaux établissements, afin d'associer directement à leur réalisation techniciens, architectes et travailleurs concernés ?

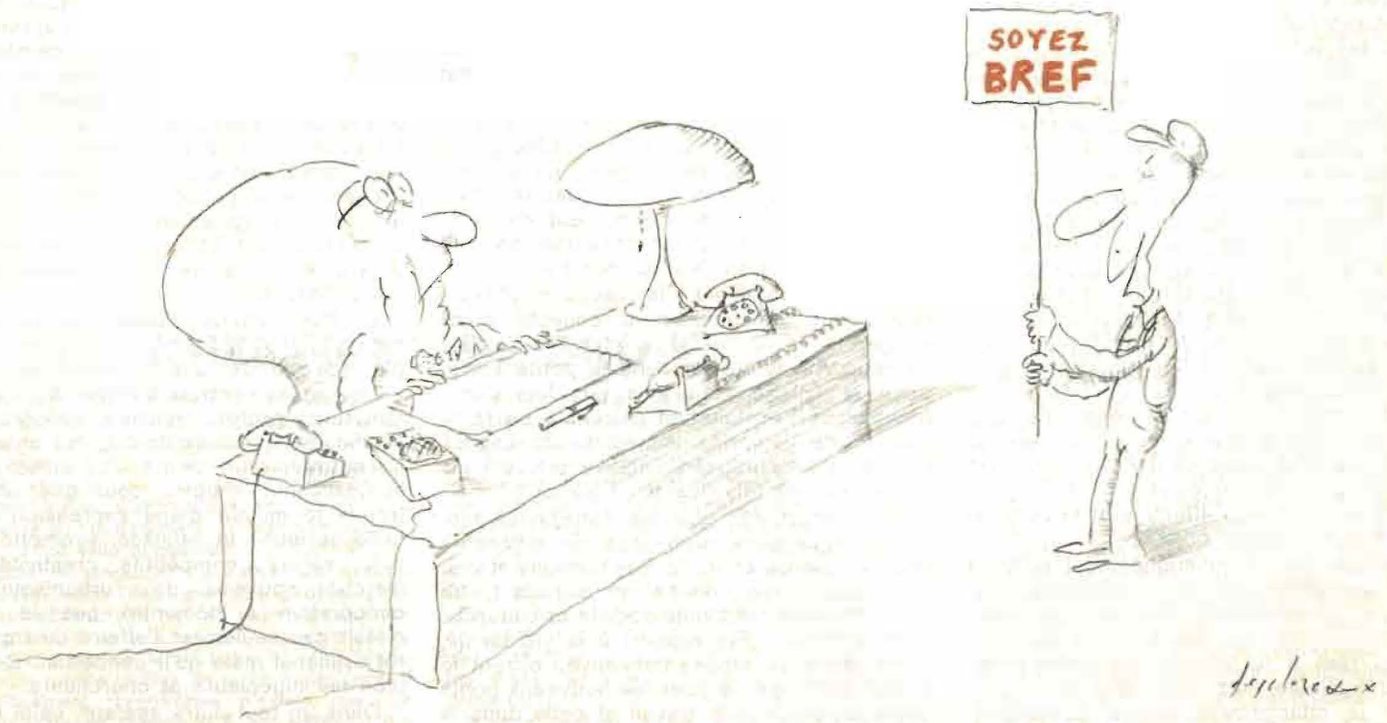

LES COOPERATIVES OUVRIERES

La collectivité sans le collectivisme

■ S'organiser collectivement pour fonctionner autrement que selon des principes de dépendance hiérarchique est une très ancienne tendance du monde du travail, notamment dans les petites entreprises coopératives et même familiales. Longtemps masqué par la croissance des grandes entreprises, ce courant réapparaît ouvertement depuis une dizaine d'années avec l'interrogation sur les nuisances de l'organisation rationnelle du travail, sur les difficultés économiques des entreprises et sur la qualité de vie au travail.

Parler d'autogestion ici n'est plus un mythe mais une réalité expérimentale souvent dure à vivre, où l'on cherche des résultats économiques certes, mais pas à n'importe quel prix social et culturel. Le fonctionnement collectif, cela veut dire, très concrètement : des écarts de salaires volontairement réduits ; beaucoup de temps consacré à se connaître et se comprendre entre travailleurs de la même institution ; l'attention portée aux idées de chacun et le débat négocié qui en résulte sur les problèmes de la marche de l'entreprise ; des possibilités d'expression et d'évolution pour chacun des membres grâce à des moyens d'apprentissage technique, culturel et gestionnaire explicitement proposés ; des structures de participation à la décision, par commissions diverses, assemblées générales et représentation syndicale.

Tous les efforts ne vont pas sans difficulté. Il faut éviter de retomber dans les pièges connus de la suprématie des anciens, des ténors, des apporteurs de contrat ou de personnages paternalistes. On risque, en outre, de s'embrouiller dans les lenteurs d'une expression collective au point de ne plus arriver à décider ou de se tromper d'objet essentiel. Les journées de réunions finissent par coûter cher. Les divergences d'opinions, de caractères, d'idéologies deviennent obsédantes et l'on voudrait bien revenir à des rapports de travail plus classiques où les chefs et les règlements protègent efficacement contre les risques de la participation. La volonté égalitaire est, en fin de compte, une épreuve permanente menant aux affrontements dans les rapports collectifs, alors qu'on avait cru, au départ, y rencontrer la fusion affective et la communion dans les mêmes objectifs.

C'est pourquoi le fonctionnement collectif est un problème difficile à résoudre, une recherche expérimentale constante de transformation sociale qui donne peu à peu son contenu réel à la volonté de coopération entre travailleurs pour l'autogestion.

Mais le changement social d'envergure supposera toujours un temps d'expérimentation pour arriver à de nouvelles institutions, et le fonctionnement collectif est, dès à présent, l'un des moyens de cette évolution, car il apporte des idées de solutions alternatives sous la forme de résultats concrets applicables : l'égalitarisme en profondeur dans le travail considéré comme le résultat d'une négociation permanente plus que de réformes constitutionnelles figées ; la créativité pour tous et l'évolution possible grâce à de nouvelles façons de gérer un apprentissage et l'évaluation sérieuse des résultats des décisions ; le développement de l'emploi par la responsabilité collective dans le lancement de formules coopératives.

Plus généralement, la réussite d'expériences de fonctionnement collectif porte en germe l'invention d'un nouveau modèle de rapports de travail dans la petite entreprise qui n'obéissent plus aux lois dominatrices de l'exploitation patronale ou familiale et de l'emprise immédiate du capital. Comment encourager l'initiative privée sans passer par de tels obstacles sociaux ?

Par rapport aux grandes entreprises bloquées dans leurs problèmes de rationalité économique en crise, le fonctionnement collectif peut agir comme un stimulant, un laboratoire de rationalité sociale et culturelle dans le travail. Par rapport à la vie locale, enfin, ces expériences collectives offrent le moyen privilégié de jeter les nouveaux ponts entre la vie dans le travail et celle dans la cité ; puisque chacun peut davantage faire entendre ses problèmes personnels au travail.

Les entreprises qui ont choisi d'expérimenter une formule de gestion collective sont sans doute nombreuses en France, si l'on y inclut les coopératives ouvrières de production qui sont à elles seules plus de sept cents. La crise économique aboutit à provoquer la relance d'entreprises patronales en liquidation par une partie du personnel qui, au terme d'une lutte collective pour la défense des emplois, ne trouve plus que cette solution pour retrouver du travail.

Mais, dans les activités tertiaires de l'école, la formation permanente, la santé mentale et les bureaux de groupe de médecins, avocats, architectes, tout un mouvement de fonctionnement collectif s'est développé depuis une dizaine d'années.

Enfin, les activités de recherche dans l'université, les cabinets d'étude de conseil impliquent souvent une sorte de fonctionnement collectif entre chercheurs.

Avec des anciennetés variées de trente à cinq ans, des tailles inégales de dix à trois cents personnes, des formules juridiques diverses, scoop, S.A.R.L., association loi de 1901..., les expériences dont on a parlé au cours du Forum présentent toutes un intérêt technique et humain pour un mouvement d'expérimentation sociale.

Il y a tout d'abord les plus anciennes expériences. Les chantiers de Rochebrune, coopérative ouvrière de production, créée dans l'enthousiasme de l'après-guerre, comprenant une centaine de membres, ont connu une indéniable réussite économique avec un fonctionnement égalitaire et des écarts de salaires inférieurs d'un à trois. En avance sur le plan social au cours de ces trente années, ils ont non seulement précédé et dépassé les mesures sociales mais ils ont également fait vivre un comité d'établissement et une représentation syndicale, en plus de leurs assemblées de coopérateurs.

Le Beru, atelier d'urbanisme de plus de cent ingénieurs, a réussi à vivre pendant plus de quinze années dans le domaine aléatoire des contrats d'étude. Avec les trois structures professionnelles, coopératives et syndicales qui coexistaient, cet ensemble a su entretenir un climat d'alliances internes suffisamment souples pour que chacun y trouve le moyen d'une expression personnelle sérieuse et efficace. Promotion culturelle, salaires compétitifs, créativité sur le marché nouveau de l'urbanisme, cette coopérative a démontré que le collectif n'était pas seulement l'affaire du travail plutôt artisanal mais qu'il concernait tout aussi bien les ingénieurs et chercheurs.

Dans un tout autre secteur, celui de l'animation et des loisirs, les C.L.A.J. (clubs de loisirs et d'action de la jeunesse) regroupent des jeunes travailleurs pour orienter leur

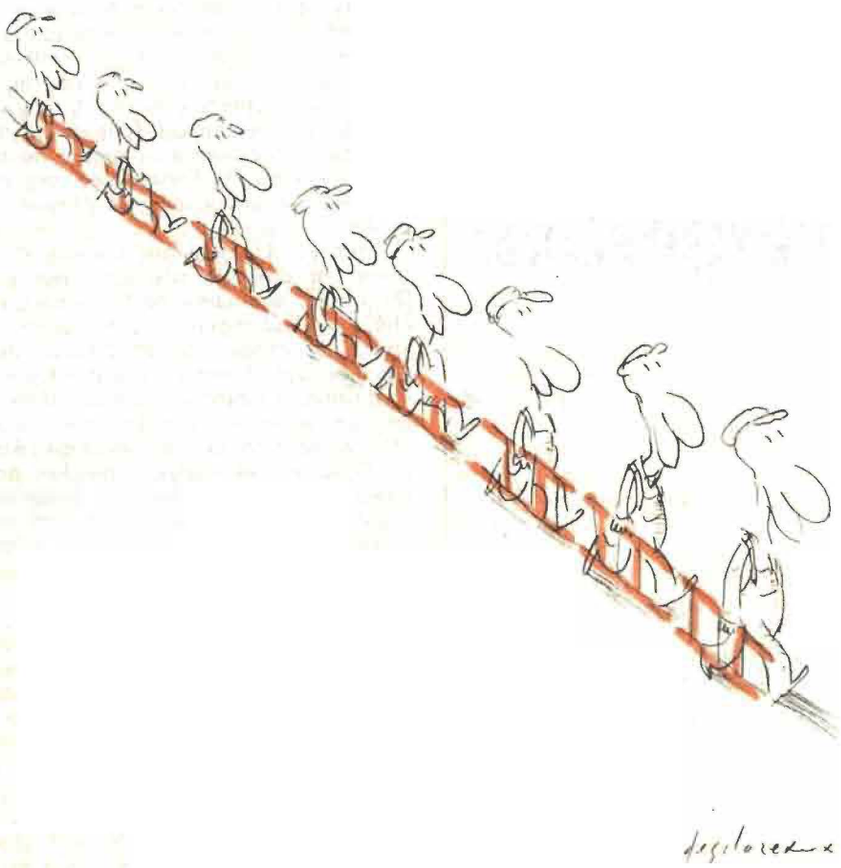

lutte vers un loisir actif et valable. Pendant plus de vingt années, ils ont œuvré collectivement pour que les loisirs ne soient pas qu'une affaire de classe. Leurs maisons de vacances sont payées par le travail de chacun, la gestion et l'accueil sont rotatifs et assurés par les jeunes. Cet esprit de bâtisseur et de gestionnaire collectif leur a donné la force de s'opposer à de nombreuses pressions politiques de l'environnement troublé par ce voisinage de classe.

Parmi des expériences plus récentes mais déjà confirmées, on peut citer une imprimerie autogérée qui a cherché pendant dix ans à tenir sur une formule de leasing, pour éviter le pouvoir du capital, et sur une participation aux décisions par l'assemblée de tous les typographes et de tout le personnel administratif. Après une période de fondation difficile pour avoir des marchés, ils ont réussi, grâce à leur parfaite connaissance entre camarades, à développer un produit spécial d'impression pour scientifiques.

La coopérative de bâtiment A.T.O., qui s'est développée dans le Sud-Ouest à partir d'une petite entreprise patronale, a réussi à s'implanter sur le marché de la construction locale. L'esprit communautaire dans leurs divers chantiers y est une joie pour tous ceux qui viennent des entreprises classiques : ici, on peut s'exprimer et se comprendre.

La responsabilité dans les chantiers est partagée par tous les compagnons, ce qui ne plaît pas aux architectes. Et, surtout, ils ont soutenu tout un mouvement coopératif et social local, au point de s'interdire une croissance trop forte qui les conduirait à adopter une organisation taylorienne pour traiter des chantiers d'envergure nationale.

Le mouvement militant d'éducation populaire C.L.I.B., qui tourne avec plus de cinquante permanents, de nombreux intervenants et beaucoup de militants de base, est, lui aussi, un extraordinaire exemple d'expérience collective. Décentralisé et autogestionnaire, ce mouvement laisse à ses antennes locales l'originalité de leurs structures. Le temps de réunion, le nombre de groupes formels et l'articulation avec les cellules de base ont été pensés pour soutenir au mieux l'initiative de chacun tout en préservant clairement une ligne politique militante. Avec des salaires égaux, une démocratie fondée sur le vote de tous et du temps de participation effective aux décisions, ce mouvement a pu tenir le coup d'un démarrage difficile, éviter les pièges de la formation permanente et inventer toute une série d'actions, de méthodes pédagogiques et finalement de preuves que la culture est au centre des rapports sociaux contemporains.

QUESTIONS DE DROIT

Il y a aujourd'hui une forte croissance du nombre des coopératives ouvrières de production. La formule coopérative apparaît, en effet, dans certains cas comme la méthode la plus adaptée, voire la seule, au redémarrage sur de nouvelles bases d'entreprises en faillite. Les travailleurs de Lip débattent, par exemple, actuellement, d'une telle hypothèse.

On pourrait envisager d'accorder une priorité dans l'attribution des marchés publics pour aider au redémarrage de ces entreprises. Pourquoi également ne pas prévoir la possibilité de suspendre certaines législations et réglementations pour rendre viables de telles expériences ?

Juridiquement, l'entreprise n'existe pas. Le droit français ne connaît que les sociétés, qui sont toujours des sociétés d'actionnaires, c'est-à-dire de capitaux. En droit, c'est le capital qui loue du travail. C'est la limite juridique à laquelle se heurtent d'ailleurs les coopératives ouvrières de production.

Il faudrait innover juridiquement, en renversant ce rapport du capital et du travail, pour fonder un droit nouveau de l'entreprise conçue comme collectivité de travail louant du capital.

Pourquoi ne pas donner un statut juridique à de telles entreprises de type autogestionnaire ? Des techniques financières appropriées existent déjà : le leasing (location de matériel) ; on peut en imaginer de nouvelles comme le crédit-bail d'action prôné par Lucien Pfeiffer pour financer les P.M.E. sans les rendre dépendantes des prêteurs.

Pour conserver à de telles entreprises un caractère non capitaliste, il est possible d'envisager la création de réserves impartageables.

LE TROISIEME SECTEUR

Le terrain idéal de l'autogestion

■ Est-il possible de voir, dans les expérimentations sociales, une sorte de banc d'essai d'un nouveau secteur d'activités économiques et sociales ? Ou bien s'agit-il simplement d'une oasis — à peine tolérée — de relations plus conviviales au milieu d'une jungle économique dominée par la compétition et la recherche du profit, une sorte de luxe de la croissance ? Telle est la question qui doit être posée au moment de tirer les enseignements du Forum d'été organisé par la revue « Faire » et « le Nouvel Observateur ».

Dans l'état actuel des choses, deux secteurs ont droit de cité dans nos sociétés. D'un côté, le secteur de l'économie de marché, où s'échangent des biens et services selon des règles qui, en théorie, devraient stimuler la recherche de la meilleure qualité et du prix le moins élevé à la rencontre des besoins exprimés par les consommateurs. D'un autre côté, le secteur dit de l'économie publique et administrée, où les principes directeurs sont la prestation de services au profit d'une catégorie désignée de citoyens et selon des normes fixées par la loi et les règlements.

Suite de la page 27.

Les expériences encore plus jeunes de fonctionnement collectif : la chaudronnerie A.C.A., Marke Tub, Manuest, sont toutes marquées par le problème de la crise économique. C'est pour relancer une entreprise abandonnée par le patron, et après des mois de luttes syndicales contre le licenciement, que l'on s'est décidé entre travailleurs et quelques ex-cadres à repartir à vingt, cent et même trois cents sur des bases collectives et non plus capitalistes. Ces expériences ont surtout vécu les difficiles phases du lancement, le passage du hiérarchique au collectif, la fin du rêve d'un patron miracle, la difficile découverte des responsabilités économiques et des marchés. Une fois équilibrées en structures de coopérative ou de vaste collégialité, ces expériences récentes dépassent la période initiale de chaude fusion collective et rencontrent les problèmes de fonctionnement déjà alourdis par les expériences plus anciennes. Il faut définir les spécialités et les grilles de salaires, il faut supporter les négociations internes et la polyvalence du pouvoir ; il faut aussi lutter contre les concurrents et le milieu industriel environnant.

Mais toutes ces expériences, jeunes ou anciennes, portent en elles, au cœur même des difficultés rencontrées dans leur volonté participative et coopérative, des solutions très intéressantes. Le fonctionnement collectif apparaît comme un laboratoire expérimental.

Dans le domaine du rôle syndical il y a eu expérimentation sur une nouvelle fonction syndicale de soutien des individus en face de groupes et de contre-propositions critiques aux assemblées générales des travailleurs.

Formules de créativité en matière de produit, de conditions de travail, de formules égalitaires de répartition des tâches et des salaires, et d'ouverture de la vie de travail à la vie quotidienne, ces expérimentations posent aussi des questions de fond à notre société :

— Comment atteindre à davantage d'égalité socioculturelle ?
— Comment vivre l'autorité et la responsabilité sur un mode collectif ?
— Comment fonder l'entreprise sur autre chose que la propriété, même collective ou nationale ?
— Comment répartir la responsabilité civile et générale ?
— Comment articuler la démocratie représentative et la démocratie directe et quotidienne ?
— Comment vivre les divergences idéologiques à l'intérieur des groupes ?

RENAUD SAINSAULIEU
(Avec la collaboration de P.E. Tixier et de F. Soulage.)

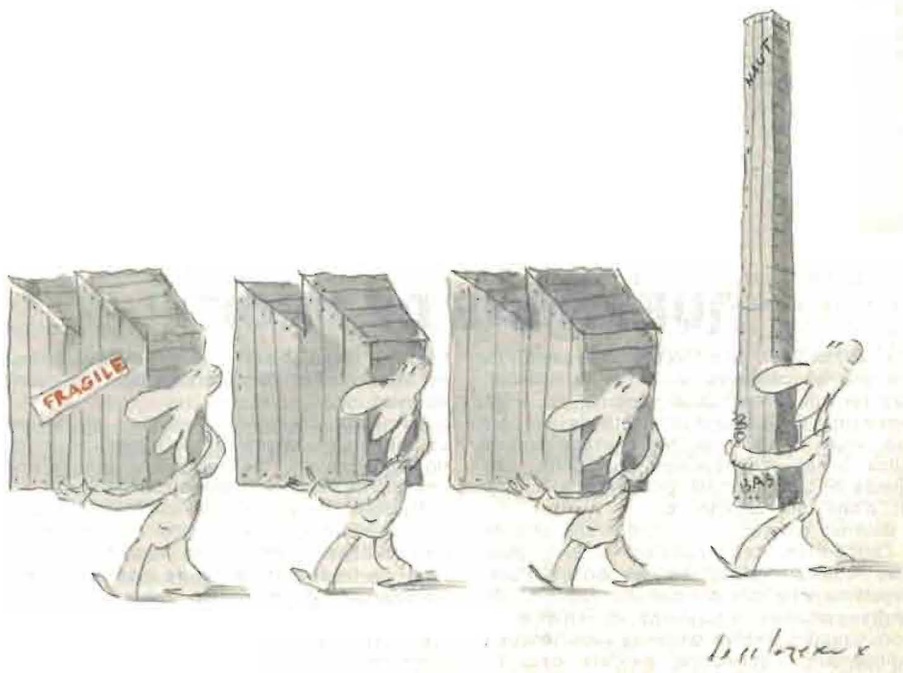

Que reproche-t-on successivement à l'un et à l'autre ? Le secteur du marché est critiqué soit pour le mauvais fonctionnement de ses propres règles (le défaut de concurrence, la domination des grands groupes), soit pour sa logique propre qui encourage le gaspillage et les innovations factices. Sans oublier que, dans le cadre d'une économie à dominante capitaliste, il sert de support à l'extension constante du règne de la marchandise et à la commercialisation de tout, y compris le temps disponible et les relations interpersonnelles. Le socialisme démocratique se donne précisément pour objectif de renverser les valeurs dominantes de la société et de contenir le secteur du marché là où il remplit correctement ses fonctions : expression libre et flexible des besoins, stimulation de l'innovation et de la recherche de la meilleure satisfaction des besoins, système efficace d'informations données aux acteurs et de sanction des activités...

Quant au secteur de l'économie administrée (éducation, santé, sécurité sociale, aides sociales...), s'il joue un rôle indispensable dans l'accès de tous aux bienfaits de la politique sociale et aux consommations collectives, il fait preuve d'une telle lourdeur qu'il ne peut réagir souplement et rapidement à l'émergence de nouveaux besoins. Au surplus, par sa nature même, il ne répond pas à l'aspiration à l'autonomie et à la décentralisation. Car l'un de ses avantages essentiels — et qu'il faut conserver dans certains domaines — est le refus de l'arbitraire et l'application des mêmes dispositions à l'ensemble des citoyens.

Compte tenu de ces critiques, il devrait donc être possible de faire place, à côté de ces deux secteurs, à un troisième secteur fondé sur la décentralisation et l'autogestion. L'une de ses missions serait d'englober l'autre volet des activités humaines, ce que l'on appelle l'économie domestique, c'est-à-dire la production de biens et services dans le cadre de la famille ou au sein de relations de voisinage. Or il est fâcheux de constater combien les activités de ce type sont ignorées par nos économistes et nos comptables. Ainsi s'expliquent, en particulier, la méconnaissance des conditions de vie de la femme et le refus de considérer l'ensemble des prestations sociales et militantes qui constituent, pourtant, l'une de nos richesses les plus précieuses.

Ce troisième secteur ne peut être délimité a priori, puisque, précisément, il doit se créer à partir des initiatives locales et des aspirations des intéressés. Toutefois, quelques idées directrices en constituent le fondement.

C'est, tout d'abord, l'expérimentation autogestionnaire qui trouve là un terrain d'élection particulièrement favorable. Non pas que l'autogestion se limite au troisième secteur, elle doit également s'appliquer progressivement dans les entreprises et dans les autres collectivités. Mais les cellules du troisième secteur, par leurs dimensions réduites, par leur origine même, sont dans le droit fil de l'idée autogestionnaire. Des personnes se groupent en vue d'une action dont elles ont défini elles-mêmes les objectifs, les moyens et les règles.

Parce qu'une telle démarche va à l'encontre des normes dominantes qui restent au gigantisme et à la concentration, certains ne manqueront pas d'opposer le réalisme à de telles tentatives. Mais c'est oublier que, d'ores et déjà, l'évolution de la technologie ouvre une nouvelle voie, celle qui permet à ces unités décentralisées de disposer des moyens en énergie, en instruments de production et en information qui autorisent la survie de telles expériences. C'est ce que l'on appelle les technologies douces ou démocratiques, qui ont déjà fait l'objet de recherches importantes et d'applications très intéressantes.

TROIS MILLIARDS POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS

Face à la crise du travail et aux perspectives, inacceptables pour la gauche, d'un sous-emploi permanent, le troisième secteur offre des possibilités très importantes. Non seulement parce qu'il est en mesure de susciter, d'une manière souple et décentralisée, des réponses aux besoins jusqu'alors non satisfaits et même non exprimés : besoins de relations sociales, d'intégration et de participation ; actions sociales, culturelles, éducatives ; prise en charge des problèmes d'aménagement des milieux urbains et d'environnement... Mais aussi parce que la mise en œuvre serait moins onéreuse et plus légère que dans les circuits habituels.

On estime, en effet, que la création d'un emploi dans l'industrie coûte, en investissement, selon l'importance de la technologie et du capital mis en œuvre, entre 200 000 et 1 000 000 F. Dans le tertiaire, le coût est de l'ordre de 200 000 à 400 000 F. Alors que dans le troisième secteur le montant de l'investissement initial varierait entre 20 000 et 100 000 F.

Dès sa venue au pouvoir, un gouvernement de gauche pourrait donc dégager une somme de trois milliards de francs, soit moins de 1 % du budget de l'Etat. Cette somme serait mise à la disposition des villes et des régions pour aider des initiatives du troisième secteur. Avec trois milliards de francs, on pourrait ainsi créer et faire vivre, pendant l'année de démarrage, de 75 000 à 150 000 postes de travail, selon qu'il s'agirait de plein temps ou de temps partiel.

J. D.

Une troisième idée, d'ordre économique, ne doit jamais être oubliée. Quand des personnes se groupent pour produire des biens et des services selon des normes autres que celles du marché, elles entendent limiter le règne de la marchandise et les débordements du capitalisme et du profit. Mais elles contestent en même temps une société qui, comme l'a souvent souligné Ivan Illich, veut confier la solution de nos problèmes à des experts ou à des institutions, engendrant ainsi un vaste mouvement de dépersonnalisation et d'aliénation des hommes et des femmes auxquels serait refusée désormais la maîtrise de leurs problèmes... et donc de leur vie. Et nous retrouvons là cette aspiration contemporaine à l'autonomie, sans doute le facteur clef pour comprendre un grand nombre des mouvements sociaux ou des révoltes individuelles qui agitent nos sociétés.

A moins de vouloir marginaliser le troisième secteur, il faudra bien admettre que celui-ci ait des frontières inévitablement floues avec les deux autres secteurs. Il n'est pas question, en effet, de le limiter à quelques activités désintéressées ou à quelques « œuvres charitables ». Il a des objectifs sociaux vastes et divers qui vont de la prestation de services non marchands à la production de biens et services négociables sur le marché.

Certes, il est vrai que spontanément le troisième secteur aura tendance à prendre en charge les activités culturelles et éducatives, des actions sociales mal assumées par l'économie administrée et même certains domaines de l'activité collective. Mais on aurait tort de le cantonner ainsi. Le troisième secteur autogestionnaire doit pouvoir, en s'appuyant sur ces technologies douces, prendre en charge des activités dont le débouché se trouve sur le marché. Les expériences déjà réalisées montrent que de telles activités seraient compétitives car leur coût de production serait souvent moins élevé, grâce notamment à un meilleur rapport entre l'énergie dépensée et l'information nécessaire, ces deux fondements de l'économie contemporaine.

C'est dire l'ensemble du champ ouvert à la réflexion et à l'action. Il est non moins utile de revoir certaines formes d'activités qui « frôlent » le troisième secteur : les coopératives et les mutuelles, dans une sorte de retour à la source de l'inspiration qui les a fait naître ; l'artisanat, à condition qu'il émane de collectifs autogestionnaires et non d'entreprises dont les structures hiérarchiques et le système de valeurs demeureraient traditionnels. Cependant, l'innovation juridique devra aller au-delà d'un tel réexamen pour créer de nouveaux cadres mieux adap-

→



Suite de la page 29.

tés au troisième secteur. C'est dans cet esprit qu'il faudrait définir les règles juridiques d'une entreprise à but non lucratif et revoir la législation sur les associations, qui est un fourre-tout parfois bien commode mais sans doute dangereux par les risques de camouflage qu'il comporte.

L'objection la plus courante est : comment financer ? Elle vient d'ailleurs de multiples côtés et montre à quel point nous sommes conditionnés par des années de capitalisme et de « welfare ». Sans oublier, pour la France, une conception de l'Etat considérée à la fois comme le recours en toute chose et comme le tuteur rassurant... ce qui, bien entendu, n'empêche pas mais au contraire nourrit une contestation sourde et irresponsable.

C'est ainsi qu'il devrait être possible, en ce qui concerne l'aide publique, de concevoir des formes de subventions qui répondent à de nouvelles règles et évitent ainsi la mise en tutelle et l'irresponsabilité. Ces subventions prendraient la forme soit de crédits, soit d'incitations ou d'exonérations fiscales. Elles assureraient le lancement d'activités appelées à voler ensuite de leurs propres ailes ou bien, pour certaines d'entre elles — dont l'utilité publique serait reconnue —, permettraient un fonctionnement régulier. Ces subventions seraient octroyées par les collectivités décentralisées (régions et communes) en fonction des initiatives proposées et des besoins à satisfaire. Elles trouveraient leur place dans le cadre d'un contrat pluriannuel traduisant, en quelque sorte, la prise en charge d'une tâche d'intérêt général par un groupe de citoyens. Toute intervention discrétionnaire de l'administration serait interdite pendant la durée du contrat.

Bien entendu, les modalités de financement seraient différentes selon qu'il s'agirait de produire des biens et des services susceptibles d'être vendus sur le marché ou bien des services collectifs à dispenser gratuitement.

Dans le premier cas, la subvention serait de démarrage, à charge ensuite pour les cellules du troisième secteur de vendre sur le marché et d'y trouver leur source régulière de financement. Dans le second cas, le financement serait assuré à la fois par des subventions des collectivités publiques et peut-être aussi par des cotisations des membres de la coopérative, de la mutuelle ou de la cellule en question.

Enfin, il ne faut pas oublier une troisième forme d'activité, en circuit fermé en quelque sorte. Il s'agirait de cellules au sein desquelles les intéressés se rendraient des services à eux-mêmes, comme les services collectifs liés à un ensemble d'habitations (gardes d'enfants, activités de loisirs, intégration des personnes âgées...). Dans cette hypothèse, il y aurait valorisation réciproque puisque le travail fourni recèlerait en lui-même une certaine forme de satisfaction. A la limite, on passerait donc de la valeur d'échange du travail à sa valeur d'usage. Est-il utile de souligner l'importance d'une telle mutation — même partielle — pour lutter contre les aspects les plus aigus de la crise actuelle du travail ?

Face à de telles propositions, les objections, n'en doutons pas, vont venir de tout côté. On va évoquer, en ordre dispersé, le culte de l'âge d'or, le réalisme du marché, l'importance essentielle de l'Etat dans la construction socialiste, les limites mêmes des expérimentations sociales. Il n'empêche que les mouvements sociaux qui ont émergé ces dernières années dans les sociétés industrielles constituent une force, peut-être confuse mais en tout cas irrépressible. Aux expérimentateurs sociaux de poursuivre leurs efforts, d'innover encore davantage et de perfectionner leurs démonstrations. Aux responsables politiques d'en tirer les enseignements et de fonder les bases d'un développement possible de ce troisième secteur.

D'ores et déjà, il est possible à ceux d'entre nous qui peuvent promouvoir cette véritable révolution dans nos manières de penser, de calculer et de travailler, d'analyser les expériences en cours et issues, bien souvent, de motivations très diverses. Là, c'est un groupe de jeunes qui, dans la foulée de Mai-68, a déserté l'univers de la ville et de la société productiviste pour créer une collectivité de vie et de travail dans le tissu rural (comme les fermes et les ateliers d'artisans ruraux). Ici, c'est une tentative pour lutter globalement contre la pauvreté, phénomène cumulatif parti d'une inégalité pour sombrer dans la marginalité : il s'agit donc de permettre à ces pauvres d'opérer eux-mêmes la prise de conscience et de créer les activités

L'EXEMPLE CANADIEN

Le système des Projets d'Initiative locale (P.I.L.) a été mis au point à l'automne de 1971, au Canada, face à une montée du chômage permanent (qui venait d'atteindre le taux de 6 %) et devant les risques de voir s'accroître les effets du chômage saisonnier qui sévit habituellement pendant la période d'hiver.

Les principes de base

Chaque année — entre juin et septembre —, les collectivités locales, les associations et même les simples particuliers sont invités à déposer des projets qui répondent à deux objectifs essentiels :

— Créer de nouveaux emplois (minimum requis : soixante semaines-hommes de travail).

— Répondre à des besoins d'utilité collective. Le champ d'intervention des initiatives est très vaste (éducation et information, secteur sanitaire et social, sports et loisirs, culture et cadre de vie, etc.) et l'aspect innovateur est encouragé. Un minimum de conditions est cependant exigé : ne pas entrer en concurrence avec des services ou installations existants, ne pas organiser des services accessibles uniquement au groupe promoteur, ne pas répondre à des besoins qui ne pourront plus être satisfaits dès que l'initiative devra cesser, employer des personnes inscrites au Centre de Main-d'œuvre (équivalent de l'Agence nationale pour l'Emploi en France).

La procédure

Les P.I.L. reposent sur une approche décentralisée. Ainsi les administrations, tant fédérales que provinciales, n'ont aucune responsabilité dans l'initiative des projets. Leur intervention est limitée au respect de quelques grands principes lors de la phase de sélection, Le contrôle de la mise en œuvre des actions porte enfin essentiellement sur la gestion et ne prend généralement pas la forme d'un contrôle d'opportunité sur les modalités de mise en œuvre.

— Les demandes — rédigées selon un formulaire type — sont adressées à la direction de la création d'emploi du ministère de la main-d'œuvre fédérale.

— Une copie de chaque projet est adressée au député fédéral de la circonscription (et éventuellement au groupe consultatif mis en place par celui-ci), au centre de main-d'œuvre de la localité, au gouvernement de la province et aux ministères fédéraux intéressés.

— Un ordre de priorité est établi pour chaque circonscription par le député ou le groupe consultatif. Les autres instances consultées émettent un avis. A partir de ces éléments, le ministère fédéral approuve ou rejette les demandes.

L'aide financière apportée par les P.I.L.

— Les initiatives approuvées sont finan-

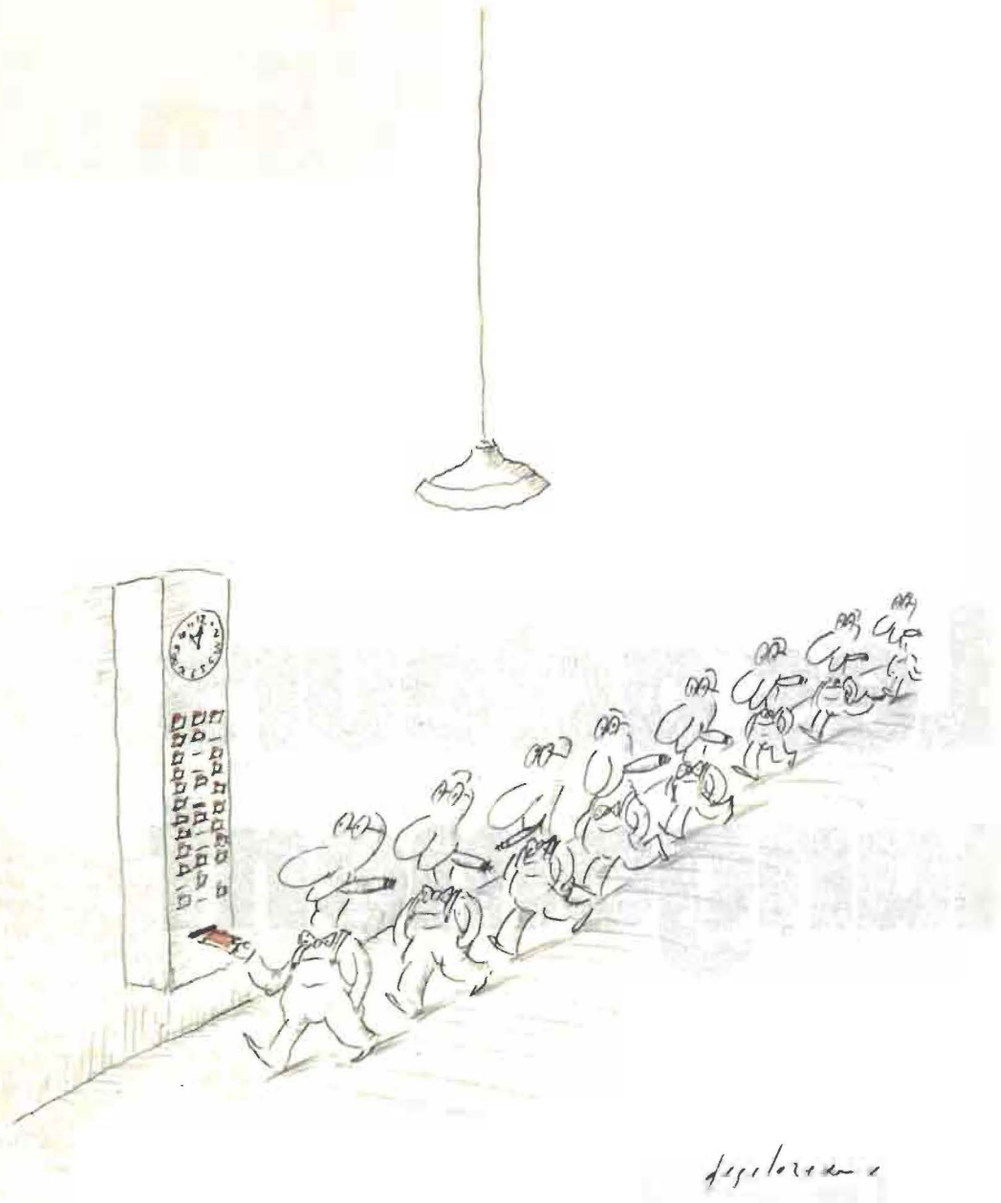

économiques et sociales qui les rendront indépendants et les feront sortir de leur état (comme l'expérience du quartier des Marolles à Bruxelles). Ailleurs, et c'est sans doute l'une des motivations les plus fortes aujourd'hui, on tente de fournir à des chômeurs l'occasion de définir eux-mêmes le travail qui les intéresserait et de tenter sa réalisation (comme les programmes d'intérêt local au Canada ou le troisième circuit du travail mis en œuvre en Belgique par le ministre socialiste du Travail, M. Spitaels).

Ce bouillonnement est imparfait, ambigu, récupérable, générateur d'autant d'échecs que de succès. Nous l'observons, nous l'étudions pour mieux comprendre un phénomène social qui rejoint profondément notre utopie autogestionnaire.

Ainsi passerons-nous de l'utopie qui guide et stimule au projet politique étayé par l'apprentissage et l'expérimentation. Pendant que, parallèlement, il nous incombe de réfléchir au système global qui permettrait l'épanouissement de ce troisième secteur, sans pour autant négliger les autres touches du clavier de la transformation sociale : la planification démocratique, l'extension de la propriété sociale des moyens de production, l'autonomie et la responsabilisation des entreprises publiques, les nouveaux droits conférés aux travailleurs, la décentralisation...

A vrai dire, ces diverses pistes forment un ensemble cohérent où chacun pourra enfin être à la fois le concepteur et l'agent de sa propre transformation comme du changement collectif.

JACQUES DELORS

cées pour une période maximale de trente semaines.

— La subvention P.I.L. est de 625 francs par semaine et par salarié (ce qui correspond à une rémunération légèrement supérieure au minimum légal). Il s'y ajoute une subvention complémentaire de 125 francs pour couvrir une partie des frais annexes (loyers, matériels — charges sociales).

— Les revenus qui peuvent provenir de l'initiative doivent être déduits de son coût global avant détermination de la subvention. C'est la compétence du caractère non lucratif des activités P.I.L.

— Chaque année, la répartition des dotations P.I.L. est effectuée entre les inscriptions électorales fédérales en fonction du taux de chômage d'hiver.

Importance des programmes P.I.L.

Sur la période 1975-1976, 16 000 demandes ont été reçues. Parmi elles, 5 300 ont été approuvées portant sur 90 000 emplois et représentant un budget de 750 millions de francs.

A VICTORIAVILLE

Victoriaville, localité québécoise, compte 30 000 habitants. Tout un ensemble d'initiatives ont été lancées en 1972 dans le cadre des programmes P.I.L. Ces activités fonctionnent toujours.

Une clinique populaire de quartier a été créée ; elle a ensuite été reprise par le gouvernement. C'est un centre de santé médical et social qui, contrairement aux institutions officielles, n'attend pas que pauvres et malades viennent à lui mais, par l'intermédiaire d'intervenants sociaux (six emplois créés), visite les malades et s'occupe des problèmes dans leur milieu social.

— Cinq coopératives de consommation qui s'approvisionnent en légumes et conserves. Cent cinquante familles sont groupées dans chaque coopérative. Deux emplois d'animateur sont créés.

— Deux coopératives de producteurs et de consommateurs de viande qui permettent de réduire les frais généraux, de mieux rémunérer les éleveurs et de vendre moins cher aux consommateurs : « De l'étable à la table. » Quatre emplois de boucher sont créés. Chaque unité regroupe deux cents consommateurs et cent producteurs.

— Un atelier-coopérative de production artisanale avec des handicapés physiques. Le choix de l'artisanat a été fait plutôt que celui de la sous-traitance, circuit de main-d'œuvre exploitée à bon marché. Les handicapés sont employés à la production textile, d'osier et de jonc. Afin de conserver les indemnités pour les handicapés, des manipulations comptables ont été nécessaires, sinon leur travail les rendait inaptes à les percevoir.

— Un atelier de télévision communautaire par câble (trois emplois créés). L'atelier de télévision est un moyen de consolider les expériences ci-dessus en leur donnant une tribune.

— Un atelier de réparation-échange de meubles créé par les familles où la mère est chef de famille. Trois emplois sont créés.

PIERRE DUPUIS

2 Les acteurs du changement

Les militants
Les syndicalistes
Les expérimentateurs

Pour ou contre le militantisme politique

Une table ronde avec la participation de :

THERESE AURIEL
militante du Parti socialiste

JEAN-FRANÇOIS BIZOT
animateur d'Actuel

MARTINE BURON
urbaniste, membre du comité directeur du Parti socialiste

JEAN CLEMENCEY
libraire à Grenoble

GEORGES GONTCHAROFF
animateur de l'Association pour la Démocratie et l'Education locale et sociale

JEAN-PIERRE JASLIN
permanent à la C.F.D.T. (Chimie)

DANIEL MOTHÉ
militant écologiste

HENRI PANTER
animateur d'une association de loisirs

CHRISTIAN PIERRE
animateur du C.E.R.E.S.
membre du comité directeur du P.S.

PAUL THIBAUD
directeur de la revue « Esprit »

PATRICK VIVERET
rédacteur en chef de la revue « Faire »

MARTINE BURON. — Les militants engagés dans des expérimentations sociales se méfient des partis politiques de gauche. Il y a ainsi une sorte de divorce entre les militants politiques et les militants de l'expérimentation. Ce divorce est peut-être d'abord le symptôme d'une crise du militantisme. Nous avons donc choisi d'analyser cette crise du militantisme politique et d'analyser les nouvelles formes de militantisme qui émergent actuellement.

JEAN-FRANÇOIS BIZOT. — Pour moi, l'expérimentation sociale n'est pas nécessairement l'objet d'un parti politique. Je ne pense pas que le parti puisse prendre en charge les expériences, les inventer, les gérer, les déterminer, les diriger, les corriger. Il faut qu'il soit ouvert à ces possibilités, qu'il les observe, qu'il les favorise, qu'il les discute éventuellement.

Je pense ensuite que toute expérimentation sociale devient assez rapidement un militantisme, si l'on veut qu'elle débouche sur quelque chose. A un certain moment, on est obligé de choisir entre le militantisme politique et l'expérience elle-même. Il n'y a plus de place pour la créativité quand on est un militant. La créativité, c'est un travail à plein temps.

CHRISTIAN PIERRE. — Il faut, tout d'abord, bien distinguer le militant d'un parti politique du militant politique. On peut être un militant politique sans être membre d'un parti politique. Il faut, ensuite, s'interroger sur les raisons de cette dichotomie entre les formes nouvelles de lutte, les expériences et les innovations qui se placent sur le terrain politique mais qui ne se situent pas dans le champ des partis politiques. Car c'est là le débat central du militantisme politique. Un militant politique, c'est quelqu'un qui part de la vie quotidienne des gens et qui fait le pont entre cette vie quotidienne et un projet global de société, un projet et une analyse de la société dans laquelle il vit. Une double question se pose alors : quelle est la nature d'un parti politique ? Quelle est la nature de cette expérimentation ?

PATRICK VIVERET. — Il me semble que le militantisme politique vit une certaine crise depuis quelques années. Il y a actuellement une contradiction incroyable du fait que le militantisme politique déploie des trésors d'énergie militante dans des actions qui, sur le plan de la stricte performance, finissent par être quasi nulles ! Et d'autres modes plus intéressants sont finalement plus « performants » sur le plan politique. Alors, d'un côté, je vois bien tout ce qui est en crise dans le militantisme politique et puis, d'un autre côté, je constate que sur le terrain du fait politique cela n'apparaît pas et qu'au contraire le phénomène de cristallisation, de canalisation des énergies sur les grands appareils politiques depuis 1968 a été un phénomène extraordinaire ! Il a fallu attendre l'expression du mouvement écologique, et comme par hasard sa traduction électorale, pour que ce phénomène non pas s'inverse mais introduise un autre élément sur l'échiquier. Du même coup, cette crise du militantisme, qui était vécue comme un rapport interne-externe entre les partis politiques et ceux qui étaient « ailleurs », se retrouve aujourd'hui vécue comme une sorte de frustration à l'intérieur même des grands appareils politiques. Ce constat ne m'empêche pas de mesurer le danger que constituerait l'émergence de partis politiques léninistes « new-look » adaptés à la situation des sociétés industrielles, avec des militants capables d'être sur tous les terrains d'expérimentation sociale, d'articuler et de transposer sur le plan politique ce qu'ils auraient effectivement fait émerger dans la réalité sociale.

CHRISTIAN PIERRE. — C'est la fonction d'un parti !

PATRICK VIVERET. — C'est là, je crois, qu'il y a un débat. Je suis sensible au danger potentiel : un parti qui serait une gigantesque courroie de transmission, ce qui est un peu la stratégie du P.C. italien, qui laissera les choses se développer mais qui, en fait, dans la traduction politique, sera le seul à les tenir, sur la base du consensus en éliminant les conflits, ce qui fait que pratiquement il n'y a plus de possibilité d'alternative, de contradiction à l'intérieur d'une société. Aussi, je plaiderais non pas simplement en termes de jonction mais en termes de distinction des fonctions afin d'éviter cette nouvelle forme de militantisme intégrant tout et qui, intégrant tout, est incapable d'intervenir pleinement sur le terrain de la décision proprement gouvernementale.

CHRISTIAN PIERRE. — Je tiens à souligner deux points :

1. Le militant politique est le seul à intégrer tous les sujets d'une acuité particulière dans une perspective globale de société.
2. Je refuse totalement une répartition des tâches qui attribuerait au parti politique la seule préoccupation gouvernementale et au reste des mouvements sociaux la préoccupation de l'expérimentation sociale. Pour moi, il faut, au contraire, que le parti politique s'attache à combattre l'appareil d'Etat dans tous ses aspects, dont le gouvernement n'est qu'une partie.

JEAN-FRANÇOIS BIZOT. — On ne peut pas être à la fois conséquent dans le militantisme politique et conséquent dans l'expérimentation. Il y a un problème de temps qui fait qu'à la longue une espèce de division malencontreuse des fonctions existe. Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire pour le Parti socialiste s'il arrive au pouvoir dans une municipalité ? Est-ce que cela signifie lâcher des espaces de pouvoir ? Au niveau de la responsabilité, il y a l'idée de l'irresponsabilité de l'expérimentation car le propre de l'expérimentation c'est d'être irresponsable.

→

« Le monde des militants, c'est celui de la répétition : le militant communiste raconte ce qu'il a lu dans "l'Humanité" et ainsi de suite »

Suite de la page 33.

JEAN CLEMENCEY. — Cet espace d'expérimentation rendu libre, par qui est-il occupé ? Il est aussi occupé par la droite. N'oublions pas qu'on joue un jeu avec un autre partenaire qui est quand même le capitalisme, avec ses moyens de pression !

DANIEL MOTHE. — Moi, ce qui me frappe, c'est cette vision angélique du monde militant. Mais, enfin, le monde militant, c'est d'abord un monde hiérarchisé ! Le militant, c'est celui qui ne connaît pas la vie quotidienne et qui vit la vie quotidienne au travers de sa grille. Il est incapable de voir, il est incapable d'innover. Il n'a aucune vision globale des choses. Maintenant, attention, il ne faut pas dire que le nouveau militant a un rejet par rapport au parti, au contraire, c'est le parti qui rejette le novateur. Il ne peut pas accepter un gramme d'incertitude. Moi, je dirai que si l'on trouve dans la population un rejet de la politique, c'est parce que tout est programmé. Le monde des militants, c'est le monde de la répétition où le militant communiste raconte ce qu'il a lu dans « l'Humanité » et où d'autres répètent les arguments qu'ils ont entendus. Est-ce qu'il y a, en fait, de la place dans cette société pour les gens qui veulent innover dans le social ? En tout cas, ils n'ont pas de place dans les organisations politiques. Alors, il y a le problème posé du rapport avec le pouvoir, avec l'Etat.

GEORGES GONTCHAROFF. — Je voudrais repartir sur le problème concret de la situation du militant. C'est que nous avons vécu sur l'idée du double, du triple, du quadruple militantisme. Nous avons vécu une espèce de militantisme multiple, avec des tranches dans notre vie et une très grande aptitude à changer de casquette, et nous sommes nombreux à avoir fait cette expérience militante éclatée en des structures diverses. Ce qui me semble grave, c'est la difficulté de trouver un lieu de synthèse, la difficulté de faire que notre parti soit le lieu dans lequel nous puissions parler de tout ce que nous faisions dans les autres structures. Je crois que, là, il y a un problème fondamental lié au fonctionnement interne des structures de base d'un parti, donc lié aux statuts d'un parti. Ainsi les statuts du Parti socialiste ne permettent pas à une section de base du parti de prendre en charge le double, le triple militantisme de ses adhérents, dans la mesure où les sections sont liées à un découpage géographique épousant les circonscriptions électorales et où la vie militante n'est plus que la fusée porteuse pour les leaders.

Une autre idée, dont nous héritons : toute cette vie quotidienne, et les associations qui la quadrillent, c'est une espèce d'école primaire de la démocratie. Alors, ce cheminement, il est dans notre monde culturel, il hiérarchise les choses. Il y a l'école primaire élémentaire de la politique qu'est la vie associative et puis il y a la vraie politique, qui est l'enseignement supérieur et peut-être même l'université de la politique qu'est le parti.

Enfin, si la politique est mal perçue par rapport à l'action locale, c'est que l'action locale apparaît comme chaleureuse, unifiante et spasmodique, et que les gens ne font pas facilement le saut vers cette action politique continue qui demande un engagement beaucoup plus profond. Et puis c'est la réduction des problèmes locaux à leur technicité.

OUBLIER LÉNINE...

« Nous devons aller dans toutes les classes de la population comme théoriciens, comme propagandistes, comme agitateurs et comme organisateurs. Nul ne doute que le travail théorique des social-démocrates doive s'orienter vers l'étude de toutes les particularités de la situation sociale et politique des différentes classes [...]. Mais le principal, évidemment, c'est la *propagande* et l'*agitation* dans toutes les couches du peuple. »

Lénine (« Que faire ? », 1902.)

« Ni les dimensions des appareils syndicaux, ni leur structure, ni leur personnel n'apparaissent capables de saisir et de faire fructifier l'innovation qui se situe au niveau du quotidien. Pour répondre à ces besoins, il faut d'autres militants. Il faut qu'ils comprennent que leur rôle n'est plus d'évangéliser comme aux temps bibliques ni de manipuler comme aux temps modernes, mais de socialiser et de faire éclore la créativité qui habite chacun. Pour cela, des militants doivent se reconvertir, simplement parce que la société change et que d'anciennes fonctions sont appelées à disparaître [...]. Ces militants se trouvent aujourd'hui dans la même situation que les pionniers qui, il y a plus d'un siècle, allaient chercher des pépites d'or dans l'Oregon ou le Nouveau-Mexique ; ils ont à découvrir des richesses qui viennent à peine d'être explorées. »

Daniel Mothé (« le Métier de militant », Seuil, 1973.)

THERESE AURIEL. — Le militantisme politique existe mais il est refusé à l'intérieur d'un parti. Ainsi, c'est ce qui se passe pour les femmes. Quand elles arrivent dans un parti, avec leur comportement qui est tout à fait différent, avec des idées qui sont différentes, avec leur spécificité, elles passent pour des irresponsables politiques. En plus de cela, elles se heurtent à des problèmes de hiérarchie et à celui du pouvoir. L'expérimentation doit exister autant à l'intérieur d'un parti qu'à l'extérieur ; ce n'est pas quelque chose qui se fait à un endroit en laissant le pouvoir et le gouvernement à un autre. Il faut changer les mentalités et les formes du pouvoir. Il est bien vrai que les structures du parti, telles qu'elles existent actuellement, ne permettent absolument pas de faire une quelconque création.

HENRI PANTER. — Je ne suis pas vraiment d'accord sur la dénonciation de cette espèce de hiérarchisation des structures. Je dis que, même si cela est, c'est la fonction normale de ces structures. De ce point de vue, il me semble normal que, petit à petit, il y ait un élargissement qui envoie vers une globalité qui est, je crois, l'apport propre du parti politique une explication relativement cohérente des mécanismes sociaux. C'est un phénomène progressif et ce type d'action joue le rôle d'école de formation. Qu'il y ait spécialisation et distinction entre engagement politique et engagement à la base, cela n'est pas un problème. Ce qui me semble poser problème, c'est que ce soit vécu, lors du retour à la base, comme l'opposition, comme l'agression, comme le seul moyen de faire évoluer l'organisation politique. Mais ce système dialectique entre organisation politique et expérimentation à la base semble normal.

PAUL THIBAUD. — Le parti politique intervient ici comme le butoir qui empêche l'expérimentation sociale. Moi, je me demande si le parti peut être autrement et si ce n'est pas la notion de parti politique, en fait, qu'il faudrait une bonne fois mettre en question. Je conteste formellement que le parti politique soit le lieu d'une globalité. Le parti politique n'a pas une vision de l'avenir de l'humanité. Le parti politique est centré sur le gouvernement, qui est une instance qui a un certain nombre de décisions à prendre ; mais le gouvernement peut parfaitement se passer d'avoir une vue d'ensemble de la vie sociale. Il n'y a pas de lieu de globalité, pas de lieu de synthèse dans les sociétés où nous sommes, pour la bonne raison que ce sont des sociétés ouvertes à la recherche d'elles-

« Contrairement à l'axiome selon lequel la politique a horreur du vide, pour nous le travail consiste à concevoir une politique où il y ait du vide»



Jean-Pierre Rey

Jean-François Bizot, Christian Pierre et Martine Buron

mêmes et que la recherche ne se centralise pas à un endroit.

MARTINE BURON. — Je voudrais qu'on revienne sur les différents types de militants et qu'on réponde à ces questions :

— Qui sont les militants de l'expérimentation sociale ?

— Est-ce que les militants sont toujours des agents d'innovation ?

— Jusqu'où doit aller, dans une organisation différente de la société, le bénévolat qu'est le militantisme ?

— Quelle place est-il laissé à l'expression individuelle de quelqu'un qui n'est pas effectivement un militant dans un cadre ?

— Quelles sont les conditions qu'un gouvernement peut mettre en place pour faciliter l'action des militants expérimentateurs ?

JEAN-FRANÇOIS BIZOT. — La gauche s'intéresse à l'expérimentation sociale au moment où beaucoup de gens qui en font en tirent le bilan ! L'expérimentation sociale se situe entre 1970 et 1974, jusqu'aux Assises du Socialisme. On peut même dater à ce moment-là le refus, massif à mon sens, de l'expérimentation sociale. L'expérimentation sociale, c'est vraiment un travail de créativité marginale.

JEAN CLEMENCEY. — Le militant se fatigue et, aujourd'hui, il aspire à trouver une satisfaction de vie personnelle qui lui fait refuser ce type d'action « multicartes ». Il fera un choix, et la parcellisation de l'action militante va s'accentuer et, faute d'un lieu de débat, de synthèse, il va y avoir une espèce de vide qui renforcera les appareils de parti destinés à conquérir le pouvoir. Il faut trouver un lieu de synthèse qui pourrait être le parti, à condition qu'il ne soit pas le seul. Si l'on ne trouve pas une articulation entre cette société ouverte, les expériences sociales et les lieux de synthèse, ce sont ceux qui ont la mission de gouverner qui l'emporteront.

PAUL THIBAUD. — Contrairement à l'axiome selon lequel la politique a horreur du vide, pour moi, le travail, c'est de concevoir une idée de la politique où il y ait du vide. Si on essaie de faire des distinctions, on pourrait distinguer parmi les initiatives que l'on prend quel est le mode de rétribution. Dans la société normale, on a un mode de rétribution en argent, le militantisme politique a un mode de rétribution dans le pouvoir ;

→

« Quand on s'interroge sur l'histoire de la culture et des idées, on s'aperçoit qu'il n'y a jamais eu subordination des créateurs à un parti politique »

Suite de la page 35.

quant au militantisme d'expérimentation. il a une rétribution éthique.

CHRISTIAN PIERRE. — Je ne pense pas que les partis politiques soient effectivement le lieu où l'innovation puisse éclore facilement. Il faut faire, cependant, en sorte que ce parti politique, aujourd'hui peu satisfaisant sur beaucoup de plans à l'égard de notre débat actuel soit, demain, effectivement une structure collective qui puisse encourager cette expérimentation. Il n'y a pas de fatalité irrémédiablement négative. du parti politique comme forme d'organisation.

Il existe peut-être deux niveaux où l'on peut parler de l'expérimentation : il y a l'expérimentation dans le sens où l'on essaie des systèmes pour changer la vie, « sa » vie. et puis il y a là derrière aussi des conceptions idéologiques individualistes. Ce qui m'intéresse, c'est comment on peut changer « la » vie, c'est-à-dire comment on peut modifier les rapports sociaux dans notre société parce que cela met en question les liaisons de pouvoir dans cette société.

PATRICK VIVERET. — Un problème fondamental se pose : c'est celui de l'espace ouvert, celui de l'autonomie, celui de vivre dans une société qui est débloquée. Conquérir un espace de liberté ne veut pas dire que le problème de la transformation sociale est réglé pour autant, comme le montre l'exemple des radios libres italiennes. Il serait alors intéressant de se dire : quelles conditions législatives va-t-on poser pour protéger ces espaces de liberté afin qu'ils ne soient pas récupérés par le capitalisme ?

Ce rapport entre autonomie et transformation sociale me paraît fondamental. Deux problèmes coexistent : le problème exploitation-injustice-lutte des classes et le problème d'autonomie et du rapport état-société civile. Et la question de l'expérimentation comme question politique, c'est de savoir si elle est une forme d'intervention qui tente de s'attaquer simultanément à ces deux questions.

JEAN-FRANÇOIS BIZOT. — Le gauchisme est apparu alors que la société était en mutation, c'est-à-dire qu'on pouvait considérer qu'on pouvait avoir une action sur cette mutation. Le gauchisme est mort du fait que cette mutation était terminée puisque la société s'était complètement reconstituée autrement. Ce qui provoque le désintérêt d'une partie des gauchistes ou des ex-gauchistes par rapport à l'Union de la Gauche, c'est que, dans le « Programme commun », le projet qui est formulé manque de matière concrète, visualisée. Le gauchiste n'a pas de réponse. Les espaces de liberté, dans ce contexte, qu'est-ce que cela veut dire ? Quand on s'interroge sur le fonctionnement de la culture, sur la créativité culturelle et qu'on prend l'histoire des idées, on s'aperçoit qu'il n'y a jamais eu subordination des créateurs à un parti politique. S'il y a un espace libre, il permet à des gens de se rencontrer, de survivre et de cette maturation il sort des idées. Cela veut dire qu'il faut aménager cette possibilité de confrontation qui ne passe pas dans le débat des partis.

DANIEL MOTHE. — Tout le militantisme traditionnel se situe dans le temps. On se battait pour « les lendemains qui chantent », on se battait pour quelque chose qui arriverait demain, qui aurait des chances d'arriver. Aujourd'hui, le temps n'a pas le même sens qu'il y a cinquante ans car les choses changent très vite et, quand on va allégrement sur la soixantaine, l'on se dit : c'est bien beau mais est-ce qu'on peut faire des choses actuellement ? Donc la question, c'est qu'il y a une autre forme d'intervention politique qui consiste à tenter de traduire directement les aspirations, immédiatement ici et maintenant. C'est le « faire » tout de suite, c'est le « faire » maintenant, démarche radicalement différente de la démarche traditionnelle où, à travers les comités, ce sont les plus habitués au discours qui prennent le pouvoir.

JEAN-PIERRE JASLIN. — Le problème de l'espace libre pose le problème de la subvention à l'expérimentation. L'essentiel est d'essayer de généraliser l'expérience quand elle se fait, de la pousser, d'interroger l'ensemble du reste de la société et de voir comment, au fur et à mesure, on peut construire un rapport de forces pour interroger le pouvoir en place. Car on calque nos structures en fonction d'un pouvoir en place et on n'essaie pas d'avoir une réflexion sur les structures qui correspondent à notre projet. Et il ne sert à rien d'avoir des structures dans une ville ou une entreprise si l'on ne parvient pas à coordonner les choses sur un domaine plus grand. Pour qu'il y ait la possibilité de construire un rapport de forces nouveau, les institutions doivent refuser de recouvrir l'intégralité du champ social.

JEAN-FRANÇOIS BIZOT. — Quand je parle d'espace libre, je ne parle pas de mentalité d'assisté ! Pour moi, il y a espace libre lorsque a pu se produire un commencement de tissu social culturel bizarre, ce qui implique qu'il y ait un lieu et un minimum de rentrées financières.

HENRI PANTER. — Je ne peux, certes, que me rallier à la notion de l'espace ouvert, de lieu, de temps et d'espace de liberté, tout en ne sous-estimant pas les problèmes de structures et de financement. Le parti politique refuse de s'engager avant de savoir quel est l'enjeu, parce que cela remettrait en question sa cohérence. Et cette attitude est en contradiction avec l'idée même d'expérimentation.

CHRISTIAN PIERRE. — L'expérimentation sociale ne présente un intérêt politique que si elle est en contradiction avec le mode de fonctionnement profond du système. Donc, la première caractéristique décisive d'une expérimentation sociale, c'est qu'elle ne soit pas marginale et c'est à ce titre qu'on peut dire qu'elle doit être exemplaire et qu'il faut la généraliser.

Dans l'expérimentation sociale, il faut fixer des priorités par rapport aux problèmes de la société d'aujourd'hui.

Le « Programme commun « ouvre la perspective d'un certain contrôle dans l'entreprise, dans le quartier, sur l'habitat... L'essentiel est que nous puissions essayer de faire avancer une transformation des rapports sociaux mais à partir de la vision globale que représente le « Programme commun ».

PATRICK VIVERET. — La difficulté, c'est qu'on est arrivé à un certain type de situation, de politique du pouvoir d'Etat, tel qu'égalité et autonomie finissent pas avoir un certain degré de contradiction. Une des contradictions que rencontre la gauche la plupart du temps quand elle arrive au pouvoir, c'est qu'elle a un type de militantisme qui est orienté principalement sur la revendication, revendication qui accroit en même temps le pouvoir d'Etat au fur et à mesure qu'elle combat. On l'a vu en 1936, on l'a vu au Chili. Dans la mesure même où le mouvement social s'est situé principalement sur un terrain revendicatif, il a créé une contradiction que la gauche ne peut plus gérer parce qu'elle se trouve à la fois dans un appareil d'Etat et minoritaire dans cet appareil d'Etat ; elle a besoin d'un mouvement social pour contrebalancer son rapport de forces insuffisant et, en même temps, elle se trouve débordée par ce même mouvement social qui intervient principalement sur un terrain revendicatif.

Un gouvernement de gauche en 1978 pourrait recenser l'ensemble des mouvements, des organisations, des groupes sociaux qui demandent un déblocage et examiner à quelles conditions ce déblocage est possible. En termes de stratégie politique, on entrerait dans le débat du rapport entre le « qu'est-ce qu'on peut gouverner nous-mêmes » et « quelles sont les conditions de déblocage qui permettent ce "faire" nous-mêmes ».

Les syndicats face au grand saut

par Pierre Vanlerenberghe

secrétaire national de l'Union confédérale des Cadres C.F.D.T.



J.-P. Rey

Pierre Vanlerenberghe

■ **Le syndicalisme est-il agent ou frein de l'expérimentation ?**

C'est la question que certains se posent. Nous devons répondre : il a été et est toujours un agent d'expérimentation. La question qu'il doit se poser, aujourd'hui, est de franchir une étape pour devenir un agent facilitant l'expérimentation directe par les groupes sociaux qu'ils représentent habituellement.

Le syndicalisme a été innovateur « expérimentateur » : il n'est que de lire l'histoire du mouvement ouvrier, de la création des bourses du travail par Pelloutier ou du développement de l'idée mutualiste aux luttes sociales récentes, qui non seulement ont posé des problèmes nouveaux mais fait émerger des réponses nouvelles.

Bien sûr, la logique de l'affrontement continu, les difficultés de mener le combat syndical contre un patronat conservateur et réactionnaire et certaines idéologies syndicales ont souvent confiné le syndicalisme dans le triptyque contestation-lutte-négociation, qui n'a pas forcément permis de faire émerger tout le potentiel de propositions que peut émettre la classe ouvrière. Mais en partie, aujourd'hui, il en est capable.

Aujourd'hui, le syndicalisme est capable d'expérimentation.

Prenons deux exemples parmi d'autres :

— La confrontation entre catégories, au sein des sections syndicales de la C.F.D.T., permet l'affrontement de langages, de modes d'approche différents, qui, tout en étant déjà « révélateur » d'un changement dans les rapports hiérarchiques, permet la conception de positions communes, par exemple, sur des contrepropositions industrielles et l'élaboration pratique de rapports sociaux nouveaux ;

— Les comités d'entreprise restent, quoi qu'on en dise, un lieu d'expérimentation non seulement à travers la gestion des œuvres sociales mais aussi, ici ou là, à travers des expériences d'animation culturelle, sociale.

Le problème lui est posé aujourd'hui de faire un saut.

Le changement possible de rapports collectifs dans l'entreprise ou les branches professionnelles pourra lui permettre de mieux traduire les aspirations des travailleurs qui s'expriment d'abord par la contestation en des propositions susceptibles d'être réellement négociées.

Dans ce contexte, où son rôle et son pouvoir peuvent se renforcer, il lui revient d'agir pour développer la prise de parole par les travailleurs eux-mêmes sur leur vie quotidienne, et à les aider à intervenir directement sur les modifications à y apporter. C'est un des buts de la revendication C.F.D.T. de création de conseils d'atelier, ou de services, à créer dans les sociétés nationalisées, et qui verraient les travailleurs (toutes catégories confondues) gérer leurs propres conditions et organisation du travail.

A travers cette institution seraient expérimentés de nouveaux rapports hiérarchiques et de nouveaux pouvoirs des travailleurs.

Cette proposition ne modifie en rien le syndicalisme dans ses fonctions, y compris celle de lieu de médiation de la parole des salariés. Au contraire, le syndicalisme devra rechercher, pour assurer l'unification des différents discours, qui pourraient être éventuellement contradictoires, le renforcement de sa capacité d'analyse et de proposition.

Le syndicalisme, capable d'expérimentation, doit permettre le développement de l'expérimentation par les travailleurs eux-mêmes.

Le syndicalisme a vocation (tout au moins pour la C.F.D.T.) à aborder tous les problèmes rencontrés par les travailleurs, **dans** et **hors** de la production. Il ne met ainsi comme seules limites à son champ d'action que celles liées à la possibilité de l'expression et de prise en charge de ces problèmes par la grande masse des travailleurs.

Force lui est de constater que certains problèmes nouveaux émergent ailleurs qu'en son sein (il y a d'ailleurs des explications que nous n'aborderons pas ici). Ce sont de nouveaux mouvements sociaux qui les portent.

Mais les changements profonds qu'ils souhaitent ne seront possibles sans participation consciente de la grande majorité des travailleurs, sinon ces mouvements (tout au moins les organisations qu'ils se donnent) resteront sur une stratégie de l'exemple ou sur une stratégie de la « contagion », qui sera logique et qui risque d'être bloquée.

Le mouvement syndical se doit d'être ainsi « l'opérateur politique » de certains d'entre eux ; il doit pouvoir, à travers un dialogue exigeant, faire prendre en charge, par la masse des travailleurs, les aspirations nouvelles et les concrétiser. C'est ainsi que la C.F.D.T. a pris en charge les problèmes liés à la domination de la femme par l'homme. Travail long et exigeant qui permet, sans se substituer aux mouvements qui les portent, de rendre possibles des changements qui atteignent la grande masse et qui soient portés par elle.

P. V.

Des clubs ouverts à tout vent

par Jacques Guénée
secrétaire national de la Fédération des Clubs Léo-Lagrange

■ **« Small is beautiful », proclamait le philosophe anglais Schumacker dans un essai auquel se réfère toute une partie de la jeune génération en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.**

De fait, c'est souvent au niveau micro-social, au sein de très petits groupes, que se développent la plupart des expérimentations sociales. C'est d'ailleurs pourquoi elles restent dans bien des cas marginales et n'ont qu'un effet social très limité.

Mais il y a aussi un considérable secteur d'expérimentation d'un autre ordre. Il y a en effet, heureusement, de nombreuses institutions qui font de l'expérimentation : des municipalités, des mouvements de consommateurs, des associations culturelles, des clubs de jeunes.

A la lecture de la liste des participants au Forum, on ne peut manquer d'être frappé par une coupure évidente, peut-être seulement apparente, entre les « innovateurs » et les responsables des grandes organisations, qu'elles soient politiques, syndicales ou associatives. Comme si innovation et expérimentation large étaient contradictoires, ou comme si les forces novatrices craignaient d'affronter la réalité quotidienne, tandis que les appareils se méfieraient de la nouveauté.

Et, cependant, les deux démarches sont nécessairement complémentaires. Toutes les idées neuves ne sont pas utilisables et celles qui le sont ne sont pas nécessairement progressistes. L'innovation est politiquement neutre et le capitalisme a su largement tirer profit d'un grand nombre d'idées nouvelles.

Afin donc de savoir ce que le combat pour le socialisme peut tirer d'une idée nouvelle, il faut une large expérimentation sur une échelle suffisamment grande pour que les résultats soient significatifs.

D'un autre côté, s'il est vrai que la taille des organisations — ou leur poids — les entraîne à un certain conservatisme et les rend plus malaisément mobiles que les petits groupes informels, il faut bien considérer que le socialisme ne progresse pas seulement à coups d'intuitions, fussent-elles géniales.

Enfin, d'innombrables exemples montrent que, dans les périodes de reflux, seules les grandes organisations sont des lieux de résistance suffisante.

Les socialistes en sont d'ailleurs conscients, eux qui ont choisi d'animer de grandes organisations dans les secteurs de la vie politique, de la vie syndicale, de la vie coopérative et mutualiste et de la vie associative.

C'est donc résolument dans cette perspective que, depuis sa création en 1951, s'est placée la Fédération nationale Léo-Lagrange, forte de ses quatre cent cinquante clubs, de ses quatre-vingt mille membres et usagers, de ses deux cent dix directeurs permanents.



Françoise Viard

Jacques Guénée

La Fédération s'efforce de tester un certain nombre de solutions applicables dans la période de transition.

Les interventions de la Fédération se situent nettement dans le domaine des loisirs, du temps « libre » et de ce qu'il est convenu d'appeler le cadre de vie. C'est ainsi que nous nous efforçons de réaliser des expériences dans le temps des vacances, en construisant et en gérant diverses formes d'activités et notamment des centres de vacances ; dans le domaine de la formation professionnelle et de l'éducation permanente en animant des centres de formation aux professions du tertiaire social ; dans le domaine du loisir quotidien en regroupant des clubs spécialisés, des clubs de quartier, des maisons de jeunes, des maisons pour tous, etc.

Nous nous efforçons, à travers ces expériences, d'atteindre différents publics et plus particulièrement ce qu'il est convenu d'appeler les publics défavorisés : migrants, femmes, chômeurs.

L'existence de la Fédération et les rapports nécessaires entre les différentes parties qui la composent, militants des clubs, élus des instances délibératives, syndicats de personnel, nous amènent à vivre quotidiennement un certain nombre de problèmes et de contradictions, les uns nés des tensions sociales provoquées par le système capitaliste, mais les autres plus probablement significatifs des tensions engendrées par les rapports humains qui ont toutes les chances de persister dans un système de transition, voire dans un système socialiste.

Nous vivons d'une manière permanente les problèmes posés par la hiérarchisation des fonctions, soit formelle dans la structure du personnel par exemple, soit informelle comme dans les rapports entre formateurs et stagiaires.

Nous nous interrogeons sur le rôle que jouent ou que doivent jouer les syndicats regroupant le personnel des salariés dans les différentes instances de l'organisation.

L'existence de nos grands centres de vacances pose avec acuité le problème des rapports entre les usagers et le personnel, qu'il soit vacataire ou permanent.

Nos centres de formation sont le lieu d'une interrogation sur les conditions d'un enseignement véritablement démocratique et nos clubs nous interrogent en permanence sur la signification d'une culture populaire et plus généralement sur tous les problèmes posés par la création et la diffusion.

L'importance, même relative, de la Fédération (son budget atteint environ quarante millions de francs, soit quatre milliards de centimes, et elle compte plus de trois cents salariés) nous conduit à être présents dans de nombreux domaines et nous amène à affronter la concurrence des structures capitalistes. Nous devons, là, nous garder d'un double danger : soit nous inscrire dans une perspective de rentabilité absolue et risquer ainsi de ne plus nous démarquer d'une organisation purement fonctionnelle, donc capitaliste, dans le monde d'aujourd'hui, soit refuser de tenir compte des impératifs financiers de la structure économique actuelle et courir le risque ainsi de disparaître ou de ne dépendre que du bon vouloir des pouvoirs publics.

Enfin, puisque l'on parle d'autogestion mais aussi de planification démocratique, la Fédération Léo-Lagrange peut être un champ d'expérimentation non négligeable. Elle regroupe, en effet, des militants qui se réclament tous du socialisme ; elle travaille en liaison constante avec des communes dont une grande partie des responsables sont des membres du Parti socialiste ; elle est interrogée par des syndicats de personnel qui ne font pas mystère de leur volonté de voir transformer la société actuelle.

Enfin, dans les équipements dont elle a la charge, dans les clubs qu'elle fédère, notre organisation regroupe un très grand nombre de membres qui font leur un projet de société socialiste.

Où trouver, dans ces conditions, un terrain plus propice à une vaste réflexion, non pas seulement sur les principes mais également sur la réalité quotidienne, que l'idéal autogestionnaire souhaite apporter aux grands problèmes d'organisation de la société ?

J. G.

3 Débats et réflexions

Pour en finir avec le système, table ronde
L'apocalypse des loulous, par Jacques Caroux
A nous de choisir, par Ivan Illich
Cinquante-trois millions d'expérimentateurs, table ronde
Un gouvernement populaire doit..., par Gilles Martinet
Les deux gauches, par Gilbert Hercet
Les risques de 1978, par Gérard Fuchs
Les apprentis de l'après-franquisme, par Jordi Borja
Les « écono-mystificateurs », par Jean-Pierre Dupuy
Revenons-en à la lutte des classes, par Kléber Gouyer
Quel parti pour quel changement ? par Pierre Guidoni
En liberté surveillée, par Michel Rocard

Pour en finir avec le système

Une table ronde avec la participation de :

JEAN-PAUL BACHY
délégué national du Parti socialiste

PAUL BLAU
autrichien, sociologue

PHILIPPE BRACHET
économiste

ROBERT CHAPUIS
délégué national du Parti socialiste

JEAN-PIERRE DUPUY
militant des Amis de la Terre

GERARD FUCHS
rapporteur du Parti socialiste

IVAN ILLICH
sociologue

JACQUES JULLIARD
historien

JEAN LE GARREC
délégué national du Parti socialiste

BERNARD VINCENT
sociologue

La société capitaliste a sécrété des monopoles. Qu'il soit socialiste, qu'il soit écologiste ou qu'il soit syndicaliste, chacun veut les combattre, voire les abattre. Mais par lequel commencer ?

JEAN LE GARREC. — Au lieu du terme « monopole », je voudrais proposer celui de « grand système ». Voici la définition qu'en donne Mishan : « **Toute organisation dont le fonctionnement implique la participation d'un nombre assez élevé de personnes comme opérateurs et comme usagers, l'existence de procédures formalisées, l'emploi de machines ou appareillages et dont tous les éléments contribuent à satisfaire des spécifications visant à atteindre un but unique.** » Les mots clefs sont « procédures formalisées » et « but unique ». On peut donner comme exemples les grands systèmes informatiques, énergétiques ou de communication.

Devant la prolifération des « grands systèmes », il y a quatre attitudes possibles :

1. Celle d'un homme comme Varga qui dit : « **C'est foutu, on n'a plus la capacité de s'adapter, on attend la crise ; la crise, c'est New York, la panne d'électricité. Il faut préparer une autre civilisation, la nôtre est terminée.** »

2. Celle d'Illich, l'utopie créatrice ; malheureusement, on ne voit pas les voies de passage d'une maîtrise de ces « grands systèmes » à la société « conviviale ».

3. L'attitude du militant qui s'efforce de maîtriser ces grands systèmes, de définir d'autres logiques de croissance, d'autres formes de pouvoir et qui, pour ce faire, a besoin d'une expérimentation sociale.

4. L'attitude du capitalisme post-industriel : la simple correction des excès des grands systèmes.

JEAN-PIERRE DUPUY. — Je voudrais montrer comment la professionnalisation de la politique et le grand monopole syndical paralysent l'autonomie des individus et des groupes en lutte contre les « grands systèmes ». Dans notre atelier, des camarades du P.S. reprochaient aux écologistes une vision du monde étriquée ; Alain Touraine a même dit : « **La plupart de ces mouvements ne constituent que de la poussière, du minuscule, voire du poujadisme ; ils confinent au néant, à l'indéterminé, à l'infra-politique, à l'infra-sociologique.** »

Or, pour les écologistes, il était évident qu'ils avaient une vision du monde bien plus large et plus profonde que le P.S., parce qu'ils ne se contentent pas de remettre en question la crise des rapports capitalistes mais s'attaquent au mode industriel de production même.

Seulement, les écologistes n'ont pas de « stratégie » d'ensemble, pas de programme, pas d'organisation ; c'est ça qu'on leur reproche. Par exemple, il semble que je doive rougir de lutter contre le passage d'une autoroute, « simplement » parce qu'elle coupe mon village en deux... Ce seraient des raisons personnelles trop étroites... Or je fais l'hypothèse inverse : c'est lorsque les gens s'intéressent en majorité et en priorité au salut d'une entité qui les dépasse, en négligeant leur environnement immédiat, que tous les totalitarismes sont possibles.

La question est de savoir si ce n'est pas l'action « minuscule », ponctuelle, de ces nouveaux mouvements sociaux qui est la plus porteuse de changement réel et si la volonté totalisatrice des forces politiques traditionnelles n'est pas le principal obstacle à la réalisation de ce changement.

Regardons de quoi parlent les hommes politiques, quelle compétence ils mettent en avant pour asseoir leur légitimité. Une personne importante du P.S. nous a dit : « **Moi, ce que j'aime dans le mot "autogestion", c'est le terme "gestion".** » Eh bien, l'enjeu véritable, c'est l'action contre la gestion.

JEAN-PAUL BACHY. — La société capitaliste est fondée sur des valeurs (concurrence, initiative, création, imagination, esprit d'entreprise, innovation) qui semblent aller dans le sens de l'expérimentation. Mais, en même temps, elle a sécrété des monopoles ; celui que nous, socialistes, jugeons le plus important, c'est le monopole économique, c'est-à-dire le pouvoir fondé sur l'argent. C'est celui que nous voulons attaquer en préalable. Mais nous savons bien qu'il ne suffit pas de remplacer des monopoles d'argent pas des monopoles d'Etat pour changer les rapports sociaux. D'où trois points de réflexion :

1. La thèse des contre-pouvoirs, c'est-à-dire des mécanismes spontanés ou institutionnalisés qui permettent de briser le processus bureaucratique, centralisateur, étatiste, qui nous menace.

2. Créer les conditions du pluralisme ; par exemple nous sommes, nous socialistes, contre les monopoles syndicaux, quels qu'ils soient. Voilà un problème concret que nous risquons de rencontrer demain, dans les entreprises qui sont d'ores et déjà nationalisées et que nous pensons autogérer ou dans les entreprises que nous nationaliserons.

3. Créer les conditions favorables à toutes les formes d'innovation, d'imagination, d'expérimentation. Mais nous, parti politique, nous avons non seulement la tendance mais aussi le devoir d'avoir une vision globalisante, totalisante. Il s'agit de trouver un équilibre, une espèce de dialectique entre les deux.

IVAN ILLICH. — Je me permettrai de défendre le concept du « monopole radical », comme instrument pour l'analyse de la situation présente du système industriel.

« Monopole radical » est différent de « monopole commercial », qui est le cas, par exemple, de General Motors qui a obtenu des avantages contre Renault au Guatemala, en payant les agents d'importation ; à San Francisco, la même General Motors a racheté tous les tramways et les a conduits à la ruine en trois ans pour obliger la municipalité à construire des routes et à établir un monopole de fait de la voiture sur les autres moyens de transport.

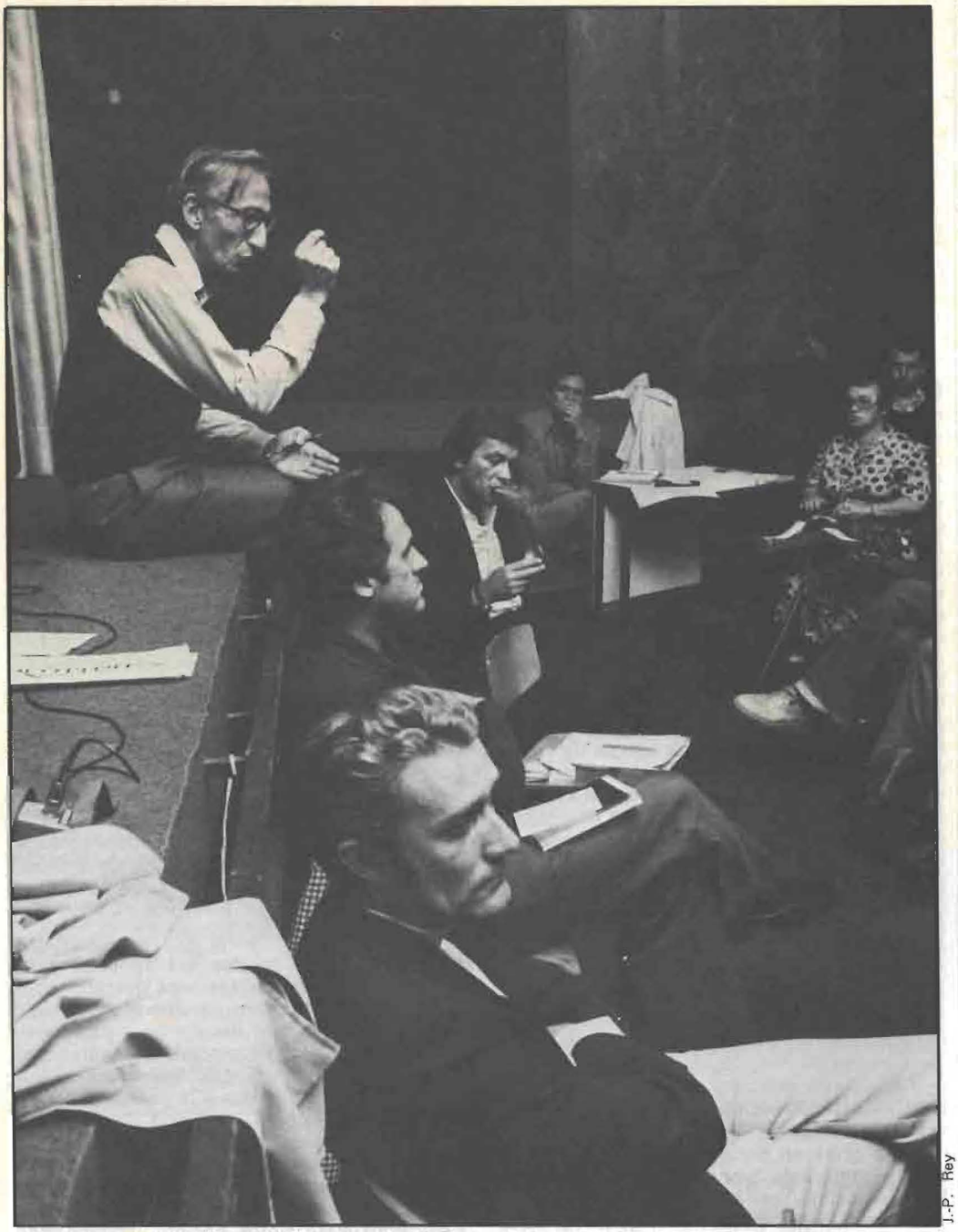

J.-P. Rey

Autour d'Ivan Illich : Jean-Paul Bachy, Jacques Julliard, Jean Le Garrec

Le « monopole radical » va encore plus loin : dans le domaine des transports, c'est l'imposition des transports motorisés à une vitesse supérieure à la marche et à la bicyclette ; son effet est de rendre impossible la valeur d'usage des pieds. Dans le domaine des communications, la multiplication des réseaux de radio, télévision, des haut-parleurs détruit le silence, le respect, l'habitude de s'écouter qui est nécessaire pour la conversation et la capacité de parler en public à des vis-à-vis qui est la base de toute politique.

Le monopole radical du mode de production industriel de la marchandise — disons plus rapidement de l'argent — rend impossible l'exercice de la liberté productive de l'individu et du petit groupe, ce que j'appelle le « chômage créateur ».

Je voudrais ajouter un mot sur les monopoles professionnels. Les professions sont des groupements qui ont le pouvoir sur le travail exercé par leurs membres. Ce pouvoir s'est étendu, pendant ces vingt dernières années, à la définition des besoins de la société en un domaine donné et à la manière correcte de les satisfaire. Je considère que la profession de pédagogue et celle des médecins, des travailleurs sociaux, des planificateurs d'énergie, d'électricité, de cuisine ont envahi le domaine proprement politique en acquérant le pouvoir de définir des besoins, c'est-à-dire des manques non tolérables, donc le degré de déviance et sa répression ; d'où les examens préventifs, carnet scolaire suivant chaque élève, mise sur ordinateur, etc. Le monopole professionnel est donc un pouvoir qui a échappé au contrôle politique.

BERNARD VINCENT. — Parlant en tant que militant socialiste, Bachy a dit qu'il faut **« créer des contre-pouvoirs »**, ensuite il a ajouté, parlant des entreprises déjà nationalisées : **« Nous pensons les autogérer »**... C'est une véritable perversion ! Les contre-pouvoirs existent, le pluralisme existe, le désir autogestionnaire existe, il n'y a pas à les créer. Le P.S. serait plus sage de dire : respectons ce qui existe, encourageons contre-pouvoirs, pluralisme, pulsion autogestionnaire...

PHILIPPE BRACHET. — Dupuy a demandé : **« Quelles compétences les politiques mettent-ils en avant pour asseoir leur légitimité ? »** Je dis que c'est le langage de la technocratie. C'est elle qui affirme qu'il faut une compétence pour asseoir une légitimité...

Nous pensons que c'est la représentation du suffrage universel, de la démocratie. Tandis que le mouvement écologique, s'il s'appuie sur des interrogations réelles, est représenté par des gens qui s'autodéfinissent comme ses représentants, ce qui est une forme de technocratie.

ROBERT CHAPUIS. — Illich a proposé de redonner un sens politique à l'action à portée humaine, individuelle. C'est très important. Mais on ne peut pas déclarer quelque chose comme politique, comme ayant trait au pouvoir, si on ne pose pas le problème de l'institution ; c'est-à-dire ce qui permet, au-delà des individus vivant une situation, qu'il y ait quelque chose de reproductif.

D'ailleurs, les hommes du mouvement social le savent bien : ils se donnent une organisation, des permanents, ils requièrent des suffrages, ils se posent des problèmes d'alliances conflictuelles... Il ne faudrait donc pas donner l'impression qu'il y a, d'une part, des militants politiques professionnels et, de l'autre, des militants sociaux non professionnels... Au lieu d'interroger les partis, ces nouveaux militants devraient se poser à eux-mêmes le problème institutionnel : quel type de pouvoir et de société nos initiatives mettent-elles en œuvre ?

GERARD FUCHS. — Dans l'atelier n° 8, j'entendais des camarades écologistes dire : « Si on devenait majoritaires, vous seriez bien embêtés, vous, les politiques ! » J'avais envie de répondre : « Toi aussi, tu le serais, parce que tu serais au pouvoir. Tu te trouverais dans une situation que tu nies. Tu dirais : "J'ai le pouvoir, je vais le redistribuer, je vais organiser l'autogestion"... Et il se trouverait alors d'autres écologistes pour te contester ! »

JACQUES JULLIARD. — Tous les gens qui sont mêlés à des mouvements sociaux remettent en question leur profession : on a entendu ici des enseignants s'excuser d'enseigner, des médecins de soigner, etc. Il n'y a qu'un domaine où cette remise en question ne se fait pas : c'est la politique. Je pense →

Suite de la page 41.

qu'on ne peut imaginer une société allant vers l'autogestion tant que la politique restera une activité professionnelle séparée, tant qu'il y aura un corps de professionnels de la politique. Dans ce sens, il faudrait peut-être remettre en quesion le mécanisme fondamental de la démocratie, qui est la représentation... Il faudrait limiter les mandats, interdire tout cumul, peut-être revenir au système athénien du tirage au sort pour certaines fonctions...

PAUL BLAU. — L'exemple de notre petit pays, l'Autriche, peut être de quelque intérêt pour vous, en France. Il y a trente ans exactement que nous avons nationalisé les industries de base ; il y a sept ans que nous, socialistes autrichiens, sommes au pouvoir ; il y a des camarades partout : ils forment le gouvernement, ils tiennent la majorité du parlement, ils sont à la tête des syndicats, des entreprises, des banques, etc. On a connu de grands succès sur le plan de l'amélioration de la condition ouvrière, de la santé, du logement, de la sécurité sociale, de la représentation aux conseils d'administration des entreprises et on a pu maintenir le plein-emploi jusqu'à ce jour. Mais on n'a rien changé dans les relations fondamentales dont on a parlé ici. Les salariés, les petits commerçants, artisans, petits paysans sont toujours les déshérités de la société : ils ne décident ni de la manière de travailler ou de consommer ni de rien. Ils sont toujours condamnés à être commandés.

Notre gauche s'est mariée, s'est intégrée à ces systèmes industriels ; les camarades au pouvoir sont devenus prisonniers du système qu'ils s'étaient promis, dans leur jeunesse, de combattre... En tant que vieux militant, je place mon espoir dans les nouveaux mouvements sociaux, soit au sein, soit en dehors des partis et des syndicats.

IVAN ILLICH. — C'était splendide de voir l'affrontement entre les deux collègues : celui qui parle des espaces de liberté et celui qui, si j'ai bien compris, voudrait nationaliser les initiatives contestataires. C'est Bachy le plus moderne, car il rejoint une politique de plus en plus courante chez les nouveaux économistes : chiffrer les activités non marchandables. J'ai envie d'intituler notre prochain livre : « les Dangers de l'économie de la masturbation », parce que, si l'on pouvait chiffrer cet acte-là et si l'on pouvait éduquer les Français à bien le poser pour le normaliser, imaginez à quel point le P.N.B. de la France augmenterait et à quel point la décentralisation de l'autonomie supervisée pourrait fleurir !

Transcription de
MICHEL CLEVENOT

L'apocalypse des loulous

par Jacques Caroux
sociologue

■ Est-il pertinent de nous interroger sur les transformations sociales que nous vivons, sur la mutation de notre société, à partir de ce qui meurt et des conduites sociales qui expriment cette mort : montée de la violence, déferlement des « absentéismes » dans les univers productif, civil et politique ? Ne serait-il pas plus important de nous attacher à dégager ce qui naît, à centrer notre réflexion et notre action sur les nouveaux mouvements sociaux qui bousculent et déchirent l'ordre social. Si la « lecture » de ces mouvements n'est pas aisée, s'il faut attendre que décantent ces phénomènes historiques faits de bric et de broc, on est sûr au moins que le produit sera limpide, qu'il permettra de mettre en lumière les nouveaux agents de transformations sociales, les grands axes de restructuration d'un nouveau type de système social rejetant dans la préhistoire de l'humanité les lambeaux décadents de notre société. Emporté par cette vision optimiste (Virilio parlera même de « positivisme maniaque »), n'a-t-on pas trop tendance à négliger les zones d'ombre que constituent les phénomènes asociaux, les conduites de refus, de résistance, de transgression et de régression ?

Durant le Forum, un certain nombre de participants, dont Karsenty et Ampe, maire de Chambéry, ont insisté pour que soient pris en compte ces aspects gommés, ambivalents, des réactions sociales, voire des mouvements sociaux.

Cette prise en compte aboutit à mettre en lumière différents types de dérive sociale : la plus visible, celle des bandes et de la violence qu'elles mettent en spectacle ; des dérives plus quotidiennes, celles d'individus qui répondent, par l'absentéisme, le refus, à l'asphyxie des encerclements économiques, culturels, administratifs ; dérives, enfin, de certains mouvements sociaux, qui, poussant à l'extrême la remise en question des rapports sociaux, débouchent sur la fascination, la grande illusion de la dissolution du rapport social.

Les bandes, les loubards, les punks frappent l'opinion publique mais ce qu'ils désignent est réduit à la dimension anecdotique de l'information à sensation. Héroïsme de la misère ou mise en spectacle de la misère ? Dans un monde en changement où la scène politique dévore de plus en plus la scène sociale, entraînant la disparition des groupes sociaux et de leur culture, peut-on, en prenant le mythe du progrès à bras-le-corps, « saluer comme l'aurore de l'humanité » la fin des identités sociales ? La dérive des bandes nous fait mesurer la limite d'une telle lecture de notre devenir.

Pour les loubards, ces jeunes des milieux populaires, la perte d'identité est consommée. Il ne s'agit plus, pour eux, de résister, au nom d'une identité, au déferlement du changement social. Pris par la vague, ils se noient. N'étant plus soumis à la régulation culturelle, à la pression de la communauté mais simplement pris dans le quadrillage d'institutions distantes, impersonnelles, pour ces jeunes, la liaison entre les objectifs et les moyens mis à leur portée éclate. Si la réussite matérielle, la consommation ostentatoire restent valorisées, les moyens « légitimes » mis en œuvre par leurs aînés, le travail, l'honnêteté, la soumission, leur apparaissent dérisoires. Réponses déviantes ou réponses réalistes ? Mais cette contestation partielle de notre système social tourne vite court. Elle tend à devenir dérive néo-fasciste, association de la fraternité et de la violence. Fuites ambivalentes des bandes qui tendent à faire éclater l'ordre social mais qui, en fait, aboutissent à restructurer un clivage sexuel fort, à exacerber la xénophobie, à rejeter la violences aux frontières du groupe, à mettre en place un univers où la vie et la mort se rejoignent pour soi et pour les autres.

La dérive des bandes est spectaculaire. Mais il existe des dérives plus quotidiennes, moins visibles, car sans paroles et sans mise en scène, qui minent encore plus profondément notre système social. Absentéisme, refus du quotidien, fuites individuelles qui sont autant de réponses à la corrosion de la société civile opérée par l'Etat, l'industrialisation et l'urbanisation. Ces refus, par leur nombre, prennent une dimension collective, annoncent la remise en question et, à terme, la disparition des valeurs autour desquelles s'est constituée notre société, comme par exemple la valeur travail.

Avec ce déferlement de refus, c'est l'ensemble des conduites culturelles, l'ensemble du « cosmos » des sociétés industrielles qui se trouvent menacés. C'est dans l'univers productif que ces refus sont les plus « visibles ». Avec l'absentéisme, le « turnover », le coulage, les ouvriers visent à retrouver une marge de liberté à l'intérieur du temps industriel, un pouvoir sur la machine, sur les maîtres des cadences. Avec la « perruque » — c'est-à-dire un objet fait pour soi, pendant le temps de travail, avec des matériaux détournés —, il s'agit de retrouver une relation au travail qui ne soit pas médiatisée par l'échange mais par l'usage. Paradoxalement, en apparence, c'est à partir de cette activité illégale qu'un monde de complicité va se créer. Il resterait à expliquer pourquoi, avec les bandes, avec la « perruque », la solidarité côtoie l'illégalité.

En visant à mettre en pièces le tissu social pour le dominer totalement, l'Etat technocratique a réduit la vie sociale, a fait éclater la société civile en atomes consommants,



J.-P. Rey

Jacques Caroux

en individus sérialisés, défaits de la trame sociale. C'est la possibilité d'une sociabilité indépendante d'une initiative centrale qui est traquée, marquée du sceau de l'illégalité. Cette tentative de sérialisation du corps social explique les formes, en majorité individuelles, que prend la fuite de la société civile. Les comportements de refus ne sont plus l'expression spécifique d'une classe sociale dont la domination s'exprime à partir d'un principe central, le profit, mais celles d'individus confrontés à l'emprise étatique, institutionnelle, bureaucratique, administrative... Ces refus jaillissent donc de multiples lieux et prennent des formes différentes selon qu'ils expriment la défense ou la perte d'une identité.

Ces refus ne sont pas les concurrents des luttes de classes, ils les traversent et minent les valeurs au nom desquelles ces luttes s'engagent. Chacun pour soi, avec, pour toute perspective, une réussite ou un échec que l'on ne partagera pas, ces individus sérialisés mènent une résistance quotidienne contre le temps, la machine, l'encerclement administratif, grignotant ici et là quelques lambeaux de liberté, consommant de façon nonchalante les informations véhiculées par les médias. Manipulés, agis, ils développent une stratégie de résistance de vaincus, d'emprisonnés.

Le fait d'avoir à tirer à eux ces acteurs sociaux écrasés par l'ordre n'est pas sans effet sur les mouvements sociaux. Avec les mouvements féministes, régionalistes, écologiques, antinucléaires, nous nous trouvons en présence d'axes de contestation qui ne peuvent plus être définis en termes de classes sociales mais qui, traversant les spécificités d'une formation, nous interrogent sur la constitution même de la société. Les mouvements féministes et homosexuels, par exemple, éclairent l'articulation, la stratification sexuelle autour de laquelle des rapports sociaux se sont institués. De même les mouvements régionalistes, écologiques, antinucléaires posent la question du rapport à l'Etat, au Progrès, à l'Histoire, à la Nature.

Nous assistons donc à la prise en compte de rapports sociaux, de dimensions sociales jusque-là occultés par la pensée économiste. Mais, au-delà d'un certain seuil, ce n'est plus une critique des rapports sociaux qui est faite mais une tentative de dissolution du rapport social lui-même. Lorsque certains écologistes, dans un langage prophétique, présentent leur mouvement comme une alternative à la politique, à la culture, à la religion ; lorsque des féministes en appellent à une identité globale « femme » renvoyant à un adversaire transhistorique, « l'homme », ce n'est pas seulement l'abolition de relations sociales historiquement déterminées qui est visée mais, plus fondamentalement, la règle du jeu social. Ces comportements présents au sein des mouvements sociaux, mais qui ne les résument pas, sont révélateurs, au même titre que la dérive des loulous ou des punks, de la crise socioculturelle que nous traversons. Ils ne posent aucun jalon pour la dépasser. Conduites de rupture, attirance irrésistible vers un ailleurs qui est hors de la société.

Entrons-nous dans une nouvelle société ou vivons-nous le début d'un processus de décomposition sociale ? Cette question, il serait tentant de la balayer d'un revers de main, dans une attitude volontariste. Pourtant, comment ne pas constater le divorce entre, d'une part, une nouvelle société politique, certes encore étriquée, et les mouvements sociaux qui essaient de reconstruire la possibilité d'une action sociale en décloisonnant notre univers culturel, en expérimentant, et, d'autre part, le corps social se campant dans son repli, se représentant la société comme un ordre clos, naturel, comme un univers étranger à l'action. Pendant que la nouvelle société politique se projette résolument vers l'avant, l'ensemble des milieux dominés vivent une intégration blasée, quêtant de plus en plus leur liberté sur les marges de la société, développant un réalisme pessimiste à l'égard des lendemains qui chantent. Ces milieux, comme l'a écrit Serge Moscovici, **« vivent dans une société et une culture qui les désenchantent et qui se nourrissent de leur désenchantement »**.

Les partis de gauche, engourdis dans leur satisfaction institutionnelle, restant largement tributaires des modes de pensée et d'action liés au système industriel, peuvent-ils être des instruments politiques capables d'endiguer le déferlement de ces comportements dominés par la crise ? Peuvent-ils jouer le rôle d'opérateur politique à l'égard des nouveaux mouvements sociaux tout à la fois perdus dans leur éparpillement, dans leurs désirs indéterminés, et porteurs des principaux débats politiques actuels ? Il faut clairement répondre que ni la gauche ni les mouvements sociaux n'ont le choix. Ils sont, comme l'a écrit Patrick Viveret, condamnés à s'entendre. Sans le souffle nouveau des mouvements sociaux, la gauche se condamne à la sclérose, à une action politique trop institutionnalisée. La fermeture des mouvements sociaux sur eux-mêmes ne peut aboutir qu'à leur régression, à leur dédoublement entre des organisations politiques pures, dures et doctrinales et des mouvements culturels sauvages autant qu'éphémères.

J. C.

A nous de choisir

par Ivan Illich

Ivan Illich commente dans ce texte les principaux débats du forum organisé par « Faire » et « le Nouvel Observateur ». « Il m'apparaît essentiel, note-t-il, de souligner dans chacun des huit thèmes de ce forum une distinction qui s'impose. Chaque thème se prête à deux politiques différentes, bien que toutes deux contestent la réalité présente. Dans chaque cas on peut soit renforcer la légitimité du contrôle social par les professionnels, qu'ils soient syndicalistes, médecins ou politiques, soit protéger des espaces de liberté permettant une multiplicité de nouveaux styles de vie. »

● Distinguer entre emploi salarié et chômage créateur

L'énorme majorité des Français ne « travaillent » pas — ne seraient-ce que les « femmes au foyer ». Une bonne partie de la population, particulièrement de la population rurale, travaille dur sans avoir un « emploi ». Leur mode de production autonome est progressivement miné par un préjugé idéologique en faveur de la « production » de postes de travail et par une organisation sociale qui oblige à la consommation. Comment restituer la respectabilité politique à l'ensemble de ce que les professionnels des partis considèrent comme « trop minuscule » pour mériter leur attention ; à ce qui, par sa faiblesse, reste en dehors des rapports sociaux contrôlables par une bureaucratie ; à ce qui, par sa nature personnelle et autonome, échappe à la quantification du sociologue s'efforçant de conseiller le pouvoir ; à ce qui, par sa nature féminine, est ignoré dans les milieux politiques, mâles par essence.

● Distinguer entre la revendication de l'accès au micro et la protection de la voix nue, présente dans le face-à-face

Il s'agit de reconnaître que la multiplication des réseaux de radio, de télévision, de vidéofilms peut rendre la domination de la voix amplifiée plus envahissante encore que ne l'est aujourd'hui une télévision au monopole constamment contesté. J'estime qu'en 1927 neuf mots sur dix qu'entendait un individu étaient proférés directement à son intention ou à celle de son voisin. Ce n'était qu'occasionnellement que des mots lui parvenaient comme au membre indifférencié d'une foule. Aujourd'hui, les mots tendant à retenir l'attention individuelle sont devenus rares. En revanche, notre vue, notre ouïe sont assaillis jour après jour par un stock préfabriqué d'images, d'idées, de sentiments, d'opinions, emballés et livrés par les médias. Dans une société dominée par la voix amplifiée, on détruit inévitablement le silence, la sensibilité, l'écoute attentive, ainsi que l'art du discours — et de la présence au discours — sur lequel se fonde la politique. Il s'agit de protéger la voix nue contre sa dissociation du visage, la participation au chant contre l'écoute fascinée des « idoles », la lettre manuscrite contre la carte de vœux imprimée, l'affiche originale contre le slogan, le geste public contre la production du spectacle.

● Distinguer entre la conquête de l'administration d'une entreprise par les travailleurs et le contrôle par les travailleurs du mode de production

Il est temps de faire entrer dans le langage de la politique la distinction entre le droit aux services et à la consommation et le contrôle sur l'outil. Un travailleur de la General Motors de Gennevilliers, qui produit annuellement des millions de bougies, m'a demandé durant ce forum d'illustrer cette distinction par un exemple. Je ne connais la ville où il travaille que par un livre, « Femmes de Gennevilliers », qui m'avait profondément ému. On connaît l'histoire de ces femmes : elles sont parmi les premières Françaises à s'être approprié la seringue de Karman. Produit de la recherche avancée, cet instrument est l'exemple type de l'outil convivial, simple, bon marché, maniable par le profane, radicalement nouveau. Il permet l'avortement, acte pratiqué dès l'aube de l'humanité, avec une réduction importante de la mortalité et de la souffrance. C'est pour la liberté d'accéder à la création autonome de valeurs (celles que contient la possibilité d'avorter par soi-même) que luttait ce groupe de femmes. Le fait que la valeur recherchée apparaisse à certaines femmes hautement désirable ou tristement nécessaire et à d'autres encore comme un crime n'entre pas en ligne de compte ici.

Sans doute les « Femmes de Gennevilliers » ont-elles contribué à faire promulguer la loi qui décriminalise l'avortement. Mais, à ma connaissance, aucun parti français ne s'est engagé pour la liberté de l'avortement. La loi consacre le droit au service et, sous certaines conditions, au remboursement de l'acte médical par la Sécurité sociale. La loi médicalise l'avortement. Elle criminalise l'usage de l'outil convivial dans les mains d'une personne qui n'a pas été homologuée dans la hiérarchie des bureaucraties de la santé. Ce que les femmes ont obtenu, c'est un contrôle sur la gestion de cette bureaucratie, au prix d'une consécration de leur impuissance à l'action.

Je pars de cet exemple du contrôle des femmes par le conglomérat industriel qui, aujourd'hui, s'appelle l'Etat, pour illustrer la distinction entre le contrôle sur l'administration de l'entreprise et le contrôle de sa dimension. Des travailleurs de l'horlogerie qui conquièrent l'autogestion peuvent sans doute améliorer les conditions dans lesquelles ils produisent des montres, rendre plus agréables et plus efficaces les lieux et les postes de travail. Ils peuvent même augmenter la capacité de production en éliminant le « profit capitaliste ». Mais ils renforceront ainsi leur dépendance et celle de la société à l'égard de la marchandise industrielle qu'ils produisent. Ce n'est que si l'autogestion conduit à l'équilibre entre l'outillage industriel et l'outillage convivial qu'elle est un pas vers l'équilibre entre la création de besoins et le potentiel productif de la société.

La défense de la liberté productive et de l'outillage convivial pourrait avoir, en France, pour obstacle majeur la participation des travailleurs ou des clients à la gestion des entreprises professionnelles ou industrielles. Une société moderne et libre est celle dans laquelle le mode de production déterminé par le chômage créateur et le mode de production déterminé par l'emploi salarié sont en équilibre dynamique, équilibre continuellement redéterminé par le processus politique.

● Distinguer entre le droit à ce que prescrivent les experts et le respect de la subjectivité de la vie

Il s'agit de donner une forme politique au refus d'imposer un contenu à la santé qui serait désirable pour les autres ainsi qu'au refus de définir la santé comme un objectif qui peut être fixé par un tiers. Il s'agit de limiter l'emprise des corps professionnels — médecins, pédagogues, travailleurs sociaux — sur la définition des besoins.

En matière de médecine de quartier, il faut distinguer avant tout entre :

a) Le dispensaire qui permet aux médecins de transformer les habitants du quartier en consommateurs disciplinés des concepts médicalisés qu'ils enseignent et en collaborateurs des services qu'ils offrent ;

b) L'atelier où les gens trouvent les ressources pour démédicaliser l'énorme majorité des soins, des préventions et des traitements que la science et la technique ont énormément simplifiés.

Dans le premier cas, la médecine de quartier engendre, chez les consommateurs, la

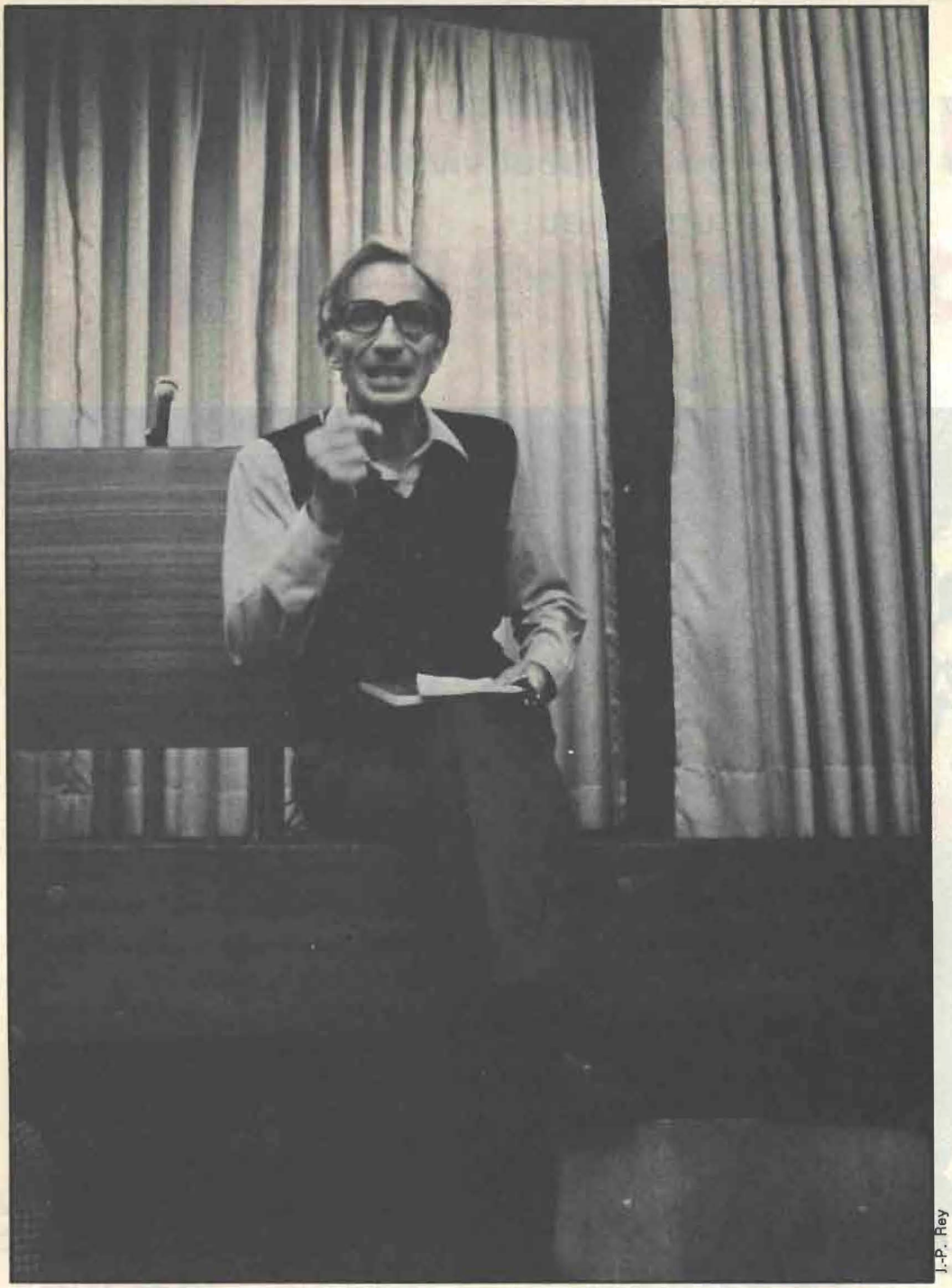

J.-P. Rey

Illich animateur

revendication d'une tutelle médicale sur leur vie ; dans le second cas, elle engendre des conditions propices à la protection de la liberté organique : physiologique, charnelle et psychique.

Quant je défends les droits de ma classe ou de mon groupe, je m'engage dans ce que les cybernéticiens appellent un « jeu à somme nulle ». Le total des ressources disponibles étant limité, si nous obtenons plus, d'autres paieront ce qui, sans doute, nous est dû. Si, en revanche, je gagne une nouvelle liberté, je me mets en marge de ce jeu : ce que je gagne est aussi un gain pour les autres. Si nous apprenons à mieux manger, à moins manger, à fermer notre quartier à la voiture, à protéger le silence, à naître et à mourir en famille, à donner aux fous, aux dépressifs, aux génies le sens de leur appartenance au quartier, nous n'enlevons « leur pain » qu'aux tuteurs de la santé et aux stratèges de la revendication. Pour l'élaboration de cette problématique, je renvoie à l'intervention de Valentine Borremans, qui constitue la conclusion de l'analyse sur le secteur médical inaugurée par le débat sur la santé publié en son temps par « le Nouvel Observateur » (1).

● Il faut distinguer la culture de la civilisation

Regarder une toile de maître avec les lunettes du « systémicien » est aussi ridicule que de parler de la culture d'une hôtesse de l'air. Le fait que l'une et l'autre activités sont académiquement respectables ne les rend pas moins politiquement confuses. La culture est un programme de formation des vertus qu'on découvre par l'intégration dans un peuple. Le comportement civilisé peut être programmé par l'ingénieur. Le quotidien culturel est vécu plus ou moins consciemment. Dans la mesure où nous sommes insérés dans le système normalisé de la civilisation industrielle, nous sommes des « gérés » qui s'efforcent de participer à la gestion. Donc la convivialité et la cogestion s'opposent et s'intégrent mutuellement.

● Distinguer entre une meilleure production du savoir normalisé et la protection d'un milieu participatif et transparent

L' « éducation » est une activité institutionnelle et spécialisée, caractéristique de toute société dominée par le système industriel. C'est un effort pour former les hommes à la discipline nécessaire dans une économie fondée sur le travail salarié et sur la consommation. Une telle société est inconcevable sans un type particulier de contrôle social sur tous les comportements : celui que, par euphémisme, on appelle l' « éducation ». En raison de leur ambiguïté, je considère déplorables des expressions comme « éducation libératrice », « école nouvelle », « école parallèle », « formation permanente »...

Dans un monde où s'accroîtraient la liberté productive, l'emploi de l'outil convivial et le respect pour la subjectivité, la durée de l'instruction obligatoire, le stock du savoir programmé et la classification des hommes en fonction de leur « bagage » se réduiraient inévitablement. En revanche, bien des efforts pour rendre plus « humaine » l'éducation facilitent la perpétuation du système industriel.

Il faut noter la différence entre une société dans laquelle le gynécologue condescend à autoriser certaines femmes à accoucher chez elles, pourvu qu'elles aient suivi des cours et obtenu des certificats en la matière (proposition de loi dans trois Etats des Etats-Unis), et une société où le gynécologue se verrait réduit au rôle de technicien agissant sous le contrôle de centres de santé gérés par des « profanes » capables.

L'éducation nationale à l'autogestion du quartier, de la santé et même de l'apprentissage constitue une profonde menace encore bien voilée : celle que les gens soient soumis jusque dans leurs activités décentralisées et leur « faites-le-vous-même » aux règles, normes et prescriptions édictées par les professionnels.

Elle ne peut pas ne pas tenter les gestionnaires d'une société industrielle qui se voient dans l'obligation de réduire l'emploi, l'énergie et le gaspillage. La sexocratie décrite par Dominique Wolton (2), l'éducation des patients qui commence à l'école (3) et toute transformation du profane en laquais d'un système professionnel nous orientent vers le même 1984 : une société où tout le

(1) Cet intéressant texte de Valentine Borremans sera publié dans le numéro de décembre de la revue « Faire ».

(2) « Le Nouvel Ordre sexuel », par Dominique Wolton (Seuil).

(3) « L'Ecole à perpétuité », par Heinrich Dauber et Etienne Verne (Seuil).

« Est-ce que nous luttons pour un milieu où l'on peut vivre ou pour un milieu où l'on peut survivre ? »



J.-P. Rey

Illich auditeur, avec, à sa droite : Serge Moscovici ; derrière celui-ci, Michel Bosquet

Suite de la page 45.

monde s'est confectionné à la maison l'uniforme que porte le chef de l'Etat. Ce serait là précisément l'inverse de ce que l'outil convivial met à notre portée : une société où abonde l'imagination.

● Distinguer entre l'écofascisme au service d'une société consommatrice de services et la technologie radicale sur laquelle se fonde une société active et conviviale

Se pourrait-il qu'écologistes et politiciens ne parviennent pas à collaborer parce que, aux uns comme aux autres, le radicalisme fait défaut ? Est-ce que nous luttons pour un milieu où l'on peut vivre ou pour un milieu où l'on peut survivre ? Aussi bien le débat écologique que le débat politique sont en train de découvrir des formes d'enrichissement qui induisent la paralysie des valeurs d'usage, des types de produits industriels ou professionnels qui détruisent forcément, dans le milieu, les conditions d'utilisation de l'outil convivial, gage de satisfaction pour l'utilisateur. C'est le moment de donner une nouvelle envergure au terme « architecture ». Plutôt que de parler de l'architecture industrielle ne pourrait-on pas parler d'architecture politique, de l'identification publique des seuils en deçà desquels les produits peuvent augmenter soit l'équité, soit l'efficacité, et au-delà desquels ils se transforment inévitablement non seulement en instruments de transfert net de pouvoir de la majorité vers une minorité mais encore en générateurs d'impuissance par l'effet qu'ils ont sur le milieu physique, social et culturel.

La recherche de l'outil convivial ne serait-ce pas la tâche principale d'une écologie politique radicale ?

● Distinguer entre un cadre formel au service de l'égalité des droits et un cadre formel au service des espaces de liberté

L'articulation des deux détermine la richesse de déviances surprenantes tolérées par une société et l'amplitude de la récupération des expériences en lesquelles la société voit des réussites. La distinction qui a été continuellement réitérée entre nouveaux mouvements sociaux et société politique traditionnelle me semble génératrice de confusion. Il n'y a pas de doute que tous les partis qui aspirent au pouvoir sont des compétiteurs, chacun proposant une formule de couleur différente pour la gestion du système industriel et chacun faisant des grâces aux gens qui défendent la **vie** dans un milieu **vivable.**

Ne pourrions-nous distinguer dans l'avenir entre les mouvements qui luttent pour l'amélioration de la production hétéronome, son efficacité, sa distribution équitable, sa qualité et, d'autre part, les mouvements et les nouvelles organisations qui défendent la liberté productive, le droit au chômage créateur et la production industrielle d'outils conviviaux plutôt que de biens de consommation ? Je verrais dans la contestation entre ces deux types de mouvement l'axe de l'équilibre d'une politique de l'avenir.

IVAN ILLICH

Cinquante-trois millions d'expérimentateurs

Une table ronde avec la participation de :

JORDI BORJA
membre du bureau politique du Parti socialiste unifié catalan

P. CHOMBART DE LAUWE
sociologue

JACQUES DELORS
délégué national du Parti socialiste

FREIMUT DUVE
membre du S.P.D.
directeur de la revue « Technologie und Politik »

KLEBER GOUYER
permanent du Parti socialiste à Grenoble

BRICE LALONDE
animateur des Amis de la Terre

ANTOINE LEJAY
animateur de l'association Culture et Liberté

GERARD MENDEL
socio-psychanalyste

SERGE MOSCOVICI
sociologue

PIERRE ROSANVALLON
animateur de la revue « Faire »

FRANÇOIS SOULAGE
membre du Parti socialiste

JEAN-PIERRE WORMS
membre du comité directeur du Parti socialiste

■ **PIERRE ROSANVALLON.** — « Expérimentation sociale et nouvelle culture politique. » Il s'agit là, à mon avis, d'une question décisive. Nous commençons, en effet, à réaliser que nos catégories politiques traditionnelles ne nous permettent pas de penser une véritable stratégie de transformation sociale. En un mot : la culture politique marxiste qui nous sert de référence essentielle constitue aujourd'hui plus un obstacle qu'une aide pour changer la société ! J'entends par culture politique l'ensemble des représentations sociales, culturelles, idéologiques qui constituent le « milieu naturel » en quelque sorte de notre pensée et de notre pratique politiques. Un certain nombre de problèmes, qu'il s'agit de réévaluer, apparaissent déterminants à cet égard :

— la question de l'Etat comme agent principal et organisateur de la transformation sociale ;

— la notion d'égalité sociale conçue comme produit de la centralisation (seul un centre de la société peut promouvoir l'égalité) ;

— le monopole comme instrument de production de la justice sociale.

Le débat s'orientera donc, dans un premier temps, sur une confrontation et une analyse de l'ensemble des éléments qui structurent notre culture politique traditionnelle et qui nous empêchent non seulement de penser mais de pratiquer l'expérimentation sociale, non pas comme pratique marginale mais comme moyen essentiel au service d'un nouveau type de transformation sociale.

JACQUES DELORS. — L'expérimentation sociale a toujours existé et s'est développée jusqu'au milieu des années 1960 dans le cadre des règles établies de la société. Pourquoi est-elle devenue une catégorie à part, un slogan, une manière de réagir contre d'autres choses à partir de ce moment-là ? L'expérimentation sociale est, par endroits, la base d'un système, elle est à la fois une méthode et une réaction.

1. Une méthode qui est double : elle est le refus de l'esprit de système et, dans une certaine mesure, le refus des solutions technocratiques et, deuxièmement, elle fait des intéressés eux-mêmes les acteurs du changement social.

2. Une réaction : elle est contre la tentation jacobiniste, donc profondément autogestionnaire ; elle est contre la société du bien-être qui annihile chez l'individu toute initiative et toute responsabilité ; elle est, au nom de l'autonomie, contre le gouvernement par les techno-structures. L'expérimentation est, et cela dans le droit fil de tous les mouvements qui ont secoué les sociétés occidentales à la fin des années 1960. Elle est la traduction de la revendication d'autonomie ; elle est une protestation contre l'institutionnalisation excessive ; un sentier vers une responsabilité accrue dans la société.

SERGE MOSCOVICI. — Quels sont les points de friction entre les expérimentateurs et les partis politiques traditionnels ? Les partis politiques agissent dans un schéma de non-contradiction. Tout problème a une solution rationnelle, unique, et un plan peut constituer un système de solution à des problèmes existants. Cette optique implique une méthode unique d'approche, comme la méthode dialectique. Des corollaires s'enchaînent :

— la hiérarchie des causes : le monde politique et intellectuel est persuadé que, dans le fonctionnement de la machine sociale, il y a une hiérarchie des causes qui détermine les mouvements sociaux ;

— prévisibilité : on doit être en mesure de faire des extrapolations ; or, lorsqu'il s'agit de quelque chose de nouveau, cela apparaît toujours doué d'un très fort coefficient d'improbabilité ou d'imprévisibilité ;

— rentabilité économique : lorsqu'il s'agit d'innovation, deux choses sont déterminantes. Il n'y a pas de logique de l'invention, donc il n'y a pas à demander une logique des innovations et des expérimentations sociales ; en outre, toute recherche, toute innovation, toute expérience est liée à un gaspillage et on ne peut pas appliquer à l'innovation sociale une logique de la rentabilité économique. La notion de rentabilité pour une expérimentation, c'est une conduite « castratrice » par rapport aux expérimentateurs et par rapport à la société elle-même.

PIERRE ROSANVALLON. — A partir de ces deux interventions, deux points ressortent nettement :

1. L'expérimentation n'a pas pour but de tester de nouveaux modèles universels, de nouveaux modèles d'ensemble, ce qui remet en question la conception assez traditionnelle de l'innovation sociale.

2. La problématique classique du rapport entre le local et le global, comme s'il y avait d'un côté des fronts secondaires, des terrains sectoriels et, de l'autre côté, des terrains politiques qui leur seraient en quelque sorte supérieurs, est rejetée.

Il s'agit donc d'orienter le débat autour de deux thèmes : l'expérimentation n'est pas une solution globale mais une pratique, une multiplication de démarches sectorielles locales comme moyen de transformation de l'ensemble de la société ; elle se heurte à des blocages intellectuels et culturels.

BRICE LALONDE. — Je ne vois pas au nom de quoi il serait légitime de dire qu'il y a un lieu pour traiter quelque chose d'expérience... Je conteste le terme même d'expérience. Les gens qui mènent ces mouvements sociaux n'expérimentent pas, ils vivent.

FREIMUT DUVE. — Mais qui paie ou qui doit payer l'expérimentation ? La plupart des expérimentations sociales qui ont eu lieu →

« Les groupes, les sociétés ont leurs dimensions et leur passé ; personne ne pourra prendre l'éponge pour effacer cela »

Suite de la page 47.

en Allemagne après 1969, à l'avènement du gouvernement social-démocrate, sont maintenant mortes et ceux qui veulent les continuer sont criminalisés. Si c'est l'Etat qui paie, au bout d'un certain temps, ce sera l'Etat qui aura le pouvoir de décision.

JACQUES DELORS. — Il faut revenir à ce que disait Moscovici sur la rentabilité. Il faut faire une distinction entre rentabilité et rationalité. Il y a plusieurs rationalités. Le jour où la politique se saisit du changement social et de nouveaux modèles de développement, elle doit mener une réflexion fondamentale sur sa rationalité et sur sa manière de compter. Introduire, par exemple, la notion du temps qui traduit une aspiration vers un autre modèle de développement rendant l'autonomie aux gens, plus respectueux de la nature et des temps de l'homme.

Quant au financement de l'expérimentation sociale, je prendrai l'exemple de la création d'un troisième secteur d'activité autogestionnaire créateur d'emplois. Ce secteur a trois sources de financement possibles :

1. L'autofinancement.
2. La subvention étatique donnée avant, non subordonnée à des résultats.
3. Enfin, l'élaboration d'un système où le bien et le service rendu n'ont plus de valeur d'échange mais une valeur d'usage. Coexistant avec le secteur de l'économie de marché, il devra provoquer une certaine résurgence du système coopératif.

PIERRE-HENRY CHOMBART DE LAUWE. — Dans les partis, les associations, nous recréons de nouvelles structures sans penser à la destruction de ces structures que nous sommes en train de créer. Il importe donc de suivre les mouvements, à l'exemple de cette femme architecte vivant dans un bidonville du Venezuela et qui y a découvert une microvie politique liée à une certaine organisation de l'espace, et non de reconstituer des expérimentations avec des spécialistes de l'expérimentation.

Pour l'instant, nous recréons constamment les associations et les partis, un système de décision qui bloque les initiatives de la base sans le vouloir, parce que nous sommes marqués par les images et les représentations qui sont les nôtres dans notre culture traditionnelle. Il s'agit de supprimer ces barrières et d'être attentif à la remontée de la base vers le centre de décision de manière qu'il puisse se transformer lui-même au fur et à mesure qu'il crée des institutions nouvelles.

SERGE MOSCOVICI. — Je pense qu'on ne connaît pas fondamentalement l'expérimentation et l'innovation sociale. Je suis beaucoup moins optimiste en ce qui concerne les capacités de changement spontané des individus et des groupes. Nous avons des groupes et des sociétés qui ont des dimensions, qui ont un passé et personne ne pourra prendre l'éponge pour effacer cela.

KLEBER GOUYER. — Les débats auxquels nous participons sont faits un peu en dehors des réalités d'aujourd'hui.

On n'a jamais essayé de regarder ce qui a été réalisé, ce que c'était. L'expérimentation sociale est largement répandue à Grenoble, née de la base ou suscitée par la municipalité socaliste. Il faut regarder où se font actuellement ces expériences pour savoir ce qu'elles véhiculent, car, bien souvent, les réalisations profitent plus à certaines couches sociales, les plus privilégiées, qu'à d'autres.

Les expériences sont relativement rares dans le travail et les expériences de coopératives ouvrières regroupent finalement peu de monde. Est-ce qu'on ne peut pas essayer d'avoir des créations d'entreprises qui ne soient pas obligatoirement des créations d'entreprises capitalistes ?

Il n'y a pas coupure ni non plus courroie de transmission entre les militants d'expérimentations sociales et les militants d'institutions syndicales, sociales ou politiques.

Plutôt que de parler de récupération, il faudrait savoir si l'expérimentation sociale est un problème marginal ou si c'est un problème qui va devenir à un moment donné une modification des règles générales existantes.

Vouloir faire de l'expérimentation sociale stratégique en soi implique de tracer les limites, car toute la population ne peut pas être en situation de pouvoir expérimenter quelque chose. Cela ne peut donc être qu'une stratégie partielle.

Le problème du pouvoir doit être posé. La possibilité de changement passe par le pouvoir, sinon cette volonté de changement passe par la revendication.

PIERRE ROSANVALLON. — Trois questions essentielles sont parues jusqu'à maintenant et nous allons orienter les interventions autour d'elles.

1. Tout le monde peut-il être expérimentateur, pour reprendre le point soulevé par Kléber Gouyer ?
2. Le problème du rapport entre l'Etat et l'expérimentation.
3. Le problème du monopole professionnel, le risque de voir l'expérimentation confisquée par des professionnels de l'expérimentation.

JACQUES DELORS. — Je vais tâcher de répondre aux trois questions en même temps et je commencerai par la remarque de Gouyer qui a dit : l'expérimentation, quand elle réussit, doit être généralisée. Or, s'il est vrai que l'expérimentation est un moyen de tester la valeur d'une idée, elle n'est pas que cela, elle va plus loin. Cela implique la construction d'un autre système pour que l'on puisse reconnaître le droit à l'expérimentation. Et cela ne peut se faire que si l'on détruit des institutions existantes, comme l'a dit Chombart de Lauwe. Le troisième secteur peut produire des biens et services utiles et pas simplement s'occuper de ce dont ne s'occupe pas l'économie de marché : c'est un secteur qui a des prétentions dans le domaine de la production de biens et de services sous d'autres formes, sous d'autres qualités.

Qui accède à l'expérimentation ? Une des racines du mal est dans le système éducatif. Si l'on veut qu'il y ait droit à l'expérimentation, il faudra s'attaquer à la racine de l'inégalité des chances, reconnaître le droit à la différence et ne plus avoir une culture dominante qui envahit tout et qui, en réalité, est la cause essentielle de l'inégalité.

Expérimentation comme stratégie : du point de vue du pouvoir, l'expérimentation sociale doit être un élément de la stratégie du changement social ; du point de vue du groupe qui s'intéresse à l'expérimentation sociale, il faut qu'elle change la nature du parti politique pour qu'elle ait un impact politique. Il faut amener le parti politique à écouter, à capitaliser ces expériences sociales et à les transcender sur le plan politique ; s'il ne fait pas cela, il ne peut pas prétendre être autogestionnaire. Et c'est pour ce devenir que les Assises du Socialisme ont été faites.

Quant au troisième point dégagé, il faut savoir que l'expertise est nécessaire et l'institutionnalisation un danger.

SERGE MOSCOVICI. — Une question me préoccupe. Pourquoi y a-t-il tellement de difficutés à appliquer et à généraliser des expérimentations faites dans le monde du travail ? Il ne faut pas que le monde du travail soit exclu de l'expérimentation ou simplement enclos dans la revendication. L'expérimentation n'est pas quelque chose de grave ou de dangereux pour la société. L'expérimentation est une pratique qui est née ; la société l'a inventée, il ne s'agit pas de se demander s'il faut ou non y recourir mais de savoir comment il faut y recourir. Si



J.-P. Rey

Serge Moscovici et Brice Lalonde sortant du Forum

certains veulent recourir à l'expérimentation comme à une source d'autorité, c'est une chose, mais on ne peut recourir à la connaissance de l'expérimentation comme à une source de la société elle-même. Les expérimentations doivent porter sur des problèmes cruciaux là où on a des propositions justement relativement difficiles à accepter. Une utopie est donc dans ce sens une hypothèse qu'on fait sur la société. Un physicien disait un jour : « **Cette hypothèse n'est pas assez folle pour être bonne.** »

BRICE LALONDE. — Les formes d'expérimentations en cours ne sont pas spectaculaires. Elles commencent par des luttes qui ne concernent pas la politique : la bicyclette contre l'automobile, les éoliennes contre le nucléaire, le potager et le bricolage contre l'usine et le mode de production en usine. Ce mouvement tout entier s'étend maintenant à la politique. Il y a une expérimentation maintenant politique, qu'on pourrait appeler le mouvement écologique mais au sens où il s'agit de quelque chose de parfaitement autonome. Il y a expérimentation d'un mode de militantisme individuel. De nouveaux mouvements essaient de réintroduire une conformité des actes avec les paroles et l'on passe à un militantisme collectif.

FRANÇOIS SOULAGE. — Tout le monde peut-il expérimenter ? A priori, tout le monde peut expérimenter. L'expérimentation dans ce domaine de la production est très ancienne. La coopération, la mutuelle sont à l'initiative des syndicats. On réinvente cette dimension dans les conditions sociales actuelles. Comment se fait-il que tout le monde n'expérimente pas ? Il faut tout d'abord qu'il existe une volonté de se prendre en charge, que ce soit dans les coopératives de production, dans les entreprises autogérées ou dans les entreprises de services. Cette volonté de se prendre en charge doit répondre à un besoin réel exprimé, et il ne faut pas vouloir donner la priorité au contenu de l'expérimentation mais au respect de l'objectif initial. En d'autres termes, il ne faut pas hésiter à prendre quelque distance avec ce que serait l'objectif d'une société démocratique autogérée si, pour respecter cet objectif, on oubliait l'objectif initial qui a créé le consensus. Dans ces conditions, il semble bien que, si on avait une politique de formation bien conçue, on arriverait à ce que le champ d'expérimentation soit beaucoup plus largement ouvert qu'il ne l'est.

Dans le troisième secteur, il faut distinguer ce qui, par vocation, ne peut pas être complètement immergé dans le marché ; je pense à tout ce qui est social, paramédical, voire animation, qui a une fonction sociale qui doit être prioritaire par rapport aux contraintes du marché. Je crois, au contraire, que l'expérimentation dans le domaine de la production de biens ou de services doit être présente dans le marché, c'est-à-dire avoir une performance qui la rende attractive et valable, donc généralisatrice.

JEAN-PIERRE WORMS. — Le problème fondamental est celui-ci : comment organiser les possibilités d'irruption du mouvement des masses dans l'action gouvernementale et dans l'action institutionnelle. De la même façon, le problème, par rapport à la société d'expérimentation, est de savoir comment organiser l'irruption de la société d'expérimentation dans l'institution et dans l'Etat. De ce point de vue-là, il y a deux types de réflexions à mener simultanément.

1. Quelles sont les conditions effectivement pour que les expérimentations aient une valeur cumulative et une efficacité politique, et quelles nouvelles formes d'organisation faut-il trouver à un mouvement qui se cherche et dont il est important que l'orientation soit clarifiée ?

2. Quelle conception de l'Etat et du système politique faut-il avoir pour que l'expérimentation ait une vertu de transformation sociale ?

GERARD MENDEL. — Je me demande si l'on ne confond pas expérimentations et mouvements sociaux. Dans quoi ranger ce qui concerne la coupure entre les préoccupations des politiques et ce qui agite la société civile, la coupure entre la société adulte et l'adolescence ? Parler d'expérimentation, c'est croire qu'on peut actuellement trouver la solution aux contradictions sociales par l'expérimentation. C'est la constatation qu'il y a un certain nombre de contradictions. Je ne le pense pas. Tout ce qui pourra se passer, c'est que, lorsque ces mouvements sociaux se déclenchent et font pression, les expériences déjà faites pourront servir, pourront être utiles.

ANTOINE LEJAY. — Tout est possible dans tous les milieux, à partir du moment où le langage considéré est pris en compte.

JORDI BORJA. — Je suis responsable, au comité central du P.S.U.C., des mouvements populaires. En Espagne, depuis les années 1960, les mouvements sociaux ont joué un rôle extraordinaire du point de vue de la socialisation politique et de l'éducation politique des gens. Les gens ont appris à s'organiser, à parler au nom de l'intérêt collectif. On est arrivé à cette démocratie électorale de parti avec une société relativement organisée. Les mouvements sociaux ont renouvelé les idées sur l'urbanisme. La tension entre les partis de gauche, entre les partis militants et ces organisations est une tension qui peut être positive et qu'il faut admettre. Les partis de masse doivent éduquer les militants pour qu'ils développent ces associations et non pas mobiliser leurs propres militants. Sans les partis, qui amènent certains projets sociaux à l'Etat, et sans les institutions, qui, avec le consensus de la masse, peuvent appliquer ces projets, il n'y a pas de changement global possible. □

Un gouvernement populaire doit...

par Gilles Martinet
secrétaire national du Parti socialiste



J.-P. Rey

Gilles Martinet avec Jacques Delors

■ La gauche française vit dans le souvenir de juin 1936, ce mois où, quelques jours à peine après la victoire électorale du Front populaire, un formidable mouvement de grève a imposé aux classes dirigeantes la satisfaction immédiate de revendications qui n'étaient qu'esquissées dans le programme de la coalition victorieuse.

Aussi est-il naturel qu'on se demande, quarante et un ans plus tard, si quelque chose de semblable ne va pas se produire en 1978 dans le cas où la gauche gagnerait la partie. Certains reprennent à ce propos le vieux mythe du « gouvernement autonome des masses », d'un pouvoir populaire fondé sur une pyramide de « comités de base ». Et, bien entendu, resurgissent aussi, à ce propos, les souvenirs et les rêves de Mai-68. Or je suis persuadé que la situation de 1978, toujours dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, ressemblera fort peu à celle de juin 1936 et de mai 1968.

Un mouvement populaire est nécessaire à l'accomplissement des transformations promises par la gauche. Mais nous ne pouvons avoir de ce mouvement une vision quasi religieuse. Il y a de grandes pulsions populaires qui poussent à des changements décisifs. Mais il y a aussi une multitude d'aspirations contradictoires qui doivent être appréhendées, telles qu'elles sont, en fonction d'un projet global. Nous n'acceptons pas une certaine mythologie des « masses » qui efface ces contradictions au profit d'un vague discours idéologique.

Lorsque nous parlons de la décentralisation de l'information et donc de l'utilisation rapide de toutes les nouvelles techniques de la communication et de l'impression, nous savons que nous posons un problème aux travailleurs du Livre. Lorsque nous évoquons les gâchis de la société industrielle, nous savons que nous soulevons, entre autres, la question des effectifs pléthoriques dans certains secteurs. Lorsque nous évoquons une réforme profonde du système d'éducation, nous n'ignorons pas que nous heurtons l'idée qu'un certain nombre d'enseignants se font de leur carrière. Lorsque nous voulons remettre progressivement en question certaines formes de la division du travail, nous devons avoir le courage de reconnaître que cette division du travail n'est pas seulement le fait du mode de production capitaliste et qu'il y aura encore pendant longtemps des travaux monotones et répétitifs.

En bref, notre démarche est une démarche lucide. Elle ne s'identifie pas avec celle des marchands d'illusions qui impressionnent une certaine intelligentsia parisienne mais qui ignorent tout des réalités économiques et sociales. Notre conception du rôle du Parti socialiste dans la période de transition ne se limite pas à une liaison entre le haut et le bas, le sommet et la base. Le Parti socialiste doit être un agent actif du changement social, non un simple organe de transmission des revendications populaires et un bureau d'explications des décisions gouvernementales.

Et c'est seulement ainsi qu'il pourra engager la réalisation du projet autogestionnaire qui est au cœur de son programme. Cette réalisation comporte de multiples aspects. Dans un premier temps, il s'agit de démocratiser la gestion du secteur public, d'instituer le contrôle des salariés sur l'organisation de leur travail, de construire les régions et de décentraliser au maximum tous les organismes administratifs, d'accroître, d'une manière générale, tous les pouvoirs locaux, enfin, de favoriser, notamment grâce à la maîtrise du système du crédit, le développement, en marge du secteur privé et du secteur nationalisé, d'un **secteur social** englobant les coopératives et des centaines de nouvelles entreprises de caractère autogestionnaire.

Tout cela est impossible dans le cadre du système actuel ; tout cela devient possible à partir du moment où la victoire politique de la gauche, où les nationalisations, où la planification, où les changements sociaux et culturels auront modifié le rapport des forces sociales. Ce que nous envisageons, ce n'est pas la réalisation par décret de l'autogestion, c'est l'engagement d'un processus qui transforme progressivement, et non sans luttes, la nature même des pouvoirs.

Et c'est ici que la notion d'**expérimentation** prend toute sa valeur. Un gouvernement populaire doit ouvrir le champ le plus large possible aux initiatives créatrices qui se feront jour dans tous les domaines de la vie sociale.

C'est dans cette perspective que le Parti socialiste doit, dès maintenant, chercher à réaliser l'indispensable synthèse entre les préoccupations de ses responsables et de ses « experts » et celles des militants, qu'ils soient ou non membres du P.S. Il faut que ceux-ci intègrent dans leur raisonnement les impératifs techniques du changement social et que ceux-là intègrent dans leur démarche la nécessité de la mobilisation sociale.

G. M.

Les deux gauches

par Gilbert Hercet
membre du bureau national du P.S.U.

■ Peut-on changer la vie, changer les rapports sociaux par une simple convergence des expérimentations ? Peut-on se contenter de demander aux responsables politiques d'être à l'écoute des mouvements sociaux ? Il y aurait un risque sérieux à se limiter à une telle vision des choses. On ne peut en effet se contenter d'une approche libertaire qui serait centrée sur la société civile et qui ne se préoccuperait ni de la société politique ni du jeu des institutions. L'intérêt du travail d'expérimentation sociale ne doit pas être seulement de tendre à modifier la société civile ; il est aussi de tendre à changer la société politique elle-même. C'est pourquoi il est nécessaire que les expérimentateurs se considèrent comme des militants politiques, au lieu qu'il y ait des militants politiques d'un côté et des expérimentateurs de l'autre.

Le dépérissement de l'Etat peut commencer en France dès maintenant, précisément parce qu'une démarche autogestionnaire est une démarche de prise en charge collective de toutes les structures : celles de la société civile mais aussi celles de la société politique.

D'autre part, y a-t-il purement et simplement des fronts écologie, radio libre, mouvements de femmes, démocratie locale, de nouvelles formes de lutte ouvrière, qui vont entrer dans une sorte de contestation cumulative et provoquer par là même le changement social ? Ce serait une vision un peu naïve et mécaniste.

On a parlé, jadis, de fronts « secondaires », baptisant ainsi abusivement des fronts importants de la lutte politique et sociale. Mais, inversement, la lutte de classes a-t-elle disparu de la société française ? La classe ouvrière peut-elle disparaître purement et simplement des analyses ? Le front de classe est-il un fourre-tout qui permet de subordonner la classe ouvrière à de nouveaux guides recrutés chez les universitaires et les expérimentateurs ? Le problème n'est pas, aujourd'hui, de permettre aux couches techniciennes et intellectuelles d'autogérer leurs propres affaires mais bien de rendre à la classe ouvrière le rôle moteur qui doit être le sien.

J'en viens maintenant à un autre problème : celui de la nature du Parti socialiste. Il se manifeste notamment à travers deux décalages. Il y a d'abord le décalage entre sa vision autogestionnaire et sa pratique militante ou organisationnelle. Mais il y a aussi le décalage entre le discours sur l'expérimentation tenu dans un tel forum et le discours politique de ses militants dans les congrès du parti ou dans leur pratique de candidats aux élections législatives, par exemple.

Cela renvoie à un problème de fond. L'existence, qui s'est notamment manifestée dans les conflits de cet été, de deux gauches : une gauche officielle d'un côté, celle des partis politiques, des grandes organisations, et une gauche des expérimentateurs et des innovateurs de l'autre côté. On a souvent évoqué les problèmes de communication entre ces deux parties de la gauche ou entre ces deux gauches. Mais s'agit-il bien d'un problème de communication ou n'est-ce pas plutôt un problème politique fondamental ? Ce n'est pas un hasard si le Parti socialiste se prononce pour l'énergie nucléaire et prône un réformisme timide et prudent en matière économique.

Beaucoup de militants socialistes espèrent un changement de leur parti. Mais la nature du Parti socialiste étant ce qu'elle est et ne paraissant pas changer aussi vite que certains le rêvent, il est important d'avoir des réseaux de militants intellectuels, d'expérimentateurs, qui existent en dehors du parti, dans ce qu'on appelle parfois les mouvements autogestionnaires, et qui englobent plus ou moins les groupements écologiques, le P.S.U., la C.F.D.T. et un certain nombre de réseaux qui sont à l'œuvre pour la transformation sociale. L'existence autonome de ces réseaux est importante dans la vie sociale française ; elle l'est aussi sur le terrain institutionnel, y compris sur le plan électoral. Il s'agit donc d'affirmer l'existence d'une gauche autogestionnaire et écologique qui refuse de faire confiance, de signer des chèques en blanc à la gauche traditionnelle, pour éventuellement la déborder par la suite si elle n'est pas satisfaite.

Mais il faut, là aussi, dépasser, oublier les erreurs du gauchisme. Il s'agit d'enclencher une « stratégie de développement autogestionnaire », de lutter dans l'unité pour gagner et d'abord pour gagner effectivement les élections législatives. Nous devons donc être présents simultanément sur le terrain institutionnel, sur celui des luttes ouvrières et sociales et sur celui de l'expérimentation, afin de peser à tous les niveaux, pour que les structures économiques et sociales soient véritablement transformées : au niveau local, au niveau de l'entreprise, au niveau de la communication mais aussi au niveau national, au niveau des structures politiques et étatiques. L'important, au-delà du clivage politique momentané qui sépare aujourd'hui les socialistes, reste de rassembler les énergies pour faire du mouvement autogestionnaire la force d'entraînement du mouvement ouvrier dans son ensemble.

G. H.

Gilbert Hercet



J.-P. Rey

Les risques de 1978

par Gérard Fuchs
rapporteur du Parti socialiste

■ Si la gauche arrive au pouvoir en 1978, elle ne pourra faire l'économie d'une rencontre et d'une confrontation avec les mouvements d'expérimentation sociale. Il s'agit de réunir dès aujourd'hui les conditions pour qu'une telle confrontation soit fructueuse. Je voudrais aborder concrètement cette question à partir de trois exemples.

Le premier exemple est celui des collectivités locales. La gauche propose une décentralisation assez formidable, compte tenu de l'histoire de notre pays, des institutions, de l'Etat et de l'administration. Mais l'autonomie n'est pas l'autogestion. Si l'autonomie régionale peut se réaliser simplement par la mise en place d'institutions régionales élues, elle risque de ne bénéficier qu'aux membres de ces conseils. Elle n'a de sens que si elle peut aussi déboucher sur une occasion de plus grande participation des citoyens de la région aux problèmes qui les concernent. Il y a donc nécessité, pour les mouvements sociaux, de faire en sorte que ces capacités nouvelles d'autonomie permettent d'évoluer vers des formes plus avancées, plus réelles de participation, puis d'autogestion.

Le deuxième exemple est celui de l'école. La gauche propose peu de chose sur l'école et le « Programme commun » est loin d'être satisfaisant sur ce point. Il y est question de réduire les inégalités sociales et les distances sociales. C'est positif et nécessaire. Il est aussi parfois question d'ouvrir l'école sur l'extérieur. C'est également positif. Mais, à travers ces propositions de réformes, existe-t-il une possibilité de faire des expériences pédagogiques pour des mouvements cherchant à aller plus avant dans le sens d'une école, ne transmettant pas seulement un savoir mais permettant une meilleure expression individuelle et collective ? C'est aussi à ce niveau que se posent les vraies questions.

Dernier exemple : l'entreprise. A travers les grandes options du programme de la gauche, n'y a-t-il pas, là encore, création de possibilités nouvelles, d'espaces nouveaux, de libertés à l'intérieur desquelles les mouvements sociaux devront bien sûr intervenir de façon essentielle ? Encore faut-il que militants politiques et militants des mouvements sociaux convergent dans leur action pour créer ces espaces de libertés supplémentaires. Cela semblerait d'autant plus aisé que ce sont souvent les mêmes militants.

Mais il ne faut pas non plus oublier les risques. Du côté de ce qu'on baptise mouvements sociaux, ils sont évidents : ce sont les risques de l'impatience, du débordement, de la négation d'un certain nombre de contraintes, parfois extérieures, parfois sociales.

Il faut aussi considérer que les Français qui votent à gauche ne sont pas tous des révolutionnaires et désireux de changements profonds. Il serait donc dangereux de sous-estimer les phénomènes d'aliénation, d'adaptation et de non-remise en question des situations existantes. C'est une dimension que les mouvements sociaux doivent prendre en compte, surtout lorsqu'ils sont minoritaires, même si leurs idées sont justes.

Les autres risques se situent plutôt du côté des pouvoirs publics : il existe un risque évident de méfiance, une fois la gauche au pouvoir, à l'égard de tout ce qui échappe au contrôle central, de ce qui n'est pas dans le « Programme commun », de ce qui va au-delà. Il est clair que le type de relations qui existeront entre les pouvoirs publics et les organisations syndicales, comme avec les divers autres mouvements sociaux, sera un élément déterminant pour aider à vaincre ces méfiances.

Un autre risque, enfin, est celui du raidissement. Même si la gauche l'emporte, les conflits avec ceux qui ont aujourd'hui le pouvoir politique et qui garderont le pouvoir économique et social pendant des mois après la victoire électorale resteront considérables et la lutte de classes se poursuivra. Il y aura donc, pour la gauche, le risque de céder non pas à l'affolement mais à la tentation de répondre en termes traditionnels, jacobins, étatistes, consistant à dire : le plus efficace, pour gagner, c'est de centraliser.

Si la gauche gagnait les élections, ce serait une occasion de mettre en place de meilleurs mécanismes, facilitant l'expression d'un plus grand nombre de personnes dans ce pays, de telle sorte qu'elles fassent connaître leurs besoins réels, qu'elles puissent faire évoluer de par leur propre initiative un système industriel et productif finalement moins remis en question que beaucoup ne semblent le penser ; facilitant la désaliénation d'un certain nombre de couches sociales, y compris des intellectuels. Rendre les individus et les collectivités plus autonomes et plus responsables est en effet à la fois un objectif et un moyen pour la gauche.

G. F.

Gérard Fuchs

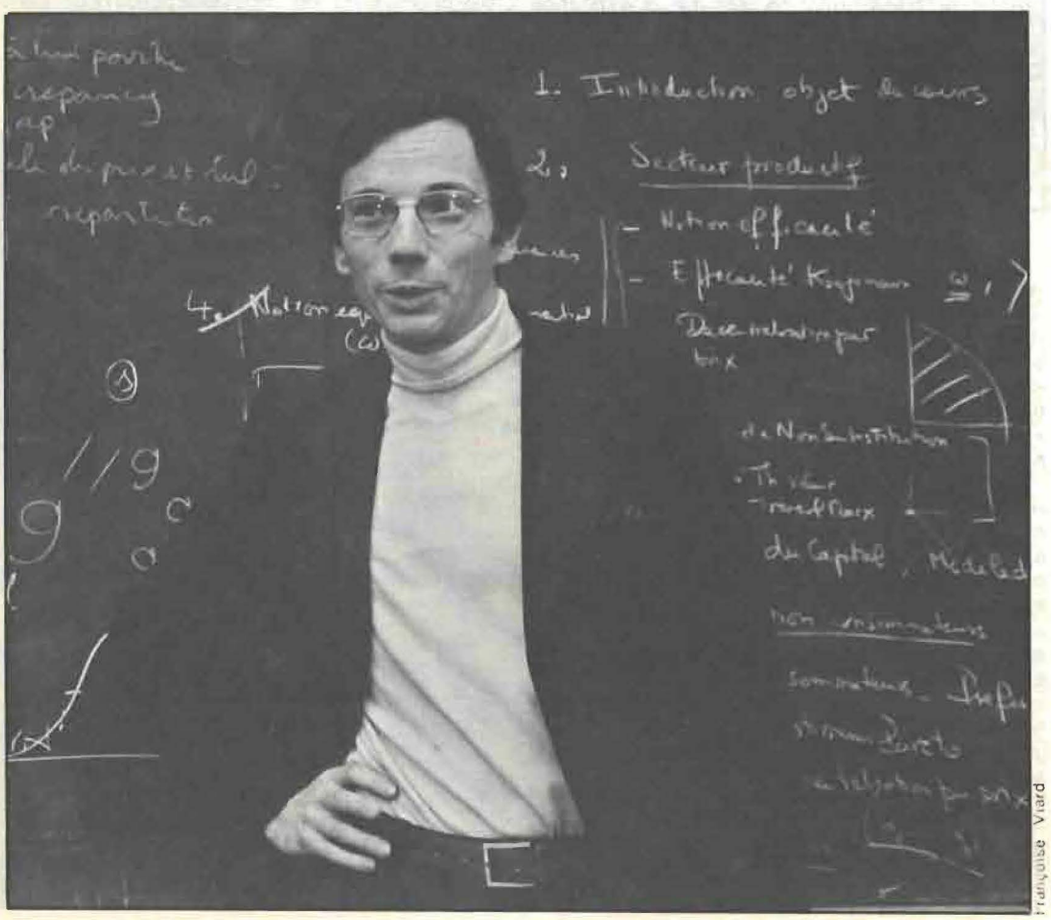

Photo Fabienne Viard

Les apprentis de l'après-franquisme

par Jordi Borja

membre du bureau politique du Parti socialiste unifié catalan

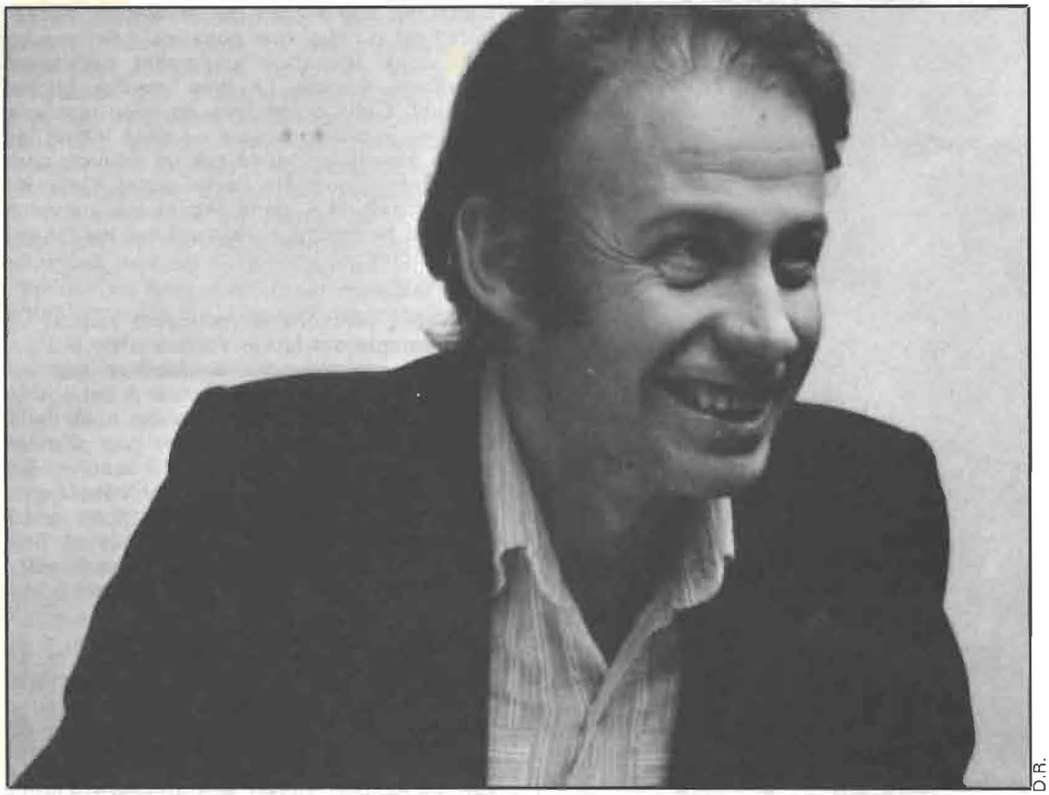

D.R.

Jordi Borja

■ L'Espagne a connu, pendant des années, une expérience sociale intéressante et originale, celle d'un pays où la mobilisation sociale s'exprimait par la force des choses en dehors d'une action proprement politique, les partis n'ayant aucune existence institutionnelle. Cette situation est changée. Nous sommes en train de passer maintenant à une démocratie de partis. Cela pose la question des rôles respectifs des partis de gauche et des mouvements de base.

Les mouvements sociaux sont restés autonomes mais avec une présence des partis en leur sein. Cette présence ne signifie pas contrôle par les partis. Il ne faut pas que les militants soient monopolisés par leur propre parti, ils doivent conserver une autonomie réelle, pratique. De plus, leur autonomie enrichit beaucoup le parti, car il n'y a rien de plus ennuyeux que les réunions de partis politiques aux niveaux moyen et supérieur. Une réunion devient intéressante lorsqu'un militant prend la parole non pour expliquer la politique du parti mais le mouvement social, la lutte sociale, pour expliquer ce sur quoi doivent réfléchir les dirigeants d'une organisation sociale.

Il faut tenir compte du fait que les partis sont des médiateurs entre les organisations sociales, les mouvements sociaux et les institutions de l'Etat. Pour que cette médiation s'opère, il faut arriver à des propositions uniques, centrales.

Il est nécessaire que les solutions passent par les institutions, par les lois, car seuls les appareils d'Etat peuvent imposer les changements, avec un consensus. Pour nous, communistes espagnols, la défense des institutions démocratiques, représentatives de l'Etat, est tout à fait indispensable dans une société pluraliste, si l'on veut qu'elle soit libre.

Mais il est également nécessaire d'encourager des mouvements qui s'opposent aux institutions existantes. Notre situation actuelle en Espagne l'illustre bien. Nous connaissons une tentation très forte, qui représente en même temps un danger, celui de la réduction de la vie politique, de tout organiser : notre société, nos mouvements, nos syndicats, nos associations de quartier... On connaît bien — ce ne sont pas seulement les politologues américains qui le disent — le caractère nécessairement réducteur, face aux aspirations sociales, des grands partis politiques et, évidemment, des institutions de l'Etat. C'est pourquoi, pour provoquer des échanges réels dans la société, les organisations de base sont nécessaires comme moyens de pression sur les partis et sur les institutions ; elles permettent ensuite de gérer, de contrôler les changements provoqués par les partis dans les institutions et les nouvelles politiques appliquées. Sans ces mouvements sociaux, les partis politiques tombent dans l'électoralisme, le bureaucratisme.

Il faut développer l'ensemble de l'appareil d'Etat pour que le secteur public soit plus important, grâce à la planification, aux nationalisations, etc. Mais si l'on renforce l'appareil d'Etat, il faut renforcer en même temps les moyens de participation des masses à la vie politique, sinon on risque de s'acheminer vers un Etat à tendance totalitaire, qui finit — avec qui que ce soit à sa tête — par devenir un Etat conservateur, sinon on favorise l'apparition de nouvelles illégalités. Or, pour lutter contre les inégalités, il faut la liberté.

La vocation de tout mouvement social est aussi d'arriver à provoquer un changement dans les appareils d'Etat, pour que se créent des institutions répondant à ces mouvements sociaux. Mais c'est une tâche délicate : il faut aussi faire attention au défaut contraire qui consiste à créer, pour chaque besoin, chaque mouvement, chaque aspiration collective, un appareil d'Etat, comme c'est le cas actuellement au Mexique. On revient alors au conservatisme de la vie politique. Or il faut préserver une certaine liberté.

Il ne faut pas vouloir tout institutionnaliser. Les analyses de l'Etat en tant qu'Etat de classe, Etat de monopole, appareil central, etc., sont périmées. L'Etat n'existe pas seulement pour les besoins de la classe dominante, pas seulement en tant qu'appareil central, il existe aussi en tant qu'institution diffuse dans la société. La question de la transformation, de la décentralisation de l'Etat est tout à fait cruciale. Nous sommes, par exemple, en train d'élaborer une loi municipale, avec possibilité de révoquer les conseils municipaux élus. Nous proposons de nombreux moyens permettant d'obliger, entre autres, à une certaine élaboration décentralisée du budget municipal. Le but est d'arriver, grâce à cette loi, à faire participer la population.

La grande question du socialisme n'est pas seulement le modèle de développement, c'est le réapprentissage du politique. Il ne s'agit pas de construire une société transparente, une société où tout le monde se regarde, se contrôle. Il faut un Etat le plus diffus possible. Un Etat ainsi conçu doit reconnaître le conflit, le rôle des mouvements sociaux, et cela doit être aussi la fonction des partis. Il est très important qu'il y ait des mouvements sociaux organisés, unifiés, représentatifs. Plus ils le seront, plus ils seront efficaces, plus ils auront un rôle de transformation globale.

J. B.

Les "écono-mystificateurs"

par Jean-Pierre Dupuy
militant des Amis de la Terre

■ Je suis quelqu'un d'engagé dans un courant d'analyse, de recherches, lié à la sensibilité écologique, au sens très large du terme. Par là, je veux dire un mouvement de remise en question radicale du mode industriel de production, au-delà des simples rapports sociaux d'exploitation. Au-delà de l'expropriation de la plus-value par une classe, il nous paraît crucial de dénoncer l'expropriation de la capacité autonome des individus et des petits groupes de produire des « valeurs d'usage » par l'expansion démesurée des grands systèmes industriels et professionnels. Quand je dirai « nous », c'est, de façon assez floue, à ce mouvement que je me référerai.

En disant « vous », je m'adresserai, de façon non moins floue, à la gauche dite traditionnelle, prête à prendre le pouvoir d'Etat.

On a pu dire dans ce Forum que, si nos analyses de la crise de la société civile sont largement fondées, notre pensée politique est grandement insuffisante : il nous manque de faire le lien entre nos analyses et le cadre institutionnel qui rendrait l'action possible. J'admets volontiers cette critique. Mais puisque la règle du jeu veut que ce soit vous qui soyez aujourd'hui sur la sellette, permettez-moi de retourner le compliment. Vous avez développé une pensée politique intéressante mais il vous manque une analyse de la société civile. De telle sorte que vous ne voyez pas que la politique généreuse dont vous vous faites les hérauts, et même que la politique tout court, au sens fort et non dégradé du mot, n'est pas possible avec n'importe quelles caractéristiques de la société civile. Il existe des configurations de cette dernière qui font que, inévitablement, l'action créatrice de nouveau — de nouveaux rapports sociaux, de nouveaux modes de production... — est impossible et se dégrade en violence ou en gestion technocratique.

Je vais énoncer maintenant un certain nombre de points sur lesquels nous nous sentons sûrs de nos analyses — même si beaucoup de mes camarades ne s'exprimeraient pas nécessairement comme moi.

1. Le socialisme avec les outils actuels (par outils, il faut comprendre non seulement la technologie mais aussi les grandes institutions productrices : école, médecine, transports, etc.), ce n'est pas mieux que le capitalisme, c'est peut-être même pis ;

2. Il est plus qu'urgent de penser en termes de limites : limites au-delà desquelles, comme le dit Illich, les outils deviennent « contre-productifs » : la médecine rend malade, l'école abêtit, les transports immobilisent, les télécommunications rendent sourd et muet.

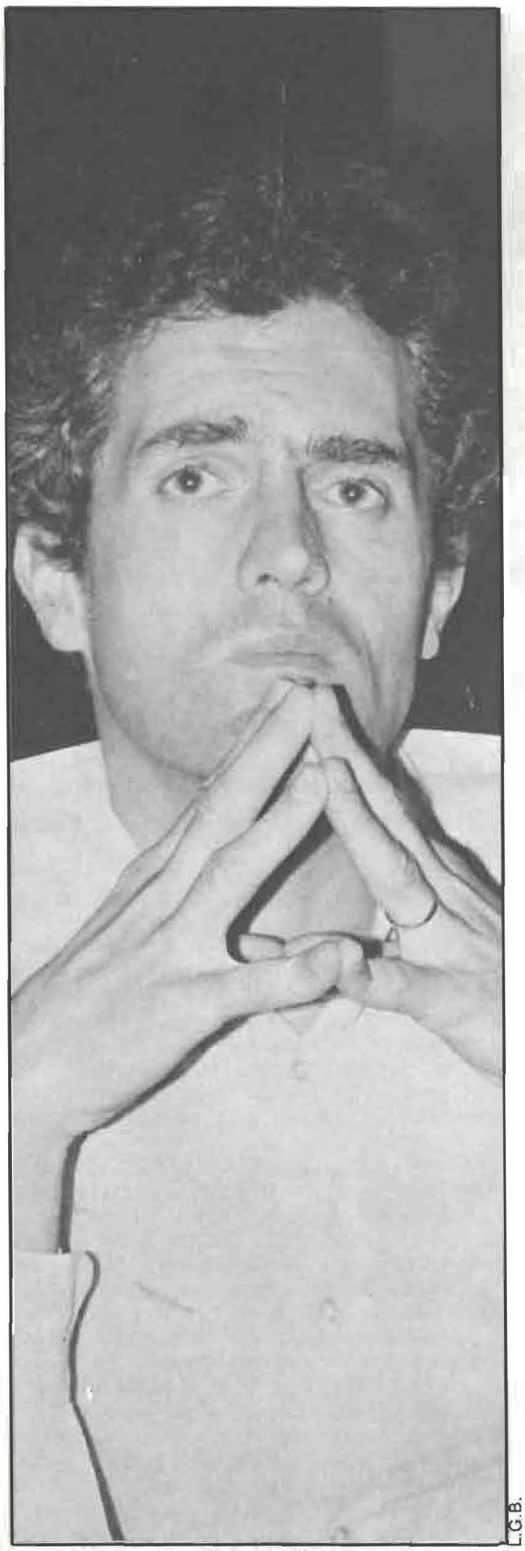

L.G.B.

Jean-Pierre Dupuy

Comme ces limites se révéleront nécessairement à nous, que nous les ignorions ou non, deux scénarios seulement paraissent possibles, comme l'a bien montré Michel Bosquet. Celui du techno, de l'éco-fascisme — hélas le plus probable — dans lequel les limites seront imposées par un pouvoir centralisé et un contrôle social accru. Celui de la « convivialité », dans lequel les individus associés se mettront d'accord sur les limites à respecter.

3. Nous refusons le monopole radical de l'économique sur la vie sociale : il y a d'autres choses sérieuses à débattre que de l'organisation de la subsistance. A cet égard, les sociétés primitives devraient nous faire honte, elles qui ne consacrent pas plus de trois ou quatre heures par jour à assurer leur subsistance. Alors que nous y consacrons le plus clair de notre temps, de notre énergie et de notre intelligence. Il faut en finir avec cette « écono-mystification » de la politique.

4. Il faut refuser le monopole radical de l'abstraction de l'argent dans notre pensée. Il est arrivé à Michel Rocard, dans sa défense du marché comme « régulateur global », de citer ce mot de Charles Bettelheim : « **Lorsque l'on renonce à compter, c'est la peine des hommes que l'on ne compte plus.** » Phrase apparemment profonde mais qui peut légitimer aussi bien une comptabilité démente. N'est-ce pas le cas lorsque, par l'intermédiaire du raisonnement monétaire, l'on rend comparables, additionnables, commensurables les peines concrètes du travailleur dans sa mine, du même dans l'aliénation de son loisir, celles du travailleur intellectuel et de la prostituée. Dans les journées précédentes, plusieurs d'entre nous ont été amenés, pour montrer le caractère dérisoire d'une telle comptabilité, à prendre des comparaisons au-dessous de la ceinture, voire pornographiques. A proposer, par exemple, que l'on inclue dans le revenu national, afin de mieux apprécier les inégalités, le poids monétaire des services que se rendent les amants et époux du pays, en les valorisant sur la base du marché parallèle, éventuellement en modulant les tarifs en fonction du standing de la partenaire.

Ce qu'il faut dénoncer ici, c'est la confusion, que l'argent encourage, entre les valeurs d'usage produites de façon autonome par les individus et les petits groupes et la production-marchandise des grands systèmes industriels.

5. L'objectif prioritaire de justice sociale, mis en avant à juste titre par la gauche, n'est pas compatible avec la poursuite de

la croissance industrielle. Inclinons-nous devant les arguments de nos critiques : il n'est pas compatible non plus avec une croissance zéro. Il est seulement compatible avec une réduction drastique de la production des grands systèmes hétéronomes. J'ajouterai : il n'est pas compatible avec l'idéal égalitaire, car vouloir l'égalité, c'est donner sens à ce qui permet de comparer, d'ajouter, de soustraire, sur la base d'une commune mesure ou échelle, des situations individuelles concrètes. C'est entériner l'unidimensionnalité de l'univers marchand.

Nous savons bien ce qui rend les pauvres misérables, c'est-à-dire prisonniers de conditions de vie inacceptables, ce n'est pas leur pauvreté, c'est la « richesse » moyenne de la société (en valeurs d'échange, en marchandises) qui distord leur environnement physique, institutionnel et culturel de telle sorte que leurs capacités de production autonome sont paralysées.

Sur la base de cette analyse, je vous pose une question, très générale.

Il me semble que la gauche se présente sous un double visage. D'une part, lorsqu'il s'agit de définir des objectifs, le langage nous est très proche. Ainsi, un récent article de Roger-Gérard Schwartzenberg dans « le Monde » nous apprend que l'actualisation du « Programme commun » insiste sur « **la meilleure expression des forces régionales, des mouvements culturels ou des groupes minoritaires** » ; sur « **le droit à la différence** ». Il s'agit de refuser « **le rouleau compresseur de l'uniformité que passerait un Etat centralisateur ou normalisateur** » ; de trouver « **positive la diversité des modes de vie, des conduites personnelles et des identités régionales. Pour permettre à chacun d'être lui-même dans sa vérité singulière. Comme pour rendre saveur et couleur à une civilisation devenue insipide et monochrome** ». « **La loi garantira le droit au respect des différences. La diversité des cultures, des mœurs, des genres de vie sera protégée.** » Il s'agit de proposer « **une nouvelle croissance pour un meilleur épanouissement de l'individu** », de viser une « **élévation de la qualité de la vie** »...

Bien. Mais les discours que vous tenez, lorsqu'il s'agit de démontrer votre sens des responsabilités et votre compétence en matière de gestion des grands systèmes politiques et industriels, révèlent, à travers leur abstraction « macroéconomique », que vous vous posez comme, et que vous serez avant toute chose, une fois au pouvoir, des gestionnaires de l'économie.

Alors, si notre analyse est vraie, il y a contradiction fondamentale entre les objectifs généreux que vous affichez et les moyens que, en tant que gestionnaires de l'économie, vous pouvez mettre en place.

J.-P. D.

Revenons-en à la lutte des classes

par Kléber Gouyer
permanent du Parti socialiste à Grenoble

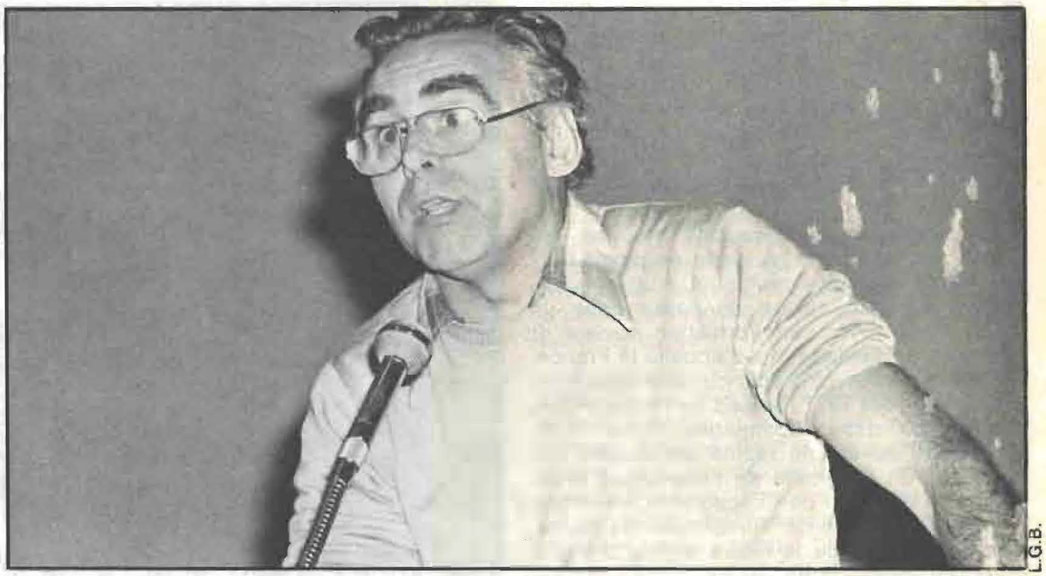

L.G.B.

Kléber Gouyer

■ Contrairement à ce qu'on a pu dire, il n'est pas évident qu'il y ait actuellement désaccord, divergence ou divorce entre les mouvements sociaux et les partis politiques de gauche, sauf peut-être en ce qui concerne le mouvement écologique. Depuis 1960 ou 1962, on assiste, en effet, à la tentative de construire une nouvelle forme de parti, d'action politique, qui ne privilégie pas uniquement la prise de l'appareil d'Etat mais qui tend à lier luttes sociales, transformation sociale et prise du pouvoir.

Un mouvement social est une réponse à un problème qui a été créé par la société. On peut citer quelques-uns de ces problèmes : les ouvriers spécialisés, les intérimaires, le secteur tertiaire, la concentration urbaine. Ce sont des problèmes réels ; ceux qui s'y trouvent confrontés essaient d'y trouver une réponse en construisant un mouvement social. Il serait dangereux de raisonner en dehors de ces réalités actuelles, sans lesquelles on ne peut pas parler de transformations sociales. C'est cette diversité des réalités qu'il faut assumer, qui donne obligatoirement des pratiques sociales différentes et qui entraîne l'obligation, à travers les organisations, de confronter ces pratiques.

La transformation sociale sera obligatoirement le résultat d'une dialectique entre trois réalités, qui sont la revendication des travailleurs, l'expérience, l'expérimentation et le pouvoir, qu'il s'agisse du pouvoir économique des travailleurs dans les entreprises ou du pouvoir politique.

On ne peut envisager sérieusement d'aller vers un socialisme autogestionnaire si l'on ne réunit pas les conditions suivantes : changement de l'Etat, changement des rapports sociaux, changement des rapports de propriété. Par rapport à cela, que représenterait une éventuelle victoire de la gauche ?

D'abord, la réduction d'un certain nombre d'inégalités sociales, la fin de la collusion patronat-gouvernement, la possibilité d'aboutir non seulement à un Etat différent mais à une décentralisation des pouvoirs, économique et politique. La gauche au pouvoir n'amènera pas une société socialiste avec encore des patrons dans les entreprises ; elle ne devra pas faire en sorte que les travailleurs se retournent contre elle parce qu'elle aurait empêché l'expression de la lutte de classes ; elle devra, au contraire, favoriser cette lutte.

Il faut essayer de trouver des lieux, des supports diversifiés, où pourront jouer l'aide, le soutien à un certain nombre d'expériences et de mouvements sociaux. Cela signifie des aides, des moyens à donner aux organisations collectives, à l'expression des travailleurs.

On a beaucoup parlé de décalage entre théorie et pratique, décalage pour le moins exagéré, sauf si on le ramène à quelques mouvements sociaux, créés à partir de problèmes nouveaux, et encore faudrait-il voir ce que recouvre ce décalage.

La transformation sociale ne pourra pas se faire en dehors des organisations de masse, même si elles peuvent être critiquables. On ne peut voir une minorité imposer sa volonté. L'autogestion ne peut être imposée, elle n'est pas la propriété d'une couche sociale minoritaire. En tout cas, elle ne peut être la réponse minoritaire au malaise de couches sociales proches de la bourgeoisie.

K. G.

Quel parti pour quel changement?

par Pierre Guidoni
membre du bureau exécutif du Parti socialiste

■ Ce qui me frappe, c'est l'extraordinaire modestie de l'expérimentation sociale dans notre pays. Sur ce plan-là, nous sommes allés infiniment moins loin que beaucoup d'autres pays industriels avancés. Sauf en un domaine : le discours sur l'expérimentation sociale et son importance politique, où nous sommes fantastiquement en avance sur tous les autres !

Une question fondamentale n'a pas été posée : où et quand tout cela se passe-t-il ? Ne pas y répondre revient à éluder la réflexion sur tout ce qui se passe dans un pays donné, avec une formation sociale et nationale particulière, qui s'appelle la France, et dans un moment précis du développement du pays qui est 1977. Ne pas en tenir compte, c'est rester dans l'abstraction. Ainsi l'Etat, en France, revêt une réalité particulière qui n'est pas du tout celle de l'Allemagne fédérale, de l'Italie ou de l'Espagne. Il n'est pas né chez nous de la Révolution française, comme on feint de le croire en parlant toujours du jacobinisme. Il s'est construit au XVIe siècle et Colbert a été bien plus centralisateur que les jacobins.

L'Etat français a construit autour de lui une formation sociale et non l'inverse... Ce n'est ni positif ni négatif, c'est une réalité de l'histoire du pays que nous devons tous ensemble dépasser. Pour y parvenir, il faut d'abord la connaître, pas la nier. Certains pensent qu'il y aurait intervention croissante de l'Etat dans les domaines qui échappaient autrefois au politique. N'est-ce pas une vision complètement fausse de l'histoire ? Et croient-ils vraiment que la vie privée était libre alors que l'Eglise façonnait une moralité familiale et sociale très lourde dont il n'est pas sûr que la « société civile », la « sphère du privé » se soient, aujourd'hui encore, émancipées ? La laïcisation de la société n'est pas achevée.

En tout cas, n'idéalisons pas le passé. Là aussi je m'insurge contre une affirmation du genre : « La gauche traditionnelle va conquérir le pouvoir d'Etat ».

Si l'ambition de la gauche n'était que d'occuper l'Etat pour s'en servir à des fins différentes, si nous voulions simplement accéder à des fonctions ministérielles, tout ce que nous faisons depuis des années n'aurait aucun sens. Nous n'avons pas une conception étroite du politique : nous ne sommes pas des mandataires institutionnels auxquels le mouvement social serait étranger, des mandataires qui siégeraient seulement dans les lieux définis par la constitution. Si tel était le cas, nous ne serions pas différents de la droite.

Nos ambitions sont plus vastes. En fait, la marge d'action laissée aux expérimentations sociales dépend d'abord d'un rapport entre les forces politiques. Sans volonté politique, il n'y a pas d'expérimentation à la base.



Pierre Guidoni, Michel Rocard

De plus, nous ne nous trouvons pas dans une société stable, protégée de l'extérieur et protégée contre ses conflits internes, dans laquelle pourrait se développer librement la créativité de chacun ; les équilibres y sont fragiles, menacés.

Question : peut-on faire l'économie d'un minimum de cohérence ? Il ne s'agit pas d'avoir une vision scientifique de la société, garantie par un parti guide. Une telle conception est morte pour tout le monde. Mais il faut un minimum de cohérence dans le choix des objectifs et dans les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Il n'y aura pas de processus politique sans un minimum de pensées politiques sur ce processus. Il faut situer le problème du parti à ce niveau.

Il s'agit donc de définir un type de parti capable d'assumer un changement social qui soit l'institution de réflexion et d'action collective de tous ceux qui essaient d'avoir une vue à peu près cohérente de l'évolution de leur propre société. Dans cette optique, ce parti sera un instrument destiné à permettre aux citoyens de faire leur propre histoire et à empêcher que d'autres ne la fassent à leur place.

Aussi suis-je en profond désaccord avec ceux qui affirment que le fossé se creuse entre deux ordres de préoccupations : celles des expérimentations et les préoccupations gestionnaires de la direction de l'Etat par les partis de gauche. C'est ne pas tenir compte de ce fait nouveau : l'hypothèse de l'arrivée de la gauche au pouvoir. L'expérimentation sociale est née en France dans un contexte où la société actuelle, ses structures politiques économiques et sociales, ses valeurs dominantes étaient considérées comme immortelles.

Quelle est la source de ces grandes flambées d'innovations qui touchent aux Etats-Unis ou en Allemagne fédérale entre 2 et 5 % de la population ? C'est l'acceptation de la totalité du système et de sa valeur par les 95 % restants ! Voilà qui s'est modifié en France dans les cinq dernières années. Nous ne reconstituerons pas autour de l'essentiel du système de valeurs que nous avons eu tant de mal à briser pour le remplacer simplement par une contestation marginale.

Dans cette optique, je n'admets pas la limitation dans laquelle on cherche à enfermer la politique car cette limitation vient d'une définition du parti qui est celle des communistes. Pour nous, l'expérience de changement social n'a pas de sens si elle est celle d'un appareil d'Etat. Elle n'a de sens que si elle est l'aventure collective d'une société tout entière prenant en charge son propre destin dans ce qu'il a de plus quotidien, de plus vécu, de plus immédiat et, s'inscrivant dans une perspective de durée, de stabilisation et, éventuellement, d'institutionnalisation.

P. G.

En liberté surveillée

par Michel Rocard
secrétaire national du Parti socialiste



J.-P. Rey

et Jean Daniel au Forum

■ La volonté d'expérimenter, et plus encore la capacité de le faire, suppose un certain nombre de conditions dont quelques-unes sont au niveau de la culture, de la dimension de l'expérimentateur. Il y a en effet une certaine aristocratie de l'expérimentation. Oser expérimenter exige soit des relations, soit de l'argent, soit de la culture. Si l'on ne peut faire face ni à l'un ni à l'autre, le conformisme nous guette. Or la gauche est une volonté de changement social exigé par les humbles de ce peuple qui ne sont pas, par définition, expérimentateurs ; elle a pour fonction d'être porteuse de leurs espérances. Notre métier est d'être les « représentants » des humbles. Nous ne pouvons pas violer le consensus social.

Certes, nous avons envie d'être des expérimentateurs ; mais de quel droit et jusqu'où ? Très vite, c'est le problème de la démocratie qui est posé et je m'en rends compte en tant que maire. Quel est, par exemple, l'obstacle à la création d'un atelier-moto pour les jeunes ? Tout simplement le refus du reste de la population ! Il ne nous est possible d'avancer que si les expérimentateurs sociaux sont si convaincants, si rayonnants que le corps social lui-même vienne demander aux politiques de tirer les leçons de l'expérience. Ne demandez pas aux politiques de faire passer ce que les expérimentateurs n'ont pas réussi à faire admettre. Beaucoup d'entre nous, comme moi-même, crèvent d'envie de jouer les expérimentateurs, mais ce n'est pas notre rôle. Notre fonction est de collecter un consensus et de le favoriser. Il faut comprendre cette articulation qui est que le politique doit favoriser, mais il doit pouvoir favoriser sous des conditions que les expérimentateurs doivent pouvoir prendre en charge. Nous n'avons jamais décrit l'autogestion comme un système stable mais comme un processus de transformation social progressif, puisqu'il s'agit de changer une double culture, celle qui nous vient d'une droite capitaliste et celle qui nous vient d'une gauche acceptant le même modèle industriel.

Il y a sur terre deux milliards et demi d'hommes qui meurent de faim. Pour eux, l'écologie, c'est du luxe. Ils ont l'impression que des repus ferment la porte de l'expansion, alors qu'ils n'en ont pas encore passé le seuil. Donc, il ne peut y avoir communication, passage, comptabilité entre nos recherches d'expérimentation et d'innovations et puis l'évolution progressive du corps social canalisée par la politique sans un certain rapport de forces. C'est à cette condition que le nécessaire deviendra possible.

A cet égard, quatre problèmes se posent : il faut, pour que cette communication se fasse, concilier l'expérimentation avec la durée, avec l'argent, avec les institutions et avec l'opinion, ou les masses, selon le vocabulaire qui vous convient.

1. L'expérimentation et la durée. A la Libération — cela fait partie d'une histoire qui n'a pas encore trouvé son historien —, de 1944 à 1946, un million et demi d'ouvriers ont travaillé sans patrons : ceux-ci étaient en exil, en prison ou disparus. On a construit alors des milliers de communautés de travail et la classe ouvrière a dirigé de grandes entreprises. Mais tout cela a disparu : on a revendu Berliet à ses actionnaires et on a fait de Renault une grande entreprise technocratique. La fantastique expérience de 1944-1946 n'a pas su s'inscrire dans la durée.

Et rappelons-nous 1968 ! J'ai compris que c'était la fin d'une « expérimentation » collective lorsque l'U.N.E.F. est revenue aux comités d'action. Tout a alors disparu petit à petit. Une volonté, un esprit, une émotion, tout cela existe dans les commencements. Le problème, c'est de passer des « temps chauds » aux « temps froids », de savoir aborder le temps des contraintes. Pour que l'expérimentation s'inscrive dans la durée, les vertus des temps chauds ne sont pas suffisantes.

2. L'expérimentation et l'argent. Il est difficile d'expérimenter sans argent. Or l'argent pollue ; mais de façon plus ou moins égale. Il y a donc des choix à faire. Je n'ai que sympathie pour le discours écologique qui souhaite en finir avec « l'abstraction monétaire », mais je me demande si l'ordre des priorités est bien perçu : qui paiera, donc rendra possible, l'expérimentation sociale ?

3. L'expérimentation et les institutions. Qui dit « institutions » dit d'une certaine manière fermeture à l'expérimentation. Pourtant, pour trouver son financement et s'inscrire dans la durée, l'expérimentation ne peut pas se passer de l'institutionnel, quitte à s'institutionnaliser elle-même. C'est mon jugement sur Mai-68 où nous n'avons pas institutionnalisé grand-chose ! Le problème est de rechercher des failles, de pénétrer, car l'institutionnel est flou, pénétrable aussi, à condition de le vouloir, c'est-à-dire d'accepter qu'on n'est jamais dans des choix totalement purs, qu'il y a toujours des contraintes mais que c'est par le canal de l'institutionnel que l'on arrive à la durée et à l'argent.

4. L'expérimentation, les masses et l'opinion. Par les médias, l'opinion est soumise aux rapports de forces. Si l'expérimentation ne sort pas du marginal, du ponctuel, du limité, ce qui peut s'ouvrir en 1978 ne sera pas durable, ne sera pas plus durable que ce qui s'est passé à la Libération ou en Mai-68,

→

« Les écologistes ont soulevé des questions très fortes, mais sont-ils aussi sûrs de la qualité de leurs réponses ? »

Suite de la page 57.

car il n'y a pas de durée sans consensus. Cela pose des problèmes de langage et des problèmes de degré : il y a une part de l'expérimentation qui est acceptable par le corps social et une qui, peut-être allant trop loin, sera refusée immanquablement, sauf si ses résultats sont convaincants. Il faut donc rester sensibles au communicable, qui est l'une des conditions de survie.

Il n'en demeure pas moins que la pollution centrale est bien fondamentalement la pollution par l'argent et il est vrai que, si le mot « socialisme » a un sens, c'est dans la mesure où il s'y attaque. La seule question sérieuse est de savoir à quel rythme, dans quelles conditions chaque succès peut permettre des succès futurs, tant il est vrai que chaque combat aventureux qui affaiblit interdit les succès futurs.

Je dirai, pour en terminer avec ce point, qu'il faut mettre de l'ordre dans les ambitions, qu'un « accident » de l'histoire risque d'ouvrir à l'Hexagone, avec ses cinquante-trois millions d'habitants, une chance, une chance qui ne viendra pas elle-même des appareils de la gauche, ce n'est pas leur fonction, mais qui pourrait venir du fait que ceux qui veulent expérimenter montrent qu'ils ont besoin de ces appareils au lieu de les condamner.

Je ferai alors une constatation bien modeste : nous ne sommes pas chargés du bonheur de l'humanité, ce qui serait une politique totale, donc totalitaire. Nous voulons que soient réunies les conditions minimales — économiques, sociales, juridiques — nécessaires pour que chacun construise sa part de bonheur. Telle est notre fonction, telle est sa limite.

Je voudrais rappeler que si la gauche a de fortes chances de gagner les élections, c'est parce qu'elle se révélera capable de satisfaire les revendications monétaires des couches populaires de notre pays. Car il faut bien comprendre qu'une autre façon d'organiser le développement harmonieux non quantitatif de la société suppose le minimum résolu. Ce minimum est plus facile à régler dans une économie en croissance que dans l'hypothèse contraire. Nous ne devons pas non plus oublier que nous avons des contraintes internationales et il ne nous est pas possible à nous, parti, d'assurer un nouveau modèle de développement, avec tout ce que cela suppose de contradictions dans l'environnement international, avant d'avoir obtenu un consensus explicite autour de notre projet.

Si, au lendemain des élections, nous parvenons à satisfaire la revendication légitime des travailleurs sur le pouvoir d'achat, nous obtiendrons alors un nouveau consensus pour un autre modèle de développement. Mais, avant, rien ne sera possible.



Richard Melloul - Sygma

Michel Rocard

Il reste cependant qu'il faut commencer le plus tôt possible l'effort d'innovation sociale dont ce pays a besoin. Nous avons pris des engagements publics à ce sujet qui s'ordonnent autour de trois points :

— le premier concerne le thème de la vie régionale. La reconnaissance des autonomies régionales dans l'ordre économique, culturel, les moyens donnés, y compris les moyens financiers et d'étude, pour assumer sur place les possibilités du développement, sont certainement une des affaires essentielles du déblocage de la société française. Il y a un risque : toute une population de notables sera candidate aux postes de responsabilités régionales. Mais nous avons intérêt à changer l'équilibre et à voir ce qui arrivera. Aux écologistes, aux expérimentateurs de jouer leur rôle dans les assemblées régionales élues. Allez-y, s'il y a de la place pour tout le monde !

— le deuxième concerne les engagements pris auprès du tiers secteur : coopératives, mutuelles. Mais, à ce sujet, nous avons un grand espoir. Il faut savoir que ce secteur intéresse plus d'un million de travailleurs en France entre tout ce qui est coopératives, mutuelles, syndicalisme ouvrier, petites régies municipales, associations à but non lucratif ayant fonction d'entreprise, etc. Il faut donner à ce secteur les moyens législatifs de se développer et de développer aussi l'intercoopération ouvrière et paysanne. Il est difficile de prendre des engagements, car les blocages seront terribles, mais le travail est préparé.

— le troisième thème concerne la vie associative, qui est pratiquement atrophiée en France. L'Etat, qui fournit soit le béton, soit les animateurs, contrôle. Là aussi, le renouveau de la vie associative passe d'abord par une certaine libération juridique et financière.

C'est sur ces thèmes-là que les électeurs jugeront de l'intérêt de reconduire la gauche pour deux ou trois ans. Mais, pour arriver à cela, il faut d'abord franchir correctement la marche économique et monétaire, puis tenir...

Les Yougoslaves ont beaucoup expérimenté. Ils ont modifié les rapports de production, les rapports hiérarchiques aussi mais pas le modèle de production et de consommation. Faire davantage place au non-marchand dans nos consommations, dans nos valeurs d'usage, voilà l'enjeu. C'est là le grand problème. Sur le principe, dans l'abstrait, tout le monde est d'accord. Mais comment passer aux actes ? C'est bien joli d'« expérimenter » mais pour faire pression sur le conseil d'administration d'une multinationale, c'est une autre affaire ! Ne vous méfiez donc pas des appareils politiques : ils seront toujours là pour vous écouter. Soyez seulement certains d'avoir quelque chose de concret, de précis à suggérer... Les écologistes ont au cours de ce Forum, soulevé des questions très fortes : sont-ils aussi sûrs de la qualité de leurs réponses ?

Le Parti socialiste quant à lui est un résumé d'une partie de la société française depuis vingt ans, y compris avec ses contradictions, mais notre idée c'est qu'elles font sa noblesse. Il m'est arrivé de dire un jour que la liberté d'un homme se mesurait à son pouvoir créateur et son pouvoir créateur se mesurait au poids des chaînes qu'il tirait derrière lui. Je me sens profondément libre comme homme politique, sous contrôle permanent.

MICHEL ROCARD

Trois points de vue sur le Forum

Les gestionnaires à l'écoute de la rue

■ Pour certains, l'expérimentation autogestionnaire relève presque du sport de haute compétition. Il y faut telle et telle condition politique, des préalables sociaux, un environnement sociologique favorable, que sais-je encore ? En accumulant ainsi les conditions nécessaires — et peut-être pas même suffisantes — on est à peu près sûr de pouvoir rester tranquille : l'autogestion n'aura pas à être tentée, parce qu'elle n'est pas tentable...

Contre ces faiseurs de mots — et d'ennuis — je voudrais citer l'expérience militante. Pour moi, l'autogestion a commencé il y a quinze ans, bien avant qu'on n'en parle dans les gazettes, au coin de la rue. De la rue Boussingault, pour être plus précise, dans le 13e arrondissement de Paris.

Un groupe immobilier sort de terre, à la place d'anciens baraquements et hangars, cent quatre-vingts logements, au total, moitié en copropriété, moitié en location (le plus souvent au titre du « 1 % » patronal, donc à loyers réduits par la loi). L'architecte, scandinave, a construit, à côté de la loge de la concierge, un petit ensemble de deux pièces destiné à devenir garderie d'enfants et qui donne sur le jardin-bac à sable. C'est l'habitude dans son pays.

Les trois immeubles du groupe se remplissent, de jeunes ménages bien souvent, avec un fort contingent de Congolais (l'ambassade a acheté des appartements pour son personnel consulaire). Beaucoup d'enfants qui jouent dans le bac, sur les pelouses. Mais les deux pièces de la garderie restent fermées. Qui les ouvrirait ? Le promoteur a laissé faire son architecte ; mais l'utilisation de ce local est bien son dernier souci.

Alors les mères parlent, en surveillant les jeux. Un petit groupe d'abord, puis d'autres, plus nombreuses. Un plan de bataille s'échafaude : on ira voir le promoteur (qui gère lui-même l'immeuble, pour toucher deux fois : sur la vente et sur l'entretien) ; on discutera avec l'embryon de comité des copropriétaires qui se met en place ; on proposera la gestion directe de la garderie, sous la surveillance des ménages intéressés ; on fera les comptes pour voir si l'on peut embaucher une jardinière à mi-temps ; mais où la dénicher ? Faut-il pour cela des autorisations administratives ? Où faire les démarches ? Par qui se faire appuyer ? Etc.

Près d'une année d'initiatives à prendre en commun, de difficultés financières, administratives, juridiques à tourner, de démarches individuelles, ou en groupes, se passe ainsi avant la mise en œuvre effective du projet. Cela n'a pas été du temps perdu, loin de là. Non pas seulement parce qu'une trentaine de gosses ont pu, dès ce moment, profiter d'une animation culturelle très réussie et apprendre quotidiennement l'écoute du voisin mais aussi, et peut-être surtout, parce que des dizaines de familles ont expérimenté concrètement des pratiques que l'on baptise aujourd'hui autogestionnaires.

1. Les décisions élaborées en assemblées plénières d'usagers (une vingtaine de ménages), dans le local même de la garderie ; **exécutées par un bon nombre** (les tâches ont, dès le départ, été très démultipliées pour permettre à la plupart des familles d'avoir une part de responsabilité) ; contrôlées lors de l'assemblée suivante (avec débat chaque fois qu'une décision n'avait pas pu être appliquée, pour savoir pourquoi).

2. La rotation des tâches, d'autant plus facile que les responsabilités un peu lourdes étaient prises en charge par un groupe.

3. Le souci de l'insertion de l'unité autogérée **dans l'ensemble** où elle vit : le problème s'est posé sur l'aspect financier : les frais de la garderie seraient-ils à la charge des seuls usagers du moment, ou partagés entre ceux-ci et les autres habitants du groupe (appelés à profiter ultérieurement de la garderie pour leurs enfants ou, en tout cas, pouvant faire valoir cet équipement spécial pour vendre un peu plus cher leur appartement s'ils quittaient la rue Boussingault). Cette seconde solution a été retenue, après une active campagne de persuasion dans l'immeuble : les usagers ont pris à leur charge le traitement de la jardinière, la collectivité finançant le reste : chauffage, eau, entretien, loyer gratuit.

4. L'ouverture de l'expérience autogestionnaire sur l'extérieur : après d'âpres discussions, il a été décidé que la garderie serait ouverte aux autres enfants du quartier, aux mêmes conditions qu'aux résidents.

5. La prise de conscience, enfin, des intéressés de leurs responsabilités locales s'est élargie au fur et à mesure. De sorte qu'on a bientôt retrouvé au comité des résidents à peu près les mêmes têtes qu'au comité de la garderie. Ce qui a permis de trouver plus facilement des solutions amicales quand, à plusieurs reprises, des tensions sont intervenues soit entre certaines familles françaises et des Congolais, soit entre copropriétaires.

La preuve que l'expérience pouvait être tentée, c'est que, quinze ans après, elle fonctionne encore. En dépit des difficultés que l'égoïsme des uns, le laisser-aller des autres suscitent périodiquement. Cette réussite donne une idée de tout ce qui pourrait se faire dans le 13e — et ailleurs — si le pouvoir était vraiment restitué aux usagers.

A quand la gestion des écoles maternelles et primaires par des comités de parents-enseignants ? Des crèches par les familles usagers ? Des gymnases, des stades et des piscines par les natifs eux-mêmes ? Des maisons de la culture, des maisons — futures — d'association par les groupes d'habitants du quartier ? Des centres locaux d'information et de formation par les militants des groupes que cela intéresse, en liaison avec les élus locaux ?...

C'est dans cette perspecive de changement fondamental des structures locales que luttent les militants sociaux ou politiques ; et non pas seulement pour amplifier les protestations contre le pouvoir en place. Un urbanisme, une culture, des équipements à la mesure de l'homme, c'est aux hommes à le décider, et sur place, directement, chaque fois que cela est possible.

MAITÉ MATHIEU
militante du Parti socialiste
et de la Confédération syndicale
du Cadre de Vie (Paris)

Le socialisme de l'ambiguïté

■ Des rapports nouveaux entre militants (au sens large d'individus politiquement actifs) et appareils se sont institués dans l'après-Mai. Aux rapports d'adhésion, d'identification absolue des années 1930 ou 1950, se sont substitués des rapports de défiance relative, voire, dans certains cas, de méfiance déclarée. La croissance de mouvements « a-partidaires » (féministes, écologiques, nationalitaires...) ; les scores électoraux des listes écologiques et d'extrême gauche aux municipales de 1976 en sont des indices.

Le colloque d'été de la revue « Faire » et du « Nouvel Observateur » avait pour objet de confronter les « expérimentateurs » des « mouvements sociaux » (principalement les écologistes) aux « politiques » du P.S., en vue de définir le type d'articulation entre l'action des uns et des autres qui permet-

→

Suite de la page 59.
trait d'inverser cette tendance, pour la plus grande gloire du projet autogestionnaire.

Les « politiques » furent cordialement invités à cesser de penser le changement social en termes de conquêtes et d'expansion de l'Etat. On leur fit justement remarquer qu'une véritable politique de gauche passe au contraire par la régénérescence de la société civile, aujourd'hui asphyxiée par la camisole de force étatique.

Les « expérimentateurs » furent mis en garde contre tout rejet spontanéiste du politique (lutte pour le pouvoir d'Etat) et de ses contraintes (la conquête de la majorité) ; contre toute illusion utopiste laissant croire que la multiplication (nécessaire) des micro-transformations permettrait, à la longue, de « changer la vie », en faisant l'impasse sur la question du pouvoir.

Sages mises en garde, de part et d'autre, mais quelque peu vagues et abstraites. Elles font abstraction, précisément, du fait que le P.S. n'est pas un parti de « changement radical », un parti socialiste autogestionnaire — comme l'illustre surabondamment sa pratique politique et son régime intérieur — mais un parti de gestion et de rationalisation du système. Elles font abstraction aussi de ce que, sous l'étiquette confuse à souhait « d'expérimentation sociale », se retrouvent les projets politiques les plus divers, des utopies millénaristes aux marottes technocratiques, en passant par les expériences réellement novatrices et révolutionnaires.

Les esprits étroits auront du mal à s'empêcher de penser qu'il s'agissait finalement, dans la perspective du branle-bas de combat de mars 1978, de drainer vers le P.S. les militants des « mouvements sociaux » et leur sphère d'influence, en façonnant une image moins rébarbative du nouveau notable socialiste.

Comment, nous, militants révolutionnaires, concevons la dialectique entre lutte politique et «expérimentation sociale » ? Nous pensons que les situations d'explosion généralisée de lutte où nous conduit, à moyen terme, l'exacerbation de la crise sociale totale qui secoue l'Occident ne peuvent se cristalliser en situation révolutionnaire que si se diffusent largement de nouvelles valeurs, de nouveaux comportements, de nouvelles pratiques dans et hors la vie de travail. Il faut en particulier que, à l'instar des Italiens et des Espagnols, les travailleurs français sachent s'organiser en masse, à la base, sur leurs lieux d'existence sociale, en conseils, comités, associations diverses, en vue de se saisir directement du pouvoir, de l'exercer collectivement pour ce qui concerne leurs problèmes immédiats, de le contrôler étroitement pour le reste. Il faut que s'implantent des traditions d'« auto-organisation », de contrôle et d'autodéfense, en même temps que se confortent les aspirations égalitaires, antiproductivistes, anticapitalistes.

Ces valeurs, aspirations, ces pratiques nouvelles ne surgissent pas des cerveaux féconds des politiques mais de la pratique sociale. Toute organisation sécrète son conservatisme, et même les groupes révolutionnaires sont en retard, en période de flux, sur la créativité des masses. Leur rôle est de repérer, systématiser, diffuser les valeurs et les pratiques renforçant la conscience anticapitaliste des travailleurs et stimulant leur activité autonome.

Dans cette optique, les militants révolutionnaires sont attentivement à l'écoute des « mouvements sociaux » dans lesquels ils se trouvent immergés. « L'expérimentation sociale » — non comme fin en soi mais comme moyen de diffusion d'objectifs et de formes de lutte permettant à l'ensemble des travailleurs de gravir un échelon dans leur constitution en classe dominante — est leur pain quotidien. « Expérimentateur social », le militant ouvrier qui s'efforce de substituer à la conduite bureaucratique d'une grève la pratique de l'assemblée générale souveraine, élisant ses commissions et son exécutif (Lip). Expérimentatrices, les militantes qui s'arrogent le droit de se réunir entre elles, dans toutes les instances, pour changer les rapports hommes-femmes dans le parti...

Expérimentation qui s'intègre à une stratégie de conquête du pouvoir d'Etat, tendue vers son dépérissement.

H. WEBER,
directeur de la revue « Critique communiste »

Pour des stratégies plus radicales

■ Vous avez eu le courage de traiter dans « le Nouvel Observateur » d'un thème vital pour l'avenir culturel de la France et, plus largement, des sociétés industrielles : « les Hommes du vrai changement ». Sans doute l'opinion d'un lecteur, même louangeuse, n'a pas grande importance : aussi ne m'étendrai-je pas sur les compliments ni même sur les raisons profondes qui les motivent. Je voudrais seulement faire ici quelques brèves observations suscitées par la lecture de ces deux numéros du « Nouvel Observateur » (670 et 671).

1. Je me demande si la plupart des participants à votre colloque ont bien vu ce qui est en question dans cette « réappropriation du temps » (« L'avenir est votre affaire »). Pourquoi le temps ne nous appartient-il plus ? Pourquoi sommes-nous surplombés et même écrasés par ce qui va venir ? Ne faudrait-il pas s'interroger ici sur le déterminisme des grands systèmes technico-industriels que nous avons mis en place, au poste de pilotage, pour ainsi dire, du devenir des sociétés industrielles ? Quelle est leur logique irréversible ? Quel est leur principe moteur au niveau de la rationalité dominante ?

2. Pourquoi ces grandes technostructures globales ont-elles obligé l'existence sociale à devenir l'appareil du fonctionnement de leur logique ? Quels groupes (aux savoirs et aux pouvoirs complexes et réservés) s'emparent des macro-systèmes productifs et avec quels groupes politiques et de gestion sociales entrent-ils en connivence pour constituer le système bureaucratique, grand code de la route (au plan social) des sociétés technico-industrielles ?

3. Peut-on essayer d'aménager, à l'intérieur de ce double système (de production et d'organisation bureaucratique) des espaces de non-emprise, de liberté, de créativité, d'expérimentations sociales efficaces ? En d'autres termes, quel degré de prise de conscience faut-il acquérir pour percevoir ce qui est en question et attaquer sur le terrain décisif ? Je pense, pour mon compte, que commencer par **concilier** les expérimentations nouvelles avec le temps industriel, avec l'argent-idole, avec des institutions-reflets du système, avec des masses conditionnées qui sont le contraire d'un peuple, c'est inévitablement accepter la récupération tôt ou tard.

4. Le problème du pouvoir et de « l'Etat-nation industriel » n'est-il pas à son tour essentiel au débat ? Il est devenu une réalité sociale autonome et supérieure, couplée avec la logique du système industriel. Il devient une menace directe pour la liberté, la dignité, les visées propres et même la sécurité des groupes de base et des collectivités subordonnées. Suffit-il de prescrire des limites à son action, de chercher des contre-pouvoirs pour compenser sa toute-puissance ? Suffit-il de constituer des espaces de protection et d'actions spécifiques pour développer une vie propre ? Ou ne faut-il pas changer assez radicalement la nature et la structure même de l'Etat ? Car la logique intrinsèque de « l'Etat-nation industriel » n'est-elle pas de ne pas admettre de limitation, de ne pas reconnaître de légitimité à des contre-pouvoirs et aux mécanismes institutionnels qui leur donneraient existence légale ? Peut-on changer le système technico-industriel sans changer (ou supprimer) l'Etat ? Le couplage des deux constitue la « mégamachine » dont parle L. Mumford.

5. Je terminerai par un exemple : les nouveaux modes de création d'emplois (on pourrait ainsi prendre d'autres expérimentations). Qu'est-ce que gérer son balai dans une société qui se passe très bien de balayeurs ? A quelles conditions le chômage peut-il être créateur d'une réelle inversion du système actuel de production et pas seulement promoteur de subsistance insulaire dans le système ? Notre société est capable de créer le chômage parce que l'accès au travail est médiatisé par la logique du système technico-industriel et par la complexité assez monolithique de l'appareil économique. Il en résulte l'apparition légitime d'un **droit au travail** qui devient du coup un **droit au chômage payé** (ou à son équivalent dans les sociétés socialistes étatiques). Qu'est cette équité dans l'accès au chômage créateur, dont parle Illich, qui ne serait pas récupération par le système économique et politique dominant ? Pour poser la question en d'autres termes : comment doit se structurer économiquement et politiquement une société où le droit au travail **peut se prendre** à la base par les travailleurs eux-mêmes au lieu de dépendre d'un pouvoir hyper-centralisé ? La réappropriation de ce droit par les gens eux-mêmes est la condition pour qu'ils s'approprient le pouvoir de bien vivre, y compris en limitant leur travail et en donnant sens et valeur sociale au « non-travail ».

La rationalité qui fait marcher notre société industrielle et chacun de ses membres crée l'utopisme d'un progrès prochain garanti par la logique opérationnelle du système. L'espace de respiration et de vie est absorbé par cet espace de fonctionnement de la mégamachine industrielle et étatique. Le présent, le temps de vivre et d'aimer est subordonné et accaparé par la garantie technocratique d'un futur de maîtrise du monde et de réconciliation des hommes. Pour vaincre le Léviathan auquel nous nous sommes sociologiquement et culturellement enchaînés, il faudra sans doute des stratégies plus radicales que ne le croient la plupart des mécontents actuels.

A. BIROU,
animateur de la revue
« Economie et Humanisme »

faire

mensuel pour le socialisme et l'autogestion

Au cœur des problèmes politiques et culturels, Faire anime le débat de la gauche socialiste pour préparer l'avenir.

Jacques Attali, Blandine Barret-Kriegel, Jean-Pierre Cot, Jacques Delors, Claude Estier, Marcel Gauchet, Jacques Gallus, Laurent Fabius, Gérard Fuchs, Jacques Julliard, Daniel Lindenberg, Pierre Mauroy, Gilles Martinet, Daniel Mothé, Bernard Pingaud, Nicos Poulantzas, Michel Rocard, Pierre Rosanvallon, Alain Touraine, Patrick Viveret, Jean-Pierre Worms

écrivent dans Faire.

Bulletin d'abonnement

A remplir et à envoyer, accompagné de votre règlement à :

Faire - 48 rue Sainte-Anne 75002 Paris

Je désire m'abonner à "Faire" et recevoir les 12 prochains numéros au prix spécial de 100 F. (valable jusqu'au 1er janvier 1978).

Ci-joint mon règlement par :

☐ chèque bancaire ☐ mandat-lettre ☐ virement postal (3 volets) libellés à l'ordre de "Faire".

Nom _____

Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ Ville _____

_____

R.C. 73 B 1669

GUIDE PRATIQUE GUIDE PRATIQUE

Il est impossible de recenser, dans chaque domaine, l'ensemble des expérimentations sociales ; ce numéro spécial n'y suffirait pas.

En revanche, il est utile de savoir où se renseigner si l'on entreprend une expérience dans un domaine particulier. Ce guide pratique de l'expérimentation donne des adresses et des sources d'information dans dix domaines.

1. Architecture, urbanisme, cadre de vie.
2. Démocratie locale.
3. Conditions de travail.
4. Mouvement coopératif.
5. Radio libres et vidéo.
6. Loisirs.
7. Justice.
8. Santé.
9. Ecole.
10. Librairies.

On trouvera également deux annexes :

— Les centres qui rassemblent l'information sur l'innovation sociale.

— Les publications qui consacrent régulièrement des rubriques à ce thème.

1. Architecture Urbanisme Cadre de vie

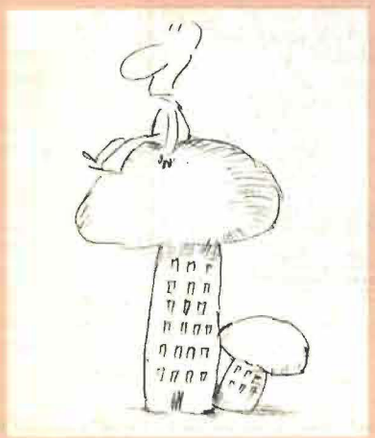

ASSOCIATIONS

— Les Amis de la Terre, 117, avenue de Choisy, 75013 Paris, tél. : 707-41-19

— Confédération syndicale du Cadre de Vie, 28, boulevard Sébastopol, 75004 Paris, tél. : 272-96-26.

La C.S.C.V. est née de la transformation de plusieurs associations populaires familiales. C'est l'une des organisations les plus actives dans le secteur du cadre de vie et de la consommation.

— Les ateliers populaires d'urbanisme.

On peut prendre contact avec les ateliers populaires d'urbanisme les plus dynamiques : à Meaux, à Roubaix (quartier de l'Alma-Gare), à Coupvray, etc. Autre point de chute : l'association Socialisme et Cadre de Vie, 7 bis, place du Palais-Bourbon, qui organise des rencontres régulières sur les expériences d'ateliers publics d'urbanisme et d'architecture (A.P.U.A.).

— Les Groupes Information d'Aménagement (G.I.A.M.), 30, rue Gratien, 31000 Arnoult et 19, avenue des Gobelins, 75013 Paris.

— Les agences d'urbanisme d'agglomération dépendent du Centre de Recherche d'Urbanisme. Regroupant une majorité d'élus locaux associés à des représentants de l'Etat, les agences d'urbanisme sont à la fois structures d'étude et structures de concertation.

Prendre contact avec le C.R.U. (Centre de Recherches urbaines), 64, rue de la Fédération, 75015 Paris, tél. : 567-35-34.

— Association pour la Démocratisation de l'Architecture et de l'Urbanisme, 3, rue La Bruyère, 78000 Versailles, tél. : 954-81-52.

Cette association ne regroupe que des professionnels qui réfléchissent sur leur métier.

— P.A.C.T. (Propagande et Action contre le Taudis).

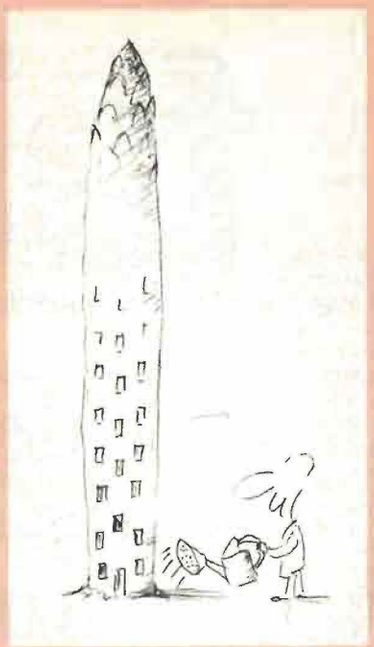

Association qui fournit des études sur le logement des catégories défavorisées (immigrés, jeunes travailleurs, familles nombreuses, personnes âgées) et qui organise des chantiers de restauration de logements avec l'aide d'un volontariat. Dispose d'antennes dans de nombreux départements. Demander leur adresse à P.A.C.T., 4, avenue de Choisy, 75013 Paris.

— Les clubs Habitant et Vie sociale, 21-23, rue Miollis, 75015 Paris.

Se proposent d'organiser des rencontres, de diffuser des informations, de susciter des études, de proposer à ses sympathisants et aux pouvoirs publics des mesures de nature à améliorer les conditions de vie dans les ensembles d'habitat.

COMITES DE QUARTIER (quelques exemples).

— Inter-Comité du Marais, 7, rue des Lions, 75004 Paris.

— Atelier populaire du 14e, 90 bis, rue du Château, 75014 Paris.

— Le Canard du 13e, 27, rue des Cordeliers, 75013 Paris.

PUBLICATIONS

— « Revue de l'habitat social », 2, rue Lord-Byron, 75008 Paris, tél. : 359-25-52.

— « Territoire à prendre » (revue des G.I.A.M.), 19, avenue des Gobelins, 75013 Paris.

— « Habitat et vie sociale ».

Revue qui publie cinq numéros par an. Animée par un groupe de concertation entre élus locaux, administration, organismes aménageurs, constructions ou gestionnaires de logements, architectes, organisations d'action sociale et culturelle, travailleurs sociaux, associations d'habitants, 14, rue Saint-Benoit, 75006 Paris, tél. : 260.34.17.

2. Démocratie locale

ASSOCIATIONS

— G.A.M. (Groupement d'Action municipale), 16, rue Anatole-France, 92800 Puteaux, tél. : 775-11-85.

Syndicat du cadre de vie.

— Association pour la Démocratie et l'Education locale et sociale (A.D.E.L.S.), 94, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, tél. : 326-93-49.

Association qui vise à la formation et à l'information des militants, des usagers et des élus sur tous les problèmes de la gestion municipale et de la vie urbaine en général.

— Centre d'Etude et d'Information du Volontariat, 21, rue François-Ier, 75008 Paris, tél. : 359-50-50.

Fait la liaison entre une centaine d'associations ; il dirige les bénévoles, selon leur profil, vers les handicapés, les personnes âgées, les malades, etc.

PUBLICATIONS

— « Correspondance municipale », 94, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Revue mensuelle de l'Association pour la Démocratie et l'Education locale et sociale.

— « Communes de France », 50, rue de Rivoli, 75004 Paris.

Mensuel de la Fédération nationale des Elus (socialiste). Dossiers, enquêtes, fiches techniques. Urbanisme, équipement, animation locale, droit, etc.



GUIDE PRATIQUE GUIDE PRATIQUE

— « Gestion municipale, affaire de tous », 23, rue Dagorno, 75012 Paris.

Cette revue est publiée par la Ligue française de l'Enseignement.

— « Place », 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.

Pour une récupération populaire de l'espace construit.

3. Conditions de travail

— C.G.T., 213, rue La Fayette, 75010 Paris, tél. : 200-33-31.

— C.F.D.T., 5, rue Cadet, 75009 Paris, tél. : 247-70-00.

— A.N.A.C.T. (Agence nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), 16-20, rue Barbès, 92120 Montrouge, tél. : 657-13-00.

Créée en 1974 par les pouvoirs publics, cette agence a pour mission globale de promouvoir, pour l'ensemble des travailleurs, des améliorations concrètes à leurs conditions de travail en rassemblant l'information et en suscitant des opérations pilotes. Son conseil d'administration comprend, outre des représentants des pouvoirs publics, des personnalités qualifiées (sociologues, ergonomes) ainsi que des syndicalistes et des patrons.

L'A.N.A.C.T. publie une lettre mensuelle d'information.

4. Mouvement coopératif

COOPERATIVES DE CONSOMMATEURS

— Fédération nationale des Coopératives de Consommateurs (F.N.C.C.), 27-33, quai Le Gallo, 92100 Boulogne, tél. : 604-91-78.

Elle regroupe vingt-deux sociétés coopératives régionales et vingt-sept coopératives locales.

— Comité national des Loisirs, 27-33, quai Le Gallo, 92100 Boulogne, tél. : 604-91-78.

Nombreux groupes régionaux animant les loisirs et le tourisme en France et à l'étranger.

— Laboratoire coopératif, 16, rue Maignan-Larivière, 95390 Saint-Prix, tél. : 959-66-38.

Contribue à la protection du consommateur sur le plan de la qualité des produits, de la santé et de l'hygiène. Il diffuse ses travaux scientifiques et techniques dans un bulletin d'information.

COOPERATIVES DE PRODUCTION

— Confédération générale des Sociétés coopératives ouvrières de Production, 37, rue Jean-Leclaire, 75017 Paris, tél. : 627-89-58.

Administration, documentation, formation et information sur l'ensemble du mouvement des coopératives de production.



RECHERCHE

— A.C.E.D.R.A.S.S. (Atelier coopératif d'Etude et de Développement de la Recherche et de l'Action en Sciences sociales), 14, rue Saint-Benoît, 75006 Paris, tél. : 260-34-17.

Animé par Renaud Sainsaulieu, cet atelier regroupe des individus et des collectifs qui ont mené des expériences de type coopératif ou autogestionnaire dans des entreprises. Il organise des rencontres et des séminaires afin de disposer d'une analyse sociale de ces expériences.

— « Le Coopérateur de France ».

Magazine bimensuel édité par la F.N.C.C., organisation centrale du Mouvement coopératif de Consommateur. Son tirage atteint 1 200 000 exemplaires.

5. Radios libres et vidéo

RADIOS LIBRES

— Association pour la Libération des Ondes (A.L.O.), 36, rue du Bourdonnais, 75001 Paris, tél. : 233-08-40.

Association dirigée par A. Lefébure, ancien journaliste à « Libération ».

PUBLICATION

— « Interférences », B.P. 353-16, 75768 Paris Cedex.

Revue trimestrielle. Pour une critique des appareils d'information et de communicatien. Analyses, réflexions, articles techniques et pratiques.

GROUPES VIDEO

— Vidéo 00, 30, rue du Pressoir, 75020 Paris, tél. : 636-03-22.

Suivre par la vidéo des expériences autogestionnaires concernant les communes, l'environnement, l'urbanisme, l'emploi, les coopératives.

— Vidéo out, 20, rue Hippolyte-Maindron, 75014 Paris, tél. : 325-18-44.

A la recherche des contradictions vécues, perçues dans la vie quotidienne ; une vidéo pour l'analyse et la mise en valeur de ces contradictions, de ces conflits.

— Les Cent Fleurs, 54, rue Notre-Dame-de-Lorette, 75009 Paris, tél. : 874-47-21.

« Ne pas se limiter à une critique du capitalisme, à sa dénonciation théorique, mais rendre compte de sa négation concrète, de son contraire-déjà-là. »

— Vidéo Animation Languedoc, rue Saint-Priest, 34000 Montpellier, tél. : 16 (67) 54-09-60.

— Unité de Production Cinéma Bretagne, 35, rue Singer, 75016 Paris, tél. : 224-74-24.

— Centre audio-visuel Multimedia, esplanade des Victoires, 06300 Nice, tél. : 15 (93) 85-81-74.

— Atelier de Création audio-visuelle, Saint-Cadou. 29337 Sizun.

— Vidéa, 20, rue Morène, 75014 Paris, tél. : 539-77-75.



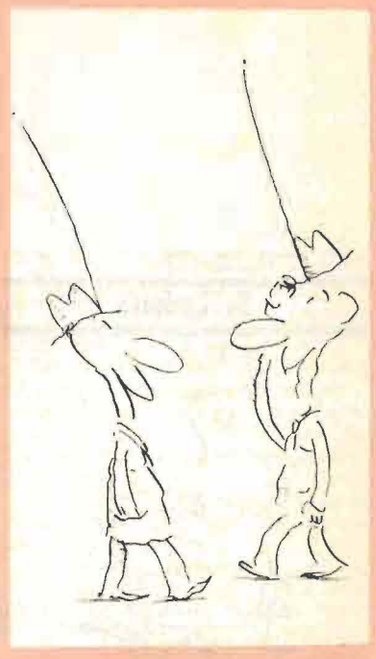

Pour une création globale où se développent la pratique et l'imaginaire de chaque femme...

— Compagnie du Sauveterre, 48500 Saint - Georges - de - Lévejac, tél. : 16 (66) 47-81-20.

Expérience d'animation vidéo sur le Causse.

Distribution de bandes vidéo

— Mon Œil, 20, rue d'Alembert, 75014 Paris, tél. : 331-69-00.

Collectif de diffusion, catalogue de soixante vidéogrammes.

— Vidéo Ciné Troc, 8, villa du Parc-Montsouris, 75014 Paris, tél. : 589-55-69 (poste 83).

Vidéo animation et contre-information

— Studio mobile vidéo, 8, villa du Parc-Montsouris, 75014 Paris, tél. : 589-55-69 (poste 38).

Organisation de Vidéo-bus.

— Vidéo Promotion Jeunesse, 11, villa Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi, tél. : 958-05-57.

Organisme dépendant de l'Institut national de l'Education populaire (I.N.E.P.).

— Cellule expérimentale de l'Institut national de l'Audio-visuel (I.N.A.).

Cellule de recherche et de perfectionnement des techniques vidéo.

— S.E.R.D.A.A.V., 27, rue Paul-Bert, 94200 Ivry, tél. : 670-11-52.

Service d'étude, de réalisation et de diffusion de documents audio-visuels du C.N.R.S.

— Centre de Ressources audio-visuelles, ville nouvelle de Saint-Quentin-les-Yvelines, 78190 Elancourt, tél. : 062-82-81.

Radios pirates, coups d'essai, tentatives liées à des luttes précises ou bien prévues pour des émissions régulières. Parmi celles-ci, la Radio verte des écologistes à Paris, Radio libre 44 (contre la centrale nucléaire de Le Pellerin), Radio libre Toulouse pour l'écologie, l'Occitanie et les libertés concrètes, et plus récemment Abbesses-Echo, première radio de quartier de Paris.

→

GUIDE PRATIQUE GUIDE PRATIQUE

Suite de la page 63.

6. Loisirs



ASSOCIATIONS

— A.L.U. (Association de Loisirs urbains), 11, rue du Roule, 75001 Paris, tél. : 522-90-39.

Organisme privé qui met au point des conceptions expérimentales d'équipement de loisirs. Il assure lui-même sa gestion en y associant les usagers. C'est par exemple l'A.L.U. qui a conçu la base de loisirs urbains de Saint-Quentin-en-Yvelines.

— Agence technique pour les Espaces de Loisirs, 8, chaussée de la Muette, 75016 Paris, tél. : 535-31-07.

Est financée par le secrétariat à la Jeunesse et aux Sports.

— Cecorel (Centre de Coopération pour la Réalisation des Equipements de Loisirs), 38, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. : 766-51-30.

Etudes et réalisations pour une nouvelle conception du tourisme social. Le Cecorel s'attache particulièrement à la promotion de nouveaux équipements qui permettent la multi-affectation d'équipements de loisirs. Associe dans son mode de fonctionnement usagers, gestionnaires et techniciens.

— Clubs Léo-Lagrange, 21, rue de Provence, 75009 Paris, tél. : 824-63-01.

La Fédération nationale des clubs Léo-Lagrange regroupe quatre cent cinquante clubs.

— A.C.T.A. (Action Terrains pour l'Aventure), 9, rue du Pré-Saint-Gervais, 75019 Paris, tél. : 588-24-82.

Est née en 1975.

— Codes (Comité pour le Développement des Espaces pour le Jeu), 33, rue Campagne-Première, 75014 Paris, tél. : 325-15-61.

Association créée à la suite du congrès international sur les terrains de jeu en 1969. Travaille en collaboration avec le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et le Fonds d'Intervention culturelle. Organisme de réflexion et d'information sur les espaces de jeu pour enfants.

— C.I.D.J. (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse), 101, quai Branly, 75016 Paris, tél. : 566-40-20.

Organisme public dépendant du ministère de l'Education. Sans doute le lieu où le plus d'informations pour la jeunesse sont réunies. Il faut trier...

— Collectif T.V.A. (Terrains vagues à Aménager), c/o Pierre-Bonnet, 96, avenue des Ferrots, 28100 Dreux.

Regroupe des éducateurs de prévention qui voient dans les terrains d'aventure un type d'action de prévention.

Quelques terrains d'aventure intéressants : à Paris, dans le 2e arrondissement, à Evry, à Argenteuil, à Lille, à Strasbourg, à Belfort, à Grenoble.

— C.L.A.J. (Club de Loisirs et d'Action de la Jeunesse), 3, rue Victor-Massé, 75009 Paris, tél. : 874-75-44.

Association autogérée par des groupes de jeunes pour des activités diverses. Intéressantes expériences de construction collective de centres de vacances.

PUBLICATIONS

— « L'Etudiant », éditions Génération, 7, rue Thorel, 75002 Paris, tél. : 231-13-46.

Recense une quantité impressionnante d'adresses utiles pour les jeunes dans le domaine des loisirs mais aussi de la santé, du logement...



— « Fiches pratiques », publiées par Christine Douy, 14, rue de la Poste, Vingrau, 66600 Rivesaltes.

Publie des fiches très utiles sur les crèches, les colonies de vacances, les ateliers pour enfants.

— « Guide pratique des jeunes », éditions Montholon service, 26, rue de Montholon, 75439 Paris Cedex 09.

Publié par C.F.D.T.-Information. Sur tous les problèmes qui concernent les jeunes et leur vie quotidienne.

— Loisirs Jeunes, 36, rue de Ponthieu, 75008 Paris, tél. : 225-60-28.

Publie de nombreuses brochures sur les activités de loisir pour les jeunes de quatre à quinze ans avec le concours du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

— Service Activités Jeunesse, 10, rue de Charonne, 75011 Paris, tél. : 700-65-62 et 355-18-12.

Publie chaque année à la rentrée un guide annuaire avec sept mille adresses d'organismes qui s'occupent d'artisanat, d'audiovisuel, de voyages, d'activités de plein air...

— « Possible », B.P. 182, 71007 Mâcon Cedex, tél. : 16 (85) 38-55-73.

Revue publiée par l'Association des Enfants et des Hommes, sur les alternatives, les théâtres d'enfants, les terrains pour l'aventure.

7. Justice

ASSOCIATIONS

— Groupement d'Action judiciaire, Les Peupliers, Chanière-Blanche, 69-Ecully, tél. : (78) 33-19-53.

— Association Rencontre, Action, Prisons et Justice, 37, rue Tournefort, 75005 Paris.

PUBLICATIONS

— « Actes », revue publiée par la librairie Solin, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.

Réflexion sur les problèmes des institutions judiciaires.

BOUTIQUES DE DROIT

— Au local des jeunes avocats, palais de justice, couloir de l'Ordre, 3, boulevard du Palais, 75001 Paris. Tous les samedis de 10 h à 13 h.

— Groupe d'Information juridique, 56, rue du Pré-Saint-Gervais, 75019 Paris. Les mardi et jeudi de 17 h à 19 h 30.

— S.O.S. Avocat, permanence par téléphone tous les jours de 18 h à 24 h, tél. : 329-33-00.

— A la Fédération de Paris du Parti socialiste, 31, rue Ballu, 75008 Paris.

— Une librairie : Nouvelle Librairie de droit, 11, rue Barrault, 75013 Paris.

S'occupe des problèmes juridiques des habitants du quartier.

— Un « dispensaire », 52, boulevard d'Ornano, 75018 Paris, tél. : 252-35-00.

Treize avocats qui veulent casser le rapport traditionnel de l'avocat et du client et refusent le rôle de l'avocat-prolongement de l'appareil judiciaire.

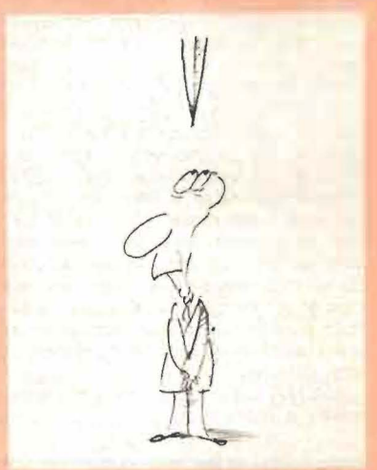

8. Santé

ORGANISATIONS

— G.I.S. (Groupe Information Santé), 32, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris, tél. : 033-29-23.

Créé après Mai-68 regroupe médecins (surtout hospitaliers) et non-médecins. La remise en question du système sur le plan pratique est privilégiée par rapport à la critique théorique, et notamment dans le domaine de la médecine du travail.

— M.A.S. (Mouvement d'Action Santé).

Issu du G.I.S., le M.A.S. s'est créé surtout contre l'Ordre et son code de déontologie. Groupe de réflexion plus que d'action.

— S.M.G. (Syndicat de la Médecine générale), B.P. 8, 92220 Bagneux.

Issu du G.I.S. Ne regroupe que des médecins généralistes. A publié une charte en avril 1975.

— Santé et Socialisme.

Créé par des militants du P.S., rassemble médecins, auxillaires médicaux et usagers. Prône une transformation de la relation médecin-malade et une démédicalisation de la vie quotidienne.

— Tankonalasanté, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.

N'est pas un mouvement mais le point de ralliement de médecins psychologues, infirmières qui veulent se battre dans les hôpitaux mais aussi à l'école et dans l'entreprise.

— M.L.A.C. (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et la Contraception), 34, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris, tél. : 278-70-38.

Outre la lutte pour la liberté de l'avortement et la contraception, le M.L.A.C. donne des informations sur les groupes de femmes et le divorce.

— Planning familial, tél. : 260-93-20.

Répond aux demandes qui concernent, entre autres, la contraception, l'avortement, la stérilité, l'accouchement tant sur le plan médical que juridique et psychologique.

— Choisir, tél. : 277-35-00.

Créée sur l'initiative de Gisèle Halimi, c'est la plus « politique » des organisations qui se sont battues pour la libéralisation de l'avortement.

— M.G.E.N. (Mutuelle générale de l'Education nationale).

Créée par des enseignants proches de la F.E.N., la M.G.E.N. a ouvert de nombreux centres à Paris et en province.

PUBLICATIONS

— « Fractures », éd. Savelli, 33, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris. Sous-titre : « Santé, critique, pratique, autogestion ». Cinq numéros par an.



Dernière en date des revues issues du mouvement de contestation de l'Ordre au moment de la lutte sur l'avortement.

— « Pratiques », S.N.G., B.P. 8, 92220 Bagneux. Dix numéros par an.

Revue du Syndicat de la Médecine générale. Pour une médecine utopique.

— « Cahiers pour la folie », revue mensuelle, 24, rue Stendhal, 75020 Paris.

Journal proche du C.E.R.F.I. et de la clinique de Laborde.

— « Quel corps », 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris, tél. : 033-39-46. Cinq numéros par an.

Animé principalement par des militants trotskistes. Réflexion sur l'articulation corps-politique.

— « Sexpol », mensuel, 42, rue du Ruisseau, 75012 Paris, B.P. 265, 75886 Paris Cedex 18.

De la synthèse entre une sexologie néo-reichienne et une politique révolutionnaire.

— « Garde-fous », trimestriel, quatre numéros par an, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.

A l'initiative de militants trotskistes. Rassemble des groupes de travail sur des sujets précis, constitués de soignants et de soignés.

LIEUX D'EXPERIMENTATION

— Boutique de santé, 24, rue Abraham-Nosse, 37000 Tours.

Ne fait ni examens médicaux ni prescriptions mais répond essentiellement aux demandes d'information de la population.

— Centre de Santé de la Villeneuve-de-Grenoble.

Pratique le tiers-payant, offre aux malades la continuité des soins et met en place une véritable médecine d'équipe qui constitue l'une des tentatives les plus achevées d'une « nouvelle pratique médicale ».

— C.H.U. de Bobigny.

L'un des seuls lieux reconnus où est repensé l'ensemble des procédures de formation conduisant à la profession médicale.

9. Ecole

CENTRES D'INFORMATION ET D'INITIATIVES

— Contact Education, 80, rue Saint-Merri, 77300 Fontainebleau, tél. : 422-54-83.

Lieu de rencontre de tous ceux qui cherchent à inventer une alternative au-delà d'une école ou d'une pédagogie nouvelle.



— Des Enfants et des Hommes, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. : 325-49-70.

Il s'agit d'un groupe d'information permanente de l'enfance par les enfants.

— Comité de Liaison de l'Ecole nouvelle, 55, rue Saint-Placide, 75006 Paris.

Il regroupe vingt-quatre écoles du type Freinet, Decroly, Montessori ou Steiner qui ont expérimenté dans le cadre traditionnel.

— Institut national d'Education populaire, 78160 Marly.

Centre d'information particulièrement riche. Il est à l'origine de nombreuses expériences : audio-visuel, bibliothèque pour enfants, pédagogie scolaire...

— C.E.M.E.A.

Centre d'entrainement aux méthodes d'éducation active. Association subventionnée par l'Etat qui regroupe enseignants mais aussi médecins, sociologues, psychologues, intellectuels qui ont en commun un projet de renouveau pédagogique, d'entraide sociale et de « progressisme politique ».

— Centre pour la Recherche et l'Innovation dans l'Enseignement, 2, rue André-Pascal, 75016 Paris, tél. : 524-82-00.

— Centre international d'Etudes pédagogiques (C.I.E.P.), 7, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres, tél. : 027-08-00.

Des échanges nombreux, une documentation abondante sur les expériences menées à l'étranger dans le domaine scolaire.

— Centre d'Education nouvelle, A.L.C.E.N., 3, rue d'Arcueil, 75014 Paris.

Ce centre d'études secondaires ouvert à l'initiative de parents et d'enseignants prône le temps de vivre. Il n'y a plus de classe, plus de programme : tous les centres d'intérêt sont bons...

— La Barque, 65, rue Baudricourt, 75013 Paris.

Centre auto-éducatif, créé et géré par les parents. Il regroupe une vingtaine d'enfants de cinq à onze ans.

— L'Ecole et la Ville, 15, rue Danielle-Casanova, 75001 Paris, tél. : 261-72-95.

Ecole privée secondaire (jusqu'à la classe terminale). Elle regroupe soixante enfants.

— Collectif alternatif, pour enfants de dix-huit mois à trois ans, 13, rue des Bernardins, 75005 Paris, tél. : 246-23-54.

— Ecole secondaire de Longwy, 7, rue Alfred-Mézières, 54400 Longwy, tél. : 15 (28) 23-22-72.

Il n'y a plus de classes mais des groupes d'âges, et plus de programme traditionnel mais un projet commun.

PEDAGOGIES NOUVELLES

— Decroly.

Une seule école fonctionne sur cette méthode : l'école de Saint-Mandé, 49, avenue Decroly, 94-Saint-Mandé, tél. : 328-31-00.

— Centre Montessori, 51, avenue Bugeault, 75016 Paris, tél. : 723-52-30.

Il forme des éducateurs de jeunes enfants et donne des diplômes permettant d'enseigner dans les écoles Montessori.

— La pédagogie Steiner, 22 bis, rue d'Alésia, 75014 Paris, tél. : 588-96-23.

Pour avoir la liste des écoles Steiner en France, s'adresser à Daniel Fargeas et Christine Douy, village de Vingran, 66600 Rivesaltes.



GUIDE PRATIQUE GUIDE PRATIQUE



Suite de la page 65.

— Méthode Freinet.

Pour avoir une liste des écoles qui pratiquent cette méthode, s'adresser à Coop de l'enseignement laïc, B.P. 282, place Bergié, 06403 Cannes.

— La méthode Oury et Vasquez.

Pour avoir une liste des écoles qui pratiquent cette méthode, s'adresser à G.E.T., B.P. 24910, 75164 Paris Cedex 10 ou à Fernand Oury, 3, place du Grand-Pavois, 94000 Créteil.

PUBLICATIONS

— « Perspectives ».

Revue trimestrielle publiée par l'U.N.E.S.C.O. Consulter particulièrement le volume IV-1974 sur la pratique de l'innovation en éducation.

— « Education 2000 ».

Revue du C.I.T.E. (Centre d'Information sur les Techniques d'Enseignement), 5, quai aux Fleurs, 75004 Paris, tél. : 033-80-25.

— « L'Ecole des parents et des éducateurs », 4, rue Brunel, 75017 Paris.

Revue mensuelle de l'association du même nom. Elle met en parallèle les besoins de formation et d'information des parents et des enseignants.

— « L'Education », 2, rue Chauveau, 75008 Paris, tél. : 266-69-20.

A l'initiative de diverses associations et syndicats, elle propose des informations diverses et plus particulièrement de source officielle.

— « Education et Développement », revue mensuelle, 11, rue de Clichy, 75009 Paris, tél. : 874-51-65.

— « Les Cahiers de l'animation de Marly-le-Roi », 78160 Marly-le-Roi.

Cette revue traite de l'école et des loisirs pour enfants. Elle est alimentée surtout par les travaux de l'I.N.E.P. (Institut national d'Education populaire).

— « Les Amis de Sèvres », 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres, tél. : 027-08-00.

Revue théorique traitant des expériences françaises et étrangères. Elle est publiée par le C.I.E.P.

— « Le Monde de l'éducation », 5, rue des Italiens, 75009 Paris, tél. : 770-91-29.

Supplément mensuel spécialisé du quotidien « le Monde ».

10. Librairies

Cette liste inclut les librairies parisiennes et provinciales qui diffusent revues et livres de la « nouvelle » presse.

— Alternatives, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris.

— Parallèles, 47, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

— Club socialiste du Livre, Librairie du P.S., 5, rue Viollet-le-Duc, 75009 Paris.

— Dérives, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75006 Paris.

— La Guingue, 16, quai Charles-Vallet, 90000 Belfort.

— Le Livre et la Plume, 29 bis, rue Jean-Jaurès, 44000 Nantes.

— Le Temps des cuirs, 50, boulevard Madeleine, 06000 Nice.

— Sale Caractère, 80000 Amiens.

CENTRES

— Association internationale : les Futuribles, 10, rue Cernuschi, 75017 Paris, tél. : 924-54-79.

Fondée par Bertrand de Jouvenel ; actuellement dirigée par Hugues de Jouvenel. S'occupe plus de prospective que des expérimentations qui ont lieu aujourd'hui. Publie une revue : « Futuribles », qui a traité dans un numéro spécial (avril 1977) de l'innovation sociale.

— C.I.I.S. (Centre d'Information sur l'Innovation sociale), 9, rue Vauvilliers, 75001 Paris, tél. : 508-12-83.



Créé à l'initiative de la revue « Autrement » et de son directeur, Henri Dougier, le centre a bénéficié de fonds publics (notamment la Fondation de France et divers ministères). Le C.I.I.S. est le seul lieu véritable de rassemblement des données sur les expériences vécues.

— Fondation internationale pour l'Innovation sociale, secrétariat : G. Gueron, 20, rue Laffitte, 75009 Paris, tél. : 770-91-44.

Créée en 1975 par le regroupement de plusieurs organismes tels que le C.T.N. et Mankind 2000, la fondation a pour objectif de rassembler tous ceux qui réfléchissent et agissent dans le domaine de l'innovation sociale.

— C.E.R.F.I. (Centre d'Etude et de Recherche sur le Fonctionnement des Institutions), 49, rue Dalayras, 94120 Fontenay-sous-Bois, tél. : 875-03-11.

Animé entre autres par Félix Guattari. Centre de réflexion et de théorisation plus que d'action et d'innovation. A mené des expériences, notamment dans le domaine scolaire, dans les pays africains en voie de développement, en matière psychiatrique et dans le domaine de l'urbanisme.

PUBLICATIONS

— « Alternatives », édité par les librairies Alternatives et Parallèles, 47, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 231-62-70.

Revue trimestrielle qui, à travers un dossier traité, veut rendre compte précisément et concrètement de ce qui se fait dans tel ou tel domaine. C'est en plus une source d'adresses qui permet de compléter les renseignements du catalogue :
Numéro 1 : face à femmes ; numéro 2 : la presse d'expression locale ; numéros à paraître : la maison autonome, la désobéissance civile, le voyage, des matériaux pour construire.

— « Autrement », 73, rue de Turbigo, 75003 Paris.

Revue créée en 1975 qui s'est donné pour objet d'observer le changement social et de sensibiliser le public aux expérimentations sur le terrain. Revue d'analyse des nouvelles pratiques sociales et des courants socio-culturels.

Chaque numéro contient dossier, analyses, interviews et adresses sur le sujet traité.

Numéro 1 : Jeunesses en rupture : dupes ou prophètes ; numéro 2 : L'Eglise : l'épreuve du vide ; numéro 3 : Finie, la famille ? ; numéro 4 : Guérir pour normaliser ; numéro 5 : Innovations sociales ; numéro 6 : Contre-pouvoirs de la ville ; numéro 7 : La fête, cette hantise ; numéro 8 : A gauche, les chrétiens ; numéro 9 : Francs-tireurs de la médecine.

— « Echanges et projets », 10, rue des Pyramides, 75001 Paris, tél. : 260-43-67. Cette revue alimente régulièrement une rubrique sur l'autogestion de la vie quotidienne.

— « Faire », 48, rue Sainte-Anne, 75002 Paris, tél. : 742-84-05. Revue créée en 1975 par des militants politiques et syndicaux du courant autogestionnaire. Ce mensuel se définit comme étant une revue « pour le Parti socialiste » sans être une publication officielle de ce parti.



— « Recherches », 49, rue Dalayras, 94120 Fontenay-sous-Bois, tél. : 875-03-11.

Revue publiée par le C.E.R.F.I., très théorique.

— « Actuel », éditions Sagittaire.

La revue s'était sabordée il y a deux ans et reparaît sous la forme d'un gros almanach : « l'Almanach Actuel 1978 ».

— « Libération », 27, rue de Lorraine, 75019 Paris, tél. : 202-90-60.

Fondé par Jean-Paul Sartre, ce quotidien est dirigé aujourd'hui par Serge July.

Composition : Publications-Elysées, 91, avenue des Champs-Elysées, 75008 - Paris.
Imprimerie Paul-Dupont, 12, rue du Bac-d'Asnières, 92 - Clichy.
Directeur de la publication : Claude Perdriel.
Numéro d'enregistrement à la commission paritaire : 58-153.
Diffusé par les N.M.P.P.

Prendre du champ... c'est s'informer et approfondir.

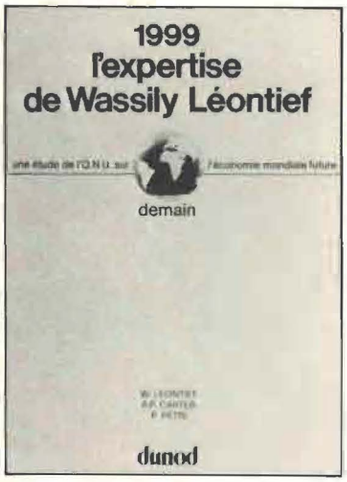

49 F

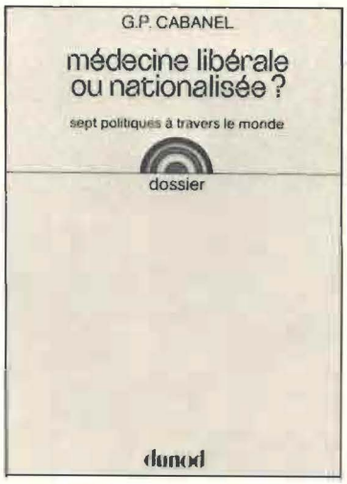

49 F

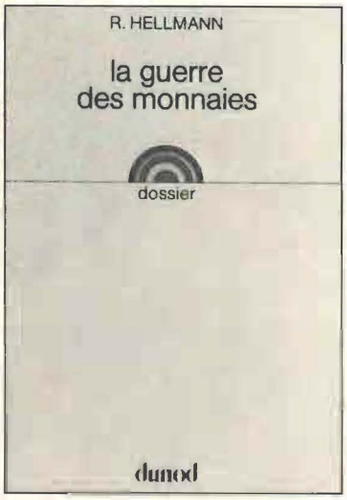

49 F

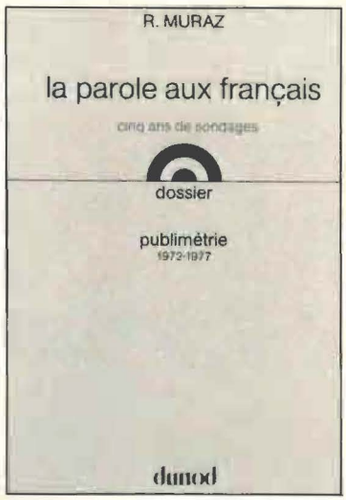

49 F

les «dossiers»
dunod
pour connaître.

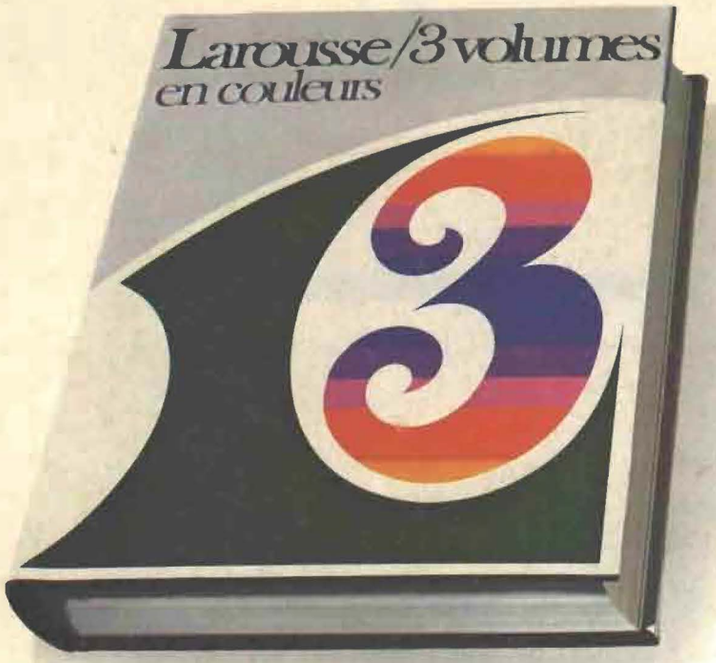

Larousse 3 volumes en couleurs

Il répond à tous les types de questions

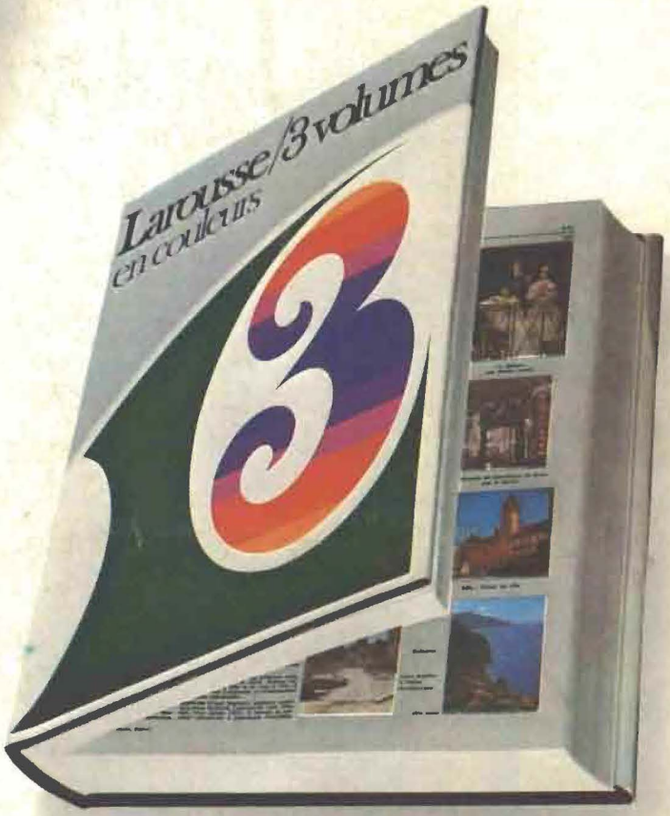

Parce que c'est un dictionnaire encyclopédique, il contient à la fois noms communs et noms propres et il réunit :

- **les renseignements sur les mots** (leur catégorie grammaticale, définitions de leurs différents sens, les relations de similitude ou d'opposition entre eux, leur histoire, etc.) et sur leur utilisation précise dans la langue française (remarques grammaticales, conjugaison, constructions particulières, etc.) ;
- **les explications sur ce que sont les réalités** signifiées par les mots : objets concrets, idées, arts, sciences et techniques, événements, hommes et lieux, etc.

De plus :

- il est illustré tout en couleurs,
- il donne des tableaux récapitulatifs pour tous les sujets importants et de grands ensembles de documentation visuelle,
- il présente des regroupements de mots par "famille".

3 volumes reliés (23 x 30 cm), 118.146 articles, 12.554 illustrations et 542 cartes, en couleurs à toutes les pages.



BON GRATUIT

(sans aucun engagement de votre part)

pour une luxueuse documentation en couleurs qui contient tous les détails sur le LAROUSSE 3 VOLUMES EN COULEURS.

Nom .....

Prénom .....

Profession .....

N° ..... Rue .....

Code postal ..... Ville .....

.....

NO

Renvoyez, dès aujourd'hui, ce bon à la
LIBRAIRIE LAROUSSE
17, rue du Montparnasse
75280 Paris Cedex 06.